

that power, because such questions were essentially within the domestic jurisdiction of each State. What hope was there, therefore, for those minorities?

After having acknowledged the progress that had been made by the various committees of the United Nations, Mr. Cooper pointed out that the Organization had not been able to set up a body for the control of atomic energy. The small nations could not but view with anxiety that failure, which demonstrated the inability of man to master the dreadful monster he had created.

Having faith in the United Nations Charter, the small nations had accepted the rule of unanimity among the great Powers but the latter, instead of making use of that special right in the general interest of humanity, had used it as a weapon in the conflict which divided them and which threatened to destroy the whole of humanity. Taking into consideration the failure of the great Powers to settle world political problems, one had the right to wonder whether the United Nations was being dogged by the same lamentable fate as the League of Nations.

Despite those misgivings, the small nations still hoped that wisdom, reason and fair play would characterize the activities of the great Powers, who held in their hands the destiny of the human race.

In conclusion, the Liberian representative expressed his thanks to the French Government for the cordial reception which had been given to its guests. They would take away with them very pleasant memories of the generosity and courtesy of France and its people, symbolized in their magnificent motto: «Liberty, Equality, Fraternity».

The meeting rose at 12.50 p. m.

## HUNDRED AND FORTY-FIFTH PLENARY MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,  
on Monday, 27 September 1948, at 3 p. m.*

*President: Mr. H. V. EVATT (Australia).*

### 24. Continuation of the general debate

Mr. C. MALIK (Lebanon) pointed out that, of the thirty-eight substantive items on the provisional agenda (A/585) and supplementary list (A/629) of the third session of the General Assembly of the United Nations, twenty-one and a half were concerned with international economic, social, health and related problems,

lui en donne le pouvoir, parce qu'il s'agit de questions relevant essentiellement de la juridiction intérieure de chaque État. Quel espoir reste-t-il donc à ces minorités?

Après avoir constaté que les diverses commissions créées au sein de l'Organisation des Nations Unies ont réalisé certains progrès, M. Cooper fait remarquer que l'Organisation n'a pas été capable d'établir un organisme chargé du contrôle de l'énergie atomique. Ce n'est pas sans anxiété que les petites nations constatent cet échec qui témoigne de l'impuissance de l'homme à maîtriser le monstre redoutable qu'il a créé.

Ayant foi dans la Charte des Nations Unies, les petites nations ont accepté la règle de l'unanimité des cinq grandes Puissances; mais celles-ci, au lieu de se servir de leur droit exceptionnel dans l'intérêt général de l'humanité, s'en sont fait une arme dans le conflit qui les divise et qui menace de détruire l'humanité tout entière. Devant l'incapacité des grandes Puissances à résoudre les problèmes de politique mondiale, on est en droit de se demander si le sort lamentable de la Société des Nations ne guette pas l'Organisation des Nations Unies.

En dépit de toutes ces inquiétudes, les petites nations espèrent encore que la sagesse, la raison et la justice inspireront les grandes Puissances qui tiennent entre leurs mains les destinées de la race humaine.

Le représentant du Libéria conclut en adressant ses remerciements au Gouvernement français pour la réception cordiale qu'il a réservée à ses hôtes. Ceux-ci emporteront un souvenir ému de la France, de la générosité et de la courtoisie de son peuple, qui a su trouver la magnifique devise: «Liberté, Égalité, Fraternité».

La séance est levée à 12 h. 50.

## CENT-QUARANTE-CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,  
le lundi 27 septembre 1948, à 15 heures.*

*Président: M. H. V. EVATT (Australie).*

### 24. Suite de la discussion générale

M. C. MALIK (Liban) attire l'attention sur le fait que des trente-huit questions de fond figurant à l'ordre du jour provisoire (A/585), et sur la liste supplémentaire (A/629), de la troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, vingt et une et demie portent sur des problèmes internationaux d'ordre économique,

or with international cultural and educational co-operation. According to Article 60 of the Charter, responsibility for advancing the work in that wide field was vested in the General Assembly and, under its authority, in the Economic and Social Council.

Two Main Committees of the Assembly, namely the Second Committee dealing with economic matters and the Third Committee with social, humanitarian and cultural matters, as well as the Joint Committee of the two, were set apart exclusively for reviewing and recommending decisions on the topics in that important domain. Furthermore, some of the aspects of the economic and social responsibilities of the United Nations were also referred to the Fourth, Fifth and Sixth Committees of the Assembly for consideration. Thus, while no judgment of their importance was necessarily implied, it would be seen that 57 per cent of the substantive items of the agenda dealt with economic, social and cultural matters; that practically half of the Main Committees would devote their time to the examination of these questions, and that one of the principal organs of the United Nations, namely, the Economic and Social Council, worked all the year round on the concerns of that general field.

Mr. Malik stated that he would therefore review in his present speech the achievements and challenges of the United Nations in the economic and social realm. The delegation of Lebanon would have ample opportunity to express its views on the other important items on the agenda in the appropriate Committees to which they would be referred. In some of those other items the Lebanese delegation was deeply and critically interested. That was especially the case with regard to the problem of Palestine, to which there could be no abiding solution without justice, equity and agreement. An imposed solution would never work, it would sooner or later prove illusory in the extreme. But the Prime Minister of Lebanon, the head of the delegation, would adequately express the attitude of his Government on that question in the appropriate Committee. For the present, Mr. Malik said he would concentrate his attention exclusively on the economic, social and cultural activity of the United Nations, partly on account of his association with the Economic and Social Council, partly on account of his country's dominant interest in that field, but partly also on account of his conviction

social, sanitaire et des problèmes connexes, ou sur la coopération internationale dans le domaine de la culture et de l'éducation. Aux termes de l'Article 60 de la Charte, la responsabilité du travail entrepris dans ce vaste domaine a été confiée à l'Assemblée générale et, sous l'autorité de celle-ci, au Conseil économique et social.

Deux grandes Commissions de l'Assemblée, à savoir la Deuxième Commission, qui s'occupe des questions économiques et financières, et la Troisième, qui s'occupe des questions sociales, humanitaires et culturelles, ainsi que la Commission mixte de ces deux Commissions, ont été spécialement affectées à l'examen des questions d'actualité dans cet important domaine et à la préparation de décisions à leur sujet. D'autre part, certaines questions touchant les responsabilités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social ont été attribuées pour étude aux Quatrième, Cinquième et Sixième Commissions de l'Assemblée. Aussi, sans pour cela vouloir estimer exactement leur importance, peut-on dire que cinquante-sept pour cent des questions de fond figurant à l'ordre du jour traitent de problèmes économiques, sociaux et culturels, que pratiquement la moitié des grandes Commissions consacreront leur temps à l'étude de ces questions et que l'un des principaux organes de l'Organisation des Nations Unies, à savoir le Conseil économique et social, travaille tout au long de l'année sur ces questions.

M. Malik déclare qu'il va donc passer en revue, au cours de son intervention, les réalisations de l'Organisation des Nations Unies, et les problèmes qui se posent à elle dans les domaines économique et social. La délégation du Liban aura de nombreuses occasions d'exprimer son opinion sur les autres questions importantes figurant à l'ordre du jour, lors des séances des Commissions qui en seront saisies. Quelques-unes de ces autres questions intéressent profondément la délégation libanaise. Tel est le cas notamment pour le problème palestinien auquel aucune solution durable ne peut être trouvée sans justice, sans équité et sans l'accord des parties en cause. Une solution qui serait imposée serait sans effet et s'avérerait, tôt ou tard, illusoire à l'extrême. Mais c'est au Premier Ministre du Liban, chef de la délégation, qu'il appartiendra d'exprimer dans les termes qu'il faut, devant la Commission compétente, l'attitude de son Gouvernement sur cette question. Pour l'instant, en raison du fait qu'il siège au Conseil économique et social, que son pays a des intérêts considérables dans ce domaine, et enfin parce qu'il est convaincu que les problèmes humains touchant les domaines économique, social, culturel et spirituel sont d'une extrême importance, M. Malik portera son

that the economic, social, cultural and spiritual concerns of man were supreme.

It was at once interesting and disturbing that, in the initial general debates of the two preceding sessions of the General Assembly, most of the speakers had paid relatively little attention to economic and social matters. That had not been true to the same extent of the present session, for so far there had been persistent reference to the positive achievements and promise of the Economic and Social Council. It was especially gratifying and encouraging to hear the representative of the United States of America, Mr. Marshall (139th meeting), the representative of the United Kingdom, Mr. Bevin (144th meeting), and the representative of New Zealand, Mr. Thorn (144th meeting) and others stress the importance of the work of the Council.

But, in the past, speakers had been almost wholly absorbed in political issues. If it was not the veto, it was the «Little Assembly». If it was not the «Little Assembly», it was warmongering. If it was not warmongering, it was Korea. If it was not Korea, it was certainly Greece or Palestine. The result had been that the United Nations had come to be identified in the public eye with the sort of problem and atmosphere prevailing in the Security Council and in the First Committee of the Assembly.

Four reasons had doubtless conspired to bring that situation about.

First, the public fed on the sensational and the negative. There was less interest in or patience with the quiet, the unobtrusive, the positive. As the public was intrigued to the utmost by political controversy, rather than by social and economic construction, the open disagreements in the Security Council and in the First Committee suited its predilection perfectly.

Secondly, a pre-condition of the real flowering of the social and economic activity of the United Nations had from the very beginning been the existence of genuine peace and confidence among nations. But everyone knew that peace was not yet established; that there was a fundamental, pervasive political uncertainty. In such a political and psychological atmosphere, how could genuine international co-operation in the economic and social field really occur?

Thirdly, the political issues on which United Nations leadership had concentrated were admittedly of decisive importance. The veto, war-

attention uniquement sur les travaux économiques, sociaux et culturels de l'Organisation des Nations Unies.

Il est à la fois intéressant et troublant de noter que lors des deux précédentes sessions de l'Assemblée générale, au cours de la discussion générale qui eut lieu pendant les premières séances, la plupart des orateurs n'ont guère prêté d'attention aux questions économiques et sociales. Cette remarque n'est pas aussi valable pour la présente session car, jusqu'à présent, il a été à maintes reprises fait état des résultats déjà atteints par le Conseil économique et social et de ceux que l'on peut entrevoir. Il a été particulièrement agréable et encourageant d'entendre le représentant des États-Unis d'Amérique, M. Marshall (139<sup>e</sup> séance), le représentant du Royaume-Uni, M. Bevin (144<sup>e</sup> séance), le représentant de la Nouvelle-Zélande, M. Thorn (144<sup>e</sup> séance), et d'autres orateurs, souligner l'importance du travail du Conseil.

Mais, au cours des sessions précédentes, les orateurs s'étaient presque exclusivement occupés de questions politiques, si ce n'était pas le veto, c'était «la petite Assemblée»; s'il ne s'agissait pas de «la petite Assemblée», il s'agissait des incitateurs à la guerre. Quand ce n'était pas les incitateurs à la guerre, c'était la Corée; si ce n'était pas la Corée, c'était certainement la Grèce ou la Palestine. Le résultat a été que l'Organisation des Nations Unies en était arrivée à s'identifier, aux yeux du public, au genre de problèmes et de climat que l'on rencontre au Conseil de sécurité et à la Première Commission de l'Assemblée.

Quatre raisons ont, sans aucun doute, concouru à créer cette situation.

En premier lieu, le public se repaît de tout ce qui est sensationnel et négatif. Il attache moins d'intérêt à ce qui est tranquille, discret et positif. Comme le public manifeste plus de curiosité pour la controverse politique que pour la construction de l'édifice social et économique, les désaccords qui se manifestent publiquement au sein du Conseil de sécurité et de la Première Commission servent ses goûts à la perfection.

En deuxième lieu, la paix et la confiance entre nations a toujours été une condition indispensable à la vraie bonne marche des travaux de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines social et économique. Mais tout le monde sait que la paix n'a pas encore été établie et que l'incertitude politique prévaut partout. Dans un tel climat politique et économique, comment une vraie coopération internationale dans les domaines économique et social pourrait-elle se manifester?

En troisième lieu, les questions politiques qu'a surtout étudiées l'Organisation des Nations Unies sont, on le reconnaît, d'importance décisive. Le



mongering, Palestine, atomic energy; those and like matters certainly deserved the attention which they had aroused.

Finally, it had to be confessed that the Member Governments in many cases still thought in terms of the concepts of the League of Nations rather than of the United Nations. They had not yet sufficiently understood that international economic, social and cultural co-operation was of the very essence of the new world Organization. They tended, therefore, for the most part, to send to the General Assembly politicians to whom political issues were clear and decisive, rather than economists, sociologists and thinkers, who saw everything ultimately as a function of the spirit and mind of man, and of basic social and material conditions. Many Governments and their representatives still thought only in terms of position, security and balance of power; they still lived in the age of the League of Nations.

Doubtless, all those factors had contributed to the exaggeration of the political at the expense of the economic, social and spiritual in the deliberations of the United Nations. That exaggeration, however, must be corrected.

In order that the Assembly might better see the full scope of its economic and social tasks, Mr. Malik wished to make a general review of the origins, structure and achievements, such as they were, of the Economic and Social Council, the organ of the United Nations charged with the promotion of international collaboration towards the great positive human goals suggested in Article 55 of the Charter, « higher standards of living, full employment, and conditions of economic and social progress and development ... fundamental freedoms for all ». He wished further to make a few critical observations concerning the essential and accidental limitations of the world Organization in social, economic and cultural international co-operation, and in the light of that criticism, to turn to certain proposals which either could be given effect within the framework of the Charter or required fundamental Charter revision. Finally, he desired to bring into greater prominence and sharper relief two of the most important enterprises in that field.

At the San Francisco Conference representatives of many Governments had been quick to grasp the double importance of the Dumbarton Oaks proposals for an Economic and Social Council; namely, economic and social justice both as a necessary prerequisite for enduring peace and as an end in itself. It was true that the architects of the Dumbarton Oaks working paper had

veto, l'incitation à la guerre, la Palestine, l'énergie atomique, ces problèmes et d'autres méritent certes l'attention qui leur est consacrée.

Enfin, il faut reconnaître que les États Membres, dans nombre de cas, pensent encore en termes de la Société des Nations plutôt qu'en ceux de l'Organisation des Nations Unies. Ils n'ont pas encore suffisamment compris que la coopération internationale dans les domaines économique, social et culturel est l'essence même de la nouvelle Organisation mondiale. Aussi ont-ils tendance, pour la plupart, à envoyer à l'Assemblée générale des hommes politiques à qui sont familiers les problèmes politiques et qui leur accordent une importance primordiale, plutôt que des économistes, des sociologues, des intellectuels, pour qui tout est, en définitive, fonction de l'esprit humain et des conditions sociales et matérielles. Nombre de Gouvernements et de représentants pensent encore uniquement en termes de prise de position, de sécurité et d'équilibre des forces. Ils vivent encore à l'âge de la Société des Nations.

Tous ces facteurs ont, sans aucun doute, contribué à l'importance exagérée donnée au politique aux dépens de l'économique, du social et du spirituel dans les délibérations de l'Organisation des Nations Unies. Cette exagération doit être corrigée.

Afin que l'Assemblée puisse mieux voir la pleine étendue de sa tâche économique et sociale, M. Malik désire faire un examen schématique de l'origine, de la structure et des réalisations du Conseil économique et social. Ce Conseil est l'organe des Nations Unies chargé d'établir la collaboration internationale pour la réalisation des grands buts énoncés à l'Article 55 de la Charte et qui sont : « le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social... les libertés fondamentales pour tous... ». M. Malik désire, en outre, formuler quelques critiques concernant les limitations essentielles et accidentelles de l'Organisation mondiale dans le domaine de la coopération internationale, sociale, économique et culturelle et, à la lumière de ces critiques, examiner certaines propositions susceptibles d'être appliquées soit dans le cadre de la Charte, soit après révision fondamentale de la Charte. Enfin, il désire souligner deux des plus importantes mesures prises dans ce domaine.

A la Conférence de San-Francisco, les représentants de nombreux Gouvernements ont rapidement saisi la double importance des propositions de Dumbarton Oaks en vue de la constitution d'un Conseil économique et social; en effet, la justice dans les domaines économique et social est à la fois une condition préalable d'une paix durable et une fin en soi. Il est vrai que les



been, in 1944, primarily preoccupied with questions of security, adjudication and trusteeship, and had given only a secondary place to the proposed innovation in international co-operation. But, at San Francisco, many voices had at once urged that the proposed Economic and Social Council should be established as a principal organ of the United Nations, and throughout the world many peoples had centred their hopes for an enduring and growing peaceful order upon its dynamic operation.

The first reason why all Governments should attach great significance to the introduction of a new structural element not found in the League of Nations had been given by Mr. Ford, the representative of Australia, who had said :

« A permanent system of security can be made effective and acceptable only if it has a foundation in economic and social justice, and real international stability can be achieved only by promoting measures of economic advancement as well as by maintaining security<sup>1</sup> ».

The dependence of security upon the realization of justice had first been interpreted with direct reference to the organs of the United Nations by Mr. Aglion, the representative of France, when he had stated :

« If the Economic and Social Council is successful in its task of preparing the future basis of peace by securing effective international co-operation to ensure the rights of man and to ensure the essential freedoms, then we consider that we will never need the coercive measures which are provided under other parts of the Charter through the Security Council. »<sup>2</sup>

Although war still raged both in Asia and Europe when the San Francisco Conference was convened, the delegates of the United Nations, in the exalted spirit of that moment, had been capable of looking further than the mere usefulness of justice and freedom for the securing of order and peace. Again, Mr. Ford had stated clearly the conviction of all when he said :

« Apart from the relationship of welfare to security, welfare is an end in itself. Greater welfare, employment for all, and rising standards of living for the masses have been promised in international declarations, such as the Atlantic Charter, and in the national declarations of policies of most of the socially-advanced countries

<sup>1</sup> See *Documents of the United Nations Conference on International Organization*, San Francisco, 1945, Volume I, page 171.

<sup>2</sup> *Ibid.*, Volume VIII, page 62.

auteurs des documents de Dumbarton Oaks se sont, en 1944, préoccupés surtout des questions de sécurité et de tutelle et n'ont donné qu'une place secondaire à cette innovation dans le champ de la coopération internationale. Mais, à San-Francisco, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer avec insistance que le Conseil économique et social devienne l'un des organes principaux de l'Organisation des Nations Unies. Dans le monde entier, les peuples ont cru que les travaux de ce Conseil permettraient d'établir un ordre fondé sur une paix durable.

La principale raison qui fait que tous les Gouvernements doivent attacher la plus grande importance à l'introduction d'un élément qu'on ne trouvait pas à la Société des Nations a été donnée par M. Ford, le représentant de l'Australie, qui a dit :

« Il est indispensable, pour qu'un système de sécurité soit efficace et acceptable, qu'il soit fondé sur la justice économique et sociale et l'on ne réalisera véritablement la stabilité internationale qu'en favorisant les mesures de progrès économique tout en maintenant la sécurité<sup>1</sup>. »

M. Aglion, représentant de la France, a, le premier, exprimé, en se référant directement aux organes des Nations Unies, combien la sécurité dépend de la réalisation de la justice. Il a, en effet, déclaré :

« Si une coopération sur le plan des droits de l'homme, sur le plan des questions sociales et économiques arrive à se réaliser avec un plein succès, nous pensons que le Conseil économique et social pourra créer une atmosphère telle que les mesures de répression n'auront jamais à être employées. C'est ce que nous souhaitons tous<sup>2</sup>. »

Bien que la guerre fût encore rage, tant en Asie qu'en Europe, lors de la Conférence de San-Francisco, les représentants des Nations Unies, dans l'exaltation du moment, ont vu plus loin que la simple utilisation de la justice et de la liberté en vue de garantir l'ordre et la paix. De nouveau, M. Ford a clairement exprimé la conviction de tous :

« Indépendamment des rapports entre le bien-être et la sécurité, le bien-être demeure une fin en lui-même. Un plus grand bien-être, du travail pour tous et des conditions de vie plus satisfaisantes ont été promis dans les déclarations internationales, telle que la Charte de l'Atlantique, ainsi que dans les déclarations politiques

<sup>1</sup> Voir les *Documents de la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale*, San-Francisco, 1945, tome I, page 203.

<sup>2</sup> *Ibid.*, tome VIII, page 76.

of the world. All this has been pledged. It is necessary to redeem the pledge. The pledge should be written into the Charter of the world Organization as an objective, but that is not enough. Suitable machinery must be provided for the progressive fulfilment of the pledge".<sup>1</sup>

The gathering at San Francisco had so clearly perceived the indispensable and dynamic role which the future Economic and Social Council should play in world affairs that practically every one of the amendments to the original proposals which were adopted with reference to the Council, often unanimously, aimed at extending its scope and the means at its disposal. There had been a ground-swell of conviction — especially among the medium-sized and smaller nations — that international economic and social co-operation must not be an appendix to the political work of the United Nations, but should share with it the best efforts of all nations.

As early as 31 October 1944, the Mexican Government had issued a memorandum on the Dumbarton Oaks proposals. Referring to the Economic and Social Council, it spoke of:

«...the advisability of such a Council being included among the principal organs of the United Nations... In fact, the Economic and Social Council, which constitutes a praiseworthy innovation with respect to the League system, will, in the field of its competence... be the equivalent of the Security Council in the juridical-political field. The latter Council will occupy itself with organizing the necessary machinery for obtaining 'freedom from fear'... while the former... will be entrusted with an analogous task with respect to 'freedom from need'». <sup>2</sup>

Mr. Anthony Eden, in his opening address, had stressed the «equal importance» of economic and political problems when he said:

«...I have laid emphasis on the provision of international machinery for the settlement of political disputes. But of equal importance with this is the solution of economic problems which, if untended, can themselves sow the seeds of future war. This will be the task of the Economic and Social Council which finds its place in the

nationales de la plupart des nations avancées au point de vue social. Tout ceci a été promis. Il est nécessaire de renouveler cette promesse. Elle doit être inscrite dans la Charte de l'Organisation mondiale comme un objectif à atteindre. Mais ceci n'est pas suffisant. Un organisme approprié doit être prévu pour la réalisation progressive de cette promesse <sup>1</sup>.»

Les hommes réunis à San-Francisco ont si nettement compris le rôle indispensable et dynamique que le futur Conseil économique et social devait jouer dans les affaires mondiales que presque tous les amendements aux propositions primitives — amendements qui ont souvent été adoptés à l'unanimité — visaient à étendre le champ d'action du Conseil et les moyens mis à sa disposition. Les nations — surtout les nations moyennes et petites — avaient la conviction grandissante que la coopération internationale économique et sociale ne devait pas être une annexe du travail politique de l'Organisation des Nations Unies, mais que, au contraire, elle devait bénéficier au même titre des plus généreux efforts de toutes les nations.

Dès le 31 octobre 1944, le Gouvernement du Mexique a publié un mémorandum concernant les propositions de Dumbarton Oaks. Parlant du Conseil économique et social, ce mémorandum soulignait:

«...L'utilité qu'il y aurait à faire figurer un tel Conseil parmi les principaux organes de l'Organisation des Nations Unies... En fait, le Conseil économique et social qui constitue, par rapport à la Société des Nations, une innovation digne d'éloge sera, dans le champ d'action qui lui est propre, l'équivalent de ce qu'est le Conseil de sécurité dans le champ juridique et politique. Le Conseil de sécurité s'occupera de mettre sur pied l'appareil nécessaire pour affranchir les hommes de la peur. Le Conseil économique et social exécutera une tâche analogue pour affranchir les hommes du besoin <sup>2</sup>.»

M. Anthony Eden, dans son discours d'ouverture, avait souligné «l'importance égale» des problèmes économique et politique en disant:

«J'ai souligné ici cette part de notre tâche qui doit déterminer les dispositions de la procédure internationale pour la solution des différends politiques. Mais la solution des problèmes économiques est tout aussi importante, car, si ceux-ci restaient en suspens, ils pourraient, de leur propre chef, donner naissance à une guerre

<sup>1</sup> See *Documents of the United Nations Conference on International Organization*, San Francisco, 1945. Volume I, page 176

<sup>2</sup> *Ibid.*, Volume III, page 86.

<sup>1</sup> Voir les *Documents de la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale*, San-Francisco, 1945, tome I, page 209.

<sup>2</sup> Ce mémorandum n'a pas paru en français

proposals now before you. It is our duty to ensure that this Council shall be well adapted to play its full part in our new structure of peace».<sup>1</sup>

Those views had prevailed, and that broad conception of the Economic and Social Council was now enshrined in the Charter in Article 7 and in Articles 55 to 72. The Economic and Social Council had been constituted as one of the principal organs of the United Nations, and had been declared responsible, under the authority of the General Assembly, for the discharge of all the functions set forth in Chapter IX—in short, for the promotion of such economic, social, health, cultural and educational standards, especially with regard to the observance of human rights and fundamental freedoms for all, as would lead towards «the creation of those conditions of stability and well-being which are necessary for peaceful and friendly relations among nations». Thus, at the moment the final text of the Articles on the Economic and Social Council was being approved after weeks of elaboration, it had been possible for Mr. Arutiunian, the USSR representative, to say on behalf of his delegation :

«I believe that Committee II/3 did a serious and fine work, having considered all the principal problems of machinery for international economic and social co-operation within the scope of the international Organization. Our feeling is that the arrangements for the international economic and social co-operation are very important for the success of the international Organization. The lasting peace to come will depend, to a great extent, on the development of the international economic and social co-operation of the United Nations».<sup>2</sup>

It had also been possible for Field-Marshal Smuts, the distinguished President of Commission II under which the work of Committee 3 had been accomplished, to declare :

«The Charter makes three important innovations and introduces three new subjects. One is the matter of economic and social arrangements including provision for the Economic and Social Council. Another is regional arrangements, and the third is the trusteeship arrangements. These three subjects are new, and they are all important,

future. Cette tâche incombera au Conseil économique et social dont la création, comme il se doit, se place naturellement dans les propositions que vous considérez actuellement. C'est notre devoir d'assurer à ce Conseil les moyens de remplir son rôle dans le cadre de la paix future <sup>1</sup>.»

Ces vues ont prévalu, et cette large conception du rôle du Conseil économique et social a été incluse dans la Charte à l'Article 7 et aux Articles 55 à 72. On a fait du Conseil économique et social l'un des organes essentiels de l'Organisation des Nations Unies; il est chargé, sous l'autorité de l'Assemblée générale, de toutes les fonctions énoncées dans le chapitre IX; c'est-à-dire de la création de conditions économiques, sociales, culturelles, de santé et d'éducation — en particulier en ce qui concerne l'observation des droits de l'homme et des libertés fondamentales — de nature à «créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales». Aussi, au moment où, après des semaines de travail, le texte final des Articles relatifs au Conseil économique et social a été approuvé, M. Arutiunian, représentant de l'URSS, a pu dire, au nom de sa délégation :

«Le Comité, nous en sommes convaincus, a fait un excellent travail et a examiné d'une façon particulièrement détaillée toutes les questions de coopération économique, sociale et intellectuelle. Nous estimons, en ce qui nous concerne, que tous les arrangements internationaux qui pourront être faits pour assurer une coopération dans ce domaine sont très importants pour le succès de l'Organisation que nous sommes en train d'établir. La paix durable dépendra, en effet, en grande partie d'un développement sain de la coopération économique et sociale entre les Nations Unies <sup>2</sup>.»

De même, le Maréchal Smuts, Président de la Commission II, dont dépendait le Comité 3, a pu déclarer :

«La Charte que nous sommes en train de préparer prévoit trois innovations : d'abord les arrangements économiques et sociaux; en second lieu, les arrangements régionaux; en troisième lieu, la question du *Trusteeship*, c'est-à-dire la tutelle internationale. Ce sont là trois nouveaux sujets d'importance. Mais je crois pouvoir assurer

<sup>1</sup> See *Documents of the United Nations Conference on International Organization*, San Francisco, 1945, Volume I, pages 139-140.

<sup>2</sup> *Ibid.*, Volume VIII, page 56.

<sup>1</sup> Voir les *Documents de la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale*, San-Francisco, 1945, tome I, page 162.

<sup>2</sup> *Ibid.*, tome VIII, page 70.



but I think I may say without fear of contradiction that much the most important of these three is... the economic and social arrangements and the Economic and Social Council.»<sup>1</sup>

In his concluding address President Truman had been able to state :

«A just and lasting peace cannot be attained by diplomatic agreement alone, or by military cooperation alone. Experience has shown how deeply the seeds of war are planted by economic rivalry and by social injustice. The Charter recognizes this fact for it has provided for economic and social co-operation as well. It has provided for this co-operation as part of the very heart of the entire compact.»<sup>2</sup>

The aims of the Economic and Social Council lay therefore at the very heart of the compact made by Members of the United Nations. What that Council, in fact, was, and what it had done plainly deserved consideration.

Since the economic and social tasks undertaken had been so many-sided, flexible and varied machinery had had to be developed. The Preparatory Commission in the closing months of 1945, the first part of the first session of the General Assembly in the opening weeks of 1946, and the first four sessions of the Economic and Social Council held within the space of the fourteen months which began in January 1946, had envisaged and authorized the basic organizational structure of the Council as it was at present. At the first and second sessions of the Council nearly every member had found an occasion to salute and welcome the new type of body consecrated to international economic and social co-operation, and especially memorable statements had been made by the representatives of Belgium, Canada, China, the United Kingdom and the United States of America. Their whole tenor of expectancy and joy was perhaps best conveyed in an observation of Sir Ramaswami Mudaliar, the distinguished first President of the Economic and Social Council, to whom the Council owed so much in respect of both its conception and initiative, who said :

«It has been realized more clearly than ever before by all the delegations which have attended the United Nations — and by none more so than the members of the Economic and Social Coun-

sans être contredit que le plus important est certainement celui qui concerne la coopération économique et sociale ainsi que le Conseil économique et social...»<sup>1</sup>

Dans son discours de clôture, le Président Truman a pu dire :

«On ne peut atteindre une paix juste et durable uniquement par des accords diplomatiques ou uniquement par une coopération militaire. L'expérience a montré jusqu'à quel point la rivalité économique et l'injustice sociale contribuent à faire naître la guerre. La Charte reconnaît ce fait, puisqu'elle a prévu aussi une coopération économique et une coopération sociale. Elle a prévu cette coopération comme partie essentielle de cet accord»<sup>2</sup>.

Les buts du Conseil économique et social sont, par conséquent, un aspect essentiel du pacte conclu par les Membres de l'Organisation des Nations Unies. Ce qu'est, en fait, ce Conseil, ce qu'il a accompli, mérite certainement d'être examiné.

Comme les tâches entreprises dans les domaines économique et social ont des aspects très divers, un mécanisme souple et varié a dû être créé. La structure du Conseil, telle qu'elle est aujourd'hui, a été étudiée et décidée dans ses grandes lignes par la Commission préparatoire au cours des derniers mois de 1945, par l'Assemblée générale au cours de la première partie de sa première session, dans les premières semaines de 1946, et par le Conseil économique et social au cours de ses quatre premières sessions, qui se sont étendues sur quatorze mois à partir de janvier 1946. Au cours des première et deuxième sessions du Conseil, presque tous les membres ont eu l'occasion de saluer ce nouvel organisme consacré à la coopération internationale dans les domaines économique et social et de se féliciter de son existence; des déclarations particulièrement importantes ont été faites à ce sujet par les représentants de la Belgique, du Canada, de la Chine, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique. Sir Ramaswami Mudaliar, premier Président du Conseil économique et social, envers qui le Conseil a une si lourde dette de gratitude, a peut-être exprimé le mieux les espérances que la création du Conseil avait fait naître. Sir Ramaswami Mudaliar a dit :

«Toutes les délégations auprès des Nations Unies, et les membres du Conseil économique et social tout particulièrement, se rendent compte plus clairement que jamais que c'est de l'œuvre

<sup>1</sup> See *Documents of the United Nations Conference on International Organization*, San Francisco, 1945, Volume VIII, page 52.

<sup>2</sup> *Ibid.* Volume I, page 717.

<sup>1</sup> Voir les *Documents de la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale*, San-Francisco, 1945, tome VIII, page 52.

<sup>2</sup> Ce discours n'a pas paru en français.

cil — that on the work of this Council, on the manner in which it tackles its responsibilities, on the ability which it possesses to solve intricate economic problems of a complicated nature, depends the chance of achieving real security and peace in the world of the future. It is in that spirit that I am sure all of us who have become members of the Economic and Social Council will work; it is with that spirit that I am sure we shall be animated».<sup>1</sup>

The result of the original organizational labours of the Council had been a keenly articulated set of inter-related institutions. Working directly under the Council were nine functional Commissions dealing with problems varying from narcotic drugs to the status of women and three regional Economic Commissions concerned with Europe, Asia and the Far East, and Latin America respectively, and with it were associated a group of operational projects such as the International Children's Emergency Fund. Eight international conferences about special problems had been instigated by the Council, and, in some cases, arrangements had been completely prepared under its guidance; thirteen inter-governmental organizations had been or were being brought into relationship with the United Nations as specialized agencies through agreements negotiated by the Council; and sixty-nine non-governmental organizations had been brought into consultative status through arrangements worked out by the Council. The branches of the Secretariat dealing with all those activities had been correspondingly expanded. The Economic and Social Council reviewed, directed and co-ordinated all that multifarious activity in the course of two or three intensive sessions every year, and it had so far held 225 plenary meetings. The total volume of work accomplished by the several groups of institutions poured into the pool of General Assembly business through the yearly report of the Economic and Social Council and through the appropriate sections of the annual report of the Secretary-General.

Out of the dismal recent past of international anarchy and national autarchy in the economic, social and cultural realms, a faint glimmer of a pattern was thus beginning to emerge through the work of the Economic and Social Council and its subsidiary and related organs. Co-ordinating the efforts of those manifold contributors to the processes of co-operation during the three previous years of tension and continuing crises, the Council had made heavy and growing demands upon the Secretariat of the United Nations, which had established well over 400 posts in the econo-

de ce Conseil, de la façon dont il s'acquittera de ses responsabilités, de la capacité dont il fera preuve en cherchant à résoudre les problèmes économiques si complexes, que dépendent la sécurité réelle du monde et la paix de l'avenir. Je suis sûr que c'est dans cet esprit que tous les membres du Conseil économique et social travailleront; je suis sûr que nous serons tous animés de cet esprit<sup>1</sup>.»

Les premiers travaux du Conseil ont permis l'établissement d'une série d'institutions étroitement reliées l'une à l'autre. Neuf Commissions organiques ont été établies, qui travaillent directement sous le contrôle du Conseil. Ces Commissions organiques s'occupent de problèmes tels que celui des stupéfiants et celui de la condition de la femme. Trois Commissions économiques régionales s'occupent de l'Europe, de l'Asie et de l'Extrême-Orient, et de l'Amérique latine. Enfin, le Conseil s'occupe d'organismes tels que le Fonds international de secours à l'enfance. Le Conseil a pris l'initiative de réunir huit conférences internationales pour examiner divers problèmes. Treize organisations intergouvernementales sont ou seront reliées à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'institutions spécialisées, grâce à des accords négociés par le Conseil. Soixante-neuf organisations non-gouvernementales ont reçu un statut consultatif grâce à des accords étudiés par le Conseil. Les branches du Secrétariat qui s'occupent de ces questions ont été développées. Chaque année, le Conseil économique et social revoit, dirige et coordonne toutes ces activités multiformes au cours de deux ou trois sessions, très chargées; jusqu'à présent, il a tenu 225 séances plénières. Le résultat du travail accompli par toutes ces institutions est communiqué à l'Assemblée générale dans le rapport annuel du Conseil économique et social ou dans le rapport annuel du Secrétaire général.

Au sein de l'anarchie, à l'échelle internationale, et de l'autarcie, à l'échelle nationale, dont nous sommes témoins, une faible lueur apparaît, grâce au travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou apparentés. Pour coordonner ces efforts, le Secrétariat, à qui l'on a confié une lourde tâche, a établi plus de 400 postes dans les domaines économique et social. Pour donner une idée purement quantitative du travail qu'il a fallu accomplir, on peut rappeler que le Secrétariat a produit, au cours de la dernière année, plus de 95.000 pages de

<sup>1</sup> See *Official Records of the Economic and Social Council, First Year, First Session, page 7.*

<sup>1</sup> Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, première année, première session, page 7.*

mic and social fields and which had, to cite a purely formal measure of the work involved, produced in the last year more than 95,000 original pages of documents, or, with all translations and copies more than 70 million impressions. During the Assembly's debates on social and economic issues, it was important for that body to bear in mind the sheer bulk of the activities of the largest Council of the United Nations, but it was far more important to see clearly the total structure and to appraise the typical achievements of the Council and its related bodies.

Looking first at the functional Commissions, Mr. Malik said the following activities deserved to be noted. The Economic and Employment Commission had been the source of one of the first documented pictures of war devastation in Europe and of the specific short-term and long-term problems involved in recovery; the Transport and Communications Commission had initiated improvements in national passport and frontier regulations and in the international organization of both maritime shipping and inland transport; the Fiscal Commission had launched valuable research on public finance and public debt and prepared the establishment of an authoritative fiscal information service; the Statistical Commission had not merely continued the services formerly provided by the League of Nations but had developed a central statistical unit for all United Nations organs and associated organizations and prepared a programme destined to improve the usefulness of the censuses which many Governments were planning to take in 1950 as well as the permanent comparability of national statistics; the Population Commission, working closely with the Statistical Commission, had in preparation a demographic yearbook and studies on migratory movements and population trends; the Social Commission, pursuing a wide variety of practical tasks, had been particularly effective in strengthening international agreements concerning the suppression of traffic in women and children, as well as in contributing to the training of social welfare workers; the Commission on Narcotic Drugs, having taken over the functions formerly fulfilled in that field by the League of Nations, had forged ahead with a massive attack upon the whole problem of the production of such drugs for non-medical use; the Commission on the Status of Women had accomplished pioneer work in surveying the actual situation of women all over the world with regard to their political, economic, educational, civil and social rights, and the Commission on Human Rights had elaborated texts embodying the principles upon which not only the advance

documents originaux ou, en comptant les traductions et les copies, plus de soixante-dix millions de feuilles imprimées. Il faut que, en examinant les questions économiques et sociales, l'Assemblée ait présente à l'esprit la masse de travail accompli par ce Conseil, qui est l'organe le plus actif de l'Organisation. Il est plus important encore de se rendre clairement compte de la structure d'ensemble du Conseil et des organismes qui lui sont rattachés, ainsi que du travail qu'ils ont accompli.

Parlant d'abord des commissions organiques, M. Malik dit qu'il y a lieu de tenir tout particulièrement compte de certains travaux accomplis. La Commission économique et de l'emploi a fourni le premier tableau détaillé des destructions occasionnées en Europe par la guerre et des problèmes à court et à long termes de reconstruction. La Commission des transports et des communications a pris l'initiative d'améliorer les règlements concernant les passeports nationaux et les formalités frontalières, ainsi que l'organisation internationale des transports maritimes et fluviaux. La Commission fiscale a entrepris des recherches de grande valeur sur les finances et la dette publique et a préparé la création d'un service d'information fiscale compétent. La Commission de statistique n'a pas seulement continué à remplir les fonctions prévues par la Société des Nations, elle a établi un organisme central de statistique pour tous les organes de l'Organisation des Nations Unies et les organisations rattachées à celle-ci. Elle a préparé un programme destiné à accroître l'utilité des recensements auxquels nombre de Gouvernements ont l'intention de procéder en 1950. Elle a, en outre, permis d'établir des comparaisons entre les diverses statistiques nationales. Travaillant en liaison avec la Commission de statistique, la Commission de la population a préparé un annuaire démographique et des études des mouvements de migration et des tendances des mouvements de la population. La Commission des questions sociales, qui s'acquitte de tâches nombreuses et variées, a obtenu des résultats remarquables dans le domaine de la répression de la traite des femmes et des enfants et de la formation de fonctionnaires du service social. La Commission des stupéfiants, qui a repris les fonctions de la Société des Nations dans ce domaine, a lancé une énergique attaque contre la production de stupéfiants pour des fins non médicales. La Commission de la condition de la femme a accompli un travail utile en étudiant la condition de la femme dans le monde du point de vue de ses droits politiques, économiques, civils, sociaux et de son droit à l'éducation. La Commission des droits de l'homme a préparé des textes qui portent sur des principes dont dépend



but indeed the very survival of all civilization depended.

The four operational projects of the United Nations, bearing directly upon the lives of millions of people and involving the expenditure of many millions of dollars, had all been in the humanitarian field.

The urgency of the refugee problem, when UNRRA had closed down, had compelled the Council to set up its own special Committee on Refugees and Displaced Persons, which had led to the establishment of the Preparatory Commission of the International Refugee Organization. As that sorely-needed inter-governmental agency was slowly coming into being, the Preparatory Commission had had to take concrete action, and it had, in the year beginning 1 July 1947, seen to the repatriation or resettlement of more than 200,000 persons, while continuing to maintain 625,000 more.

The Advisory Committee on Social Welfare Services' programme constituted a second operational project. That programme made social welfare experts, as well as training in that field, available to countries requiring such aid, and developed a variety of rehabilitation services for special categories of the populations of war-devastated and under-developed regions. Requests for such help had been received from thirty-two countries in 1947 and from forty-nine countries during the first half of 1948.

In order that private individuals might contribute directly to the relief of the suffering of the widest category of sufferers in the present catastrophic times, the United Nations Appeal for Children — a call to the citizens of the world to give a day's pay for the relief needs of children of whatever nationality, race and religion — had been carried out by a unit of the Secretariat under the policy direction of the Council. While the full results of that appeal were not yet known, it was enormously significant that fifty-two nations had undertaken to organize such an appeal and that the final returns from seven countries and the preliminary reports of seventeen others indicated that the equivalent of 16 million dollars would be contributed.

It was, however, the fourth of the operational projects, the International Children's Emergency Fund, that was designed to be the United Nations' continuing instrument for the alleviation of the suffering of children, an instrument which must be strengthened and maintained as long as war devastation and dislocation continued to keep

non seulement le progrès, mais la vie même de notre civilisation.

L'Organisation des Nations Unies a organisé quatre campagnes qui ont des répercussions directes sur la vie de millions d'hommes, qui entraînent des dépenses de l'ordre de millions de dollars et qui ont, toutes les quatre, des fins humanitaires.

L'importance assumée par le problème des réfugiés après la dissolution de l'UNRRA a amené le Conseil à établir son propre comité de réfugiés et de « personnes déplacées ». Cela a conduit à la création de la Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés. Pendant que cet organisme intergouvernemental, dont le besoin se faisait cruellement sentir, commençait à prendre forme, la Commission préparatoire a dû prendre des mesures concrètes et, au cours de l'exercice qui a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1947, elle s'est occupée du rapatriement et du rétablissement de plus de 200.000 personnes, tout en assurant la subsistance de 625.000 autres réfugiés et « personnes déplacées ».

Le Comité consultatif du service social a élaboré un autre plan d'action. En vertu de ce plan, l'on a mis à la disposition des pays qui en avaient besoin des experts en matière de service social, ainsi que les moyens nécessaires pour former de tels experts. Il a établi divers services de réadaptation pour les peuples qui ont souffert de la guerre et pour les régions insuffisamment développées. Trente-deux pays, en 1947, et quarante-neuf, dans la première moitié de 1948, ont demandé une aide de cette nature.

En vue de permettre aux particuliers d'aider à soulager les souffrances des victimes de cette période tragique, l'appel des Nations Unies en faveur de l'enfance a été adressé à tous les citoyens du monde pour qu'ils donnent une journée de leur salaire pour aider les enfants, sans distinction de nationalité, de race et de religion. Cet appel a été lancé par une section du Secrétariat sous la direction du Conseil économique et social. Les résultats de cet effort ne sont pas encore entièrement connus. Il est néanmoins remarquable que cinquante-deux nations aient entrepris d'organiser cette campagne et que les rapports définitifs de sept pays et les rapports préliminaires de dix-sept autres indiquent que la contribution de ces pays équivaut à seize millions de dollars.

Cependant, c'est le quatrième plan d'action, le Fonds international de secours à l'enfance, qui est destiné à être l'instrument permanent qui devra permettre à l'Organisation des Nations Unies de soulager les souffrances des enfants. Cet instrument doit être renforcé et on doit continuer de s'en servir aussi longtemps que les

more than 200 million of the world's children in misery.

In the fifteen months of its operation, the International Children's Emergency Fund had brought regularly a supplementary meal to more than four million children and nursing or pregnant mothers in over twelve European countries. It had embarked upon an anti-tuberculosis vaccination programme which would reach more than 50 million children in Europe alone, and it was starting an anti-venereal disease project and a regional malaria-control project for its special groups children and mothers. The feeding programme in Asia was just getting under way. Those indispensable services had required the allocation in 1948 of funds amounting to 68 million dollars, or about twice the budget of the United Nations itself a sum almost entirely contributed by the Governments of twenty-one countries, especially by the Government of the United States of America which, by act of Congress, held itself ready to give seventy-two dollars for every twenty-eight dollars contributed in the aggregate by other Governments. Yet the Board of the International Children's Emergency Fund had had to report that its work had only helped a small part of the mass of children who needed its aid. A minimum programme for 1949 was budgeted at 78 million dollars, a sum which could be attained only if Governments would contribute at least 20 million dollars more than they had so far pledged.

As operational projects under the Council had made direct attacks upon the colossal needs of many war victims, the inter-governmental conferences and the agreements negotiated with inter-governmental agencies had been means by which the Council had attempted to attack fundamental and sometimes long-standing problems of society as a whole. Thus, in four preparatory and four plenipotentiary conferences initiated by the Council, the World Health Organization, the International Trade Organization, and the Inter-Governmental Maritime Consultative Organization had been created. In other international or technical conferences held or to be held, such subjects as freedom of information, passports and frontier formalities, relief needs after the termination of UNRRA, world statistical collaboration, housing and town and country planning, the restriction of the production of narcotic drugs,

dévastations dues à la guerre et au désordre économique qu'elle a entraînés subsistent. Il faut, en effet, aider plus de 200 millions d'enfants qui se trouvent dans la misère.

Au cours des quinze mois de son fonctionnement, le Fonds international de secours à l'enfance a fourni régulièrement un repas supplémentaire à plus de quatre millions d'enfants, de femmes enceintes ou allaitant, appartenant à plus de douze pays européens. Il a entrepris un programme de vaccination antituberculeuse qui atteindra plus de cinquante millions d'enfants européens et il entreprend une campagne anti-vénérienne et une campagne régionale anti-paludéenne pour les enfants et les mères, catégorie dont il s'occupe spécialement. Le programme de secours alimentaire commence à se développer en Asie. En 1948, ces secours indispensables ont exigé l'ouverture de crédits atteignant soixante-huit millions de dollars, soit environ deux fois le budget de l'Organisation des Nations Unies elle-même. Cette somme est presque entièrement composée de contributions reçues des Gouvernements de vingt et un pays; le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, notamment, s'est engagé, par un acte du Congrès, à donner soixante-douze dollars chaque fois que l'ensemble des autres Gouvernements en fournit vingt-huit. Et cependant, le Comité exécutif du Fonds international de secours à l'enfance a dû faire savoir que son œuvre n'avait secouru qu'une petite partie des enfants qui avaient besoin d'aide. Pour 1949, il est prévu, au titre d'un programme minimum, un budget de soixante-dix-huit millions de dollars, montant qui ne sera atteint que si les Gouvernements contribuent au moins pour vingt millions de dollars en sus de leurs engagements actuels.

Les campagnes entreprises sous les auspices du Conseil répondaient directement aux énormes besoins d'un grand nombre de victimes de la guerre; aussi les conférences internationales et les accords conclus avec les organisations inter-gouvernementales ont-ils été pour le Conseil le moyen de s'attaquer aux problèmes fondamentaux qui, en certains cas, se posent depuis longtemps pour l'ensemble de la société. Ainsi à l'issue de quatre conférences préparatoires, et de quatre conférences plénières convoquées par le Conseil, on a créé l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale du commerce et l'Organisation maritime consultative intergouvernementale. Dans d'autres conférences internationales ou techniques, passées ou à venir, l'on a traité ou l'on traitera bientôt de sujets tels que la liberté de l'information, les formalités requises pour l'obtention des passeports et le passage des frontières, les secours nécessaires après la dissolution de l'UNRRA, la collaboration mondiale en matière de statis-

road and motor transport, and the conservation and utilization of natural resources had been or soon would be treated.

Co-ordination of the activities and work programmes of thirteen inter-governmental organizations was gradually becoming an invaluable reality. Together with the three newest of the organizations just mentioned, the group of specialized agencies in official relationship with the United Nations through the Economic and Social Council now included : the International Labour Organisation, the Food and Agriculture Organization, the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, the International Civil Aviation Organization, the International Bank for Reconstruction and Development, the International Monetary Fund, the World Health Organization, the Universal Postal Union, the International Telecommunications Union, and the recently completed International Refugee Organization.

In still another relationship the Council had, in accordance with the Charter, opened the way for the United Nations to become something other than exclusively an assembly of Governments : sixty-nine qualified non-governmental organizations had been accorded consultative status. Through that novel relationship the United Nations had the benefit of communication with millions of human beings through their own voluntarily chosen associations.

The extremely complex diversification of functions under the Council might produce the erroneous impression that the Council was nothing other than the sum total of the activities of its subordinate or related organs. In point of fact, the Council had an independent and separate life of its own. That life was revealed in its two or three sessions a year, when eighteen nations, elected by the General Assembly, met together in council for the examination of an agenda originally drawn up from items proposed by other principal organs of the United Nations, by Members of the United Nations, or by the subordinate or related organs and organizations. During that examination the Council exercised its original functions of reviewing, criticizing, judging, directing and recommending.

The Council had a direct relationship to the other principal organs of the United Nations, which was defined in precise terms in the Charter, but the subordinate or related organs had no such relationship except through the Council.

tiques, l'établissement de projets d'habitations et d'urbanisme, la limitation de la production des stupéfiants, les transports routiers, ainsi que la conservation et la mise en valeur des ressources naturelles.

La coordination des travaux et des programmes d'action entrepris par treize organisations non gouvernementales s'établit peu à peu ; outre les trois organismes les plus récents mentionnés plus haut, le groupe des institutions spécialisées qui sont officiellement en rapport avec l'Organisation des Nations Unies par le canal du Conseil économique et social comprennent, à l'heure actuelle, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation de l'aviation civile internationale, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale de la santé, l'Union postale universelle, l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation internationale pour les réfugiés, récemment établie.

En outre, dans un autre domaine de relations, le Conseil, agissant conformément à la Charte, a ouvert la voie à l'Organisation des Nations Unies afin que celle-ci ne soit pas qu'une simple réunion de représentants des Gouvernements : il a accordé le statut consultatif à soixante-neuf organisations non gouvernementales spécialisées. Ces relations nouvelles ont donné à l'Organisation des Nations Unies la possibilité d'établir une liaison avec des millions d'hommes par l'intermédiaire d'associations librement choisies par eux.

L'extrême complexité et la diversité des fonctions coordonnées par le Conseil peuvent créer une impression erronée : à savoir, que son activité n'est que la somme de celle de ses organes subsidiaires ou apparentés. En réalité, le Conseil a une activité propre, indépendante et distincte. Celle-ci se traduit par deux ou trois sessions par an, au cours desquelles dix-huit nations élues par l'Assemblée générale se réunissent pour étudier un ordre du jour composé de points qui ont été soumis par les autres organes principaux, par des Membres de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que par des institutions subsidiaires ou apparentées. En ce faisant, le Conseil remplit ses fonctions organiques, qui consistent à passer en revue les problèmes qui se posent à l'Organisation, à formuler des critiques et des jugements, à établir des directives et des recommandations.

Le Conseil est en relation directe avec les autres organes principaux de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'il a été prévu en termes précis dans la Charte ; mais les organismes subsidiaires ou apparentés n'ont pas de relation



Nor was the Council constituted in the same manner as its Commissions. While membership in the Council was by States, membership in the eight functional Commissions was only indirectly by States; both the Secretary-General and the Council had in principle a say in the determination of the representatives on those Commissions. The Council might and did make or initiate studies and reports with respect to the matters which fell within its competence; it might and did prepare conventions and call international conferences. The Council might and did furnish information to the Security Council when asked to do so; it might perform services at the request of Members of the United Nations and at the request of specialized agencies. All that was written in the Charter, and conferred upon the Council an original autonomy of its own, altogether apart from the subordinate or related organs.

Finally, the Council was a unique international forum on economic, social and cultural matters. When its debates achieved that quality of depth and detachment which should characterize them, they revealed a unique confrontation of ultimate doctrines and philosophies in the wide range of subjects covered. For all those reasons it was possible to affirm that the Council as such had an independent, original and significant being of its own.

Mr. Malik pointed out that he was fully alive to the essential and accidental limitations and difficulties of the Economic and Social Council. Its volume of business was increasing at a terrific rate, so that in spite of the highest possible pressure of work during its two previous sessions it had had to postpone a number of important items for sheer lack of time. The high pressure under which the Council worked, by comparison with any other organ of the United Nations, had in certain instances affected the quality of its output.

Procedural tangles, sometimes natural, but often artificially induced, had been a factor in delaying business. The Committee on Procedure was to review the rules of procedure before the next session of the Council; but even the most perfect set of rules could never prevent their possible manipulation when there was fundamental distrust and great issues were at stake. In that respect a Council of sovereign nations was essentially different from any national body. Propaganda speeches were potent weapons in the war of ideas, and representatives had not

aussi directe et doivent passer par le Conseil. D'autre part, le Conseil n'est pas organisé de la même façon que ses Commissions. Tandis que le Conseil a pour membres des États, ceux-ci ne sont représentés que d'une façon indirecte dans les huit Commissions organiques. En principe, aussi bien le Secrétaire général que le Conseil ont la possibilité de donner leur avis en ce qui concerne le choix des représentants nommés à ces Commissions. Le Conseil peut entreprendre des études, comme il l'a d'ailleurs fait, ou provoquer des rapports sur les matières relevant de sa compétence; il en est de même lorsqu'il s'agit de préparer des conventions et de convoquer des conférences internationales, ou de renseigner le Conseil de sécurité quand celui-ci sollicite son avis. Le Conseil peut rendre les services qui lui seraient demandés par les Membres de l'Organisation et les institutions spécialisées. Tout ceci est inscrit dans la Charte et confère au Conseil une autonomie qui lui est propre, et qui le distingue de l'ensemble des organismes subsidiaires et apparentés.

En résumé, le Conseil est un centre international unique en son genre pour l'étude des sujets économiques, sociaux et culturels. Lorsque ses débats atteignent la profondeur et le désintéressement qu'ils devraient toujours avoir, ils permettent une confrontation hors pair des doctrines et philosophies fondamentales, dans toute l'étendue des sujets traités. Pour toutes ces raisons, il est possible d'affirmer que le Conseil possède une existence propre, indépendante, originale et significative.

M. Malik souligne qu'il se rend parfaitement compte des lacunes et défauts, tant permanents qu'accidentels, dont souffre le Conseil économique et social. L'étendue de sa tâche augmente très rapidement; ainsi, en dépit du travail extrêmement assidu accompli au cours de ses deux sessions précédentes, il lui a fallu, par manque de temps, remettre l'examen d'un certain nombre de points importants. Le rythme, accéléré par rapport aux autres organes de l'Organisation des Nations Unies, que le Conseil a dû adopter pour ses travaux, a affecté dans certains cas la qualité des résultats.

Des querelles de procédure, parfois normales, mais souvent artificiellement provoquées, ont contribué aux délais. Le Comité de procédure doit revoir le règlement intérieur avant la prochaine session du Conseil; mais un règlement, fût-il parfait, ne saurait empêcher les manœuvres de procédure là où n'existe pas un minimum de confiance et où de grands intérêts se trouvent en jeu. C'est ici que réside la grande différence entre un conseil de nations souveraine et un organisme national. Les discours de propagande sont des armes puissantes dans la guerre des

been loath to make effective use of that weapon.

The quality of representation had been high on the whole; despite that fact there had in many instances been a tendency to subordinate the economic and social to the political. Thus the original autonomy of the economic and social aspects was in danger of being lost. Governments tended in some cases to issue rigid instructions, with the result that the necessary process of accommodation and compromise became impossible. When political considerations thus dominated, the Council degenerated into a mere forum where independent national policies brutally clashed. That, however, was obviously a derogation from the original integrity of the Council as a constructive, co-operative, deliberative, technical, supreme organ of the United Nations.

There was then a real decline from the spirit and vision of San Francisco. If that decline persisted, the Council would increasingly find itself dealing with petty matters. It would thus fail to rise to the great challenge of the age which had been so keenly felt at San Francisco and to which its creation had been the direct response.

The Council had concentrated on economic and social questions. It had done practically nothing in the cultural field, but had tended consistently to relegate every cultural problem to UNESCO. The Charter, however, laid original cultural responsibilities upon the Council altogether apart from any specialized agency. The same applied in respect of economic and social matters despite the fact that there were numerous specialized agencies in those fields. The intellectual and cultural delinquency of the Council had resulted in the situation that although the third Committee of the Assembly was called the «Social, Humanitarian and Cultural Committee», the cultural burden of the Committee had been practically negligible.

But the basic actual disability of the Economic and Social Council was the prevailing distrust and disagreement between the great Powers. That political and moral disharmony, not to say antagonism, vitiated and almost nullified every good endeavour. The Economic and Social Council was meant to function in an altogether different atmosphere.

The basic theoretical disability of the Council lay in the limitations imposed upon it by the Charter. The Council was only empowered to study, discuss, report and recommend; it had

idées, et les représentants n'ont pas manqué d'en faire usage.

Dans l'ensemble, la qualité des représentants a été excellente, en dépit du fait qu'en bien des cas il y ait eu une tendance à subordonner les problèmes économiques et sociaux aux problèmes politiques. De ce fait, le point de vue économique et social risque de perdre l'autonomie qui lui appartient. Parfois, les Gouvernements sont enclins à donner des instructions rigides, ce qui rend impraticable la méthode, pourtant nécessaire, des accommodements et des compromis. Lorsque les considérations politiques ont le dessus, le Conseil devient l'arène de rencontres brutales entre des politiques nationales divergentes. Ce n'est pas là, évidemment, ce qu'aurait dû être le Conseil, en tant qu'un des organes principaux de l'Organisation des Nations Unies, chargé de fonctions constructives, de fonctions de coordination, de fonctions délibératives et techniques.

On est loin de l'esprit et de la clairvoyance qui prévalurent à San-Francisco. Si ce déclin continue le Conseil se trouvera de plus en plus relégué à des tâches secondaires. Il ne pourrait plus répondre au grand défi lancé par l'époque actuelle, que l'on a si bien compris à San-Francisco et auquel la création du Conseil a été une réponse directe.

Le Conseil a limité ses efforts aux problèmes économiques et financiers. Il n'a pratiquement rien fait dans le domaine culturel, se bornant à confier à l'UNESCO toutes les questions de cet ordre. Cependant, en principe, la Charte confie au Conseil, indépendamment de toute institution spécialisée, des responsabilités d'ordre culturel; il en est de même pour tous les sujets économiques et sociaux, bien qu'on dispose dans ces domaines d'un grand nombre d'institutions spécialisées. La carence du Conseil dans les domaines intellectuel et culturel a produit une situation telle qu'en dépit du fait que la Troisième Commission de l'Assemblée porte le nom de «Commission des questions sociales, humanitaires et culturelles», la tâche culturelle de ladite commission a été pratiquement insignifiante.

Mais le défaut fondamental du Conseil économique et social réside dans la méfiance et le désaccord qui règnent entre les grandes Puissances. Ce manque d'harmonie politique et morale, cet antagonisme, pourrait-on dire, dénature et risque de réduire à néant toutes les bonnes intentions. On espérait que le Conseil économique et social fonctionnerait dans une ambiance tout à fait différente.

La grande lacune théorique du Conseil découle des limitations que lui impose la Charte. Le Conseil n'a que des pouvoirs d'étude et de discussion; il a la faculté d'établir des rapports

no executive or directive powers. The fact must therefore be faced that the Economic and Social Council shared with the General Assembly both its strength and its weakness, its strength in that there was no veto, and its weakness in that no executive power was vested in it.

Turning to possible means of overcoming some of the difficulties of the Economic and Social Council, Mr. Malik spoke first of matters of procedure. The Committee on Procedure would certainly improve the rules of procedure, but no magical results could be expected of even the most perfect rules. Where the stakes were high, sovereign nations in a council of nations would always use procedure as a sort of fending device. Patience, realism, understanding and, above all, absolute fairness, were the only antidotes against the possible abuse of procedure.

The Council must take some radical action in regard to its increasingly unmanageable agenda. He thought the time would soon come when the Council would have to be in continuous session for at least the first six months of the year. There were also a number of practical rules to which the Council might have to resort in the matter of dividing its business as between plenary and committee meetings. Everything must be done to make available to the Council the creative leisureliness and peace which were now completely denied it.

It was an illusion to suppose that, in a council of nations, propaganda speeches could ever be suppressed. They could only be overcome by lifting the quality of debate to a higher plane. Those who complained of propaganda speeches should themselves introduce ideological themes of such a profound character that all attempts at propaganda would appear miserably crude. Ideological superficiality could only be exposed and cancelled by ideological depth, and nothing could cause propaganda to disappear more quickly than a reasoned, profound utterance of one's deepest convictions. If there was propaganda, it was only because there was, on the other hand, ideological impotence. The tragedy of the world at the present time was that there was no attempt to give to the traditions which embodied the deepest truth clear, sufficient and responsible expression.

The proper balance between political responsibility and theoretical accomplishment had not yet been adequately attained in the representation on the Council. By theoretical accomplishment Mr. Malik did not mean technical knowledge but rather ability to formulate universal, generic ideals. Since the Council was a council of sovereign States, it was clear that the political

et des recommandations; il n'a pas le pouvoir de prendre des décisions ou de donner des directives. Il faut, dès lors, se rendre compte que le Conseil économique et social participe à la fois de la force et de la faiblesse de l'Assemblée générale : la force de ne pas être soumise au veto et la faiblesse de n'avoir pas la faculté de prendre des décisions.

Parlant des moyens de pallier ces difficultés, M. Malik aborde d'abord la question du règlement intérieur. Le Comité de procédure pourrait sans doute améliorer celui-ci, mais l'on ne doit pas s'attendre à des miracles, même si les règles deviennent parfaites. Lorsque des intérêts essentiels sont en jeu, des nations souveraines, réunies en conseil, se serviront toujours du règlement comme d'un simple instrument. L'abus de la procédure ne peut avoir comme antidotes que la patience, le réalisme, la compréhension, et avant tout une loyauté absolue.

Il faut que le Conseil se décide à agir vigoureusement pour alléger son ordre du jour de plus en plus chargé. M. Malik estime qu'il faudra bientôt que le Conseil siège en permanence pendant au moins les six premiers mois de chaque année. Il y a aussi un certain nombre de dispositions pratiques que le Conseil pourrait être amené à prendre pour répartir ses travaux entre les réunions plénières et les réunions de comité. On doit tout faire pour donner au Conseil les loisirs et la paix qui sont nécessaires pour faire œuvre utile et qui lui manquent complètement à l'heure actuelle.

C'est se faire illusion que de croire qu'on puisse, dans une réunion de nations, supprimer les discours de propagande. On ne peut avoir raison de ces discours qu'en élevant les débats à un plan supérieur. Ceux qui se plaignent des interventions de propagande devraient eux-mêmes introduire dans leurs discours une idéologie si sublime que toute tentative de propagande paraîtrait misérable et brutale. On ne peut montrer et vaincre la pauvreté des idées que par la profondeur idéologique, et rien ne peut faire disparaître plus vite la propagande qu'une profession de foi raisonnée et grave. S'il y a propagande d'une part, c'est seulement parce que de l'autre il y a impuissance idéologique. La tragédie du monde actuel est qu'on ne cherche pas à donner une expression claire, nette et autorisée aux traditions qui incarnent la plus profonde vérité.

L'ensemble des représentants au Conseil ne présente pas encore l'équilibre désirable entre les qualifications politiques et les qualités d'érudition. Dans la pensée de M. Malik, l'érudition ne signifie pas tant les connaissances techniques que la capacité de formuler des idéaux universels et génériques. Puisque le Conseil est composé d'États souverains, il est évident que l'élément



element must always dominate its representation. There should be no inversion of that natural order, but the proper balance between the political and the theoretical should be achieved. By its very conception the Council was not meant to include only politicians and technical experts; the voice of the scientist, the scholar, the thinker, the poet, must also be heard.

To make up for its cultural delinquency, the Council must reconsider its relationship both to UNESCO and to the Department of Public Information of the Secretariat. Just as it was possible for the Council to take the initiative in economic and social development and to maintain that initiative while closely collaborating with the specialized agencies concerned, so it ought to be possible for the Council to have an intellectual and spiritual vision for some of the less fortunate areas of the world and to stimulate UNESCO to realize that vision.

The Council had, moreover, never put into practice the first part of Article 65 of the Charter, which read : « The Economic and Social Council may furnish information to the Security Council and shall assist the Security Council upon its request ».

If the Economic and Social Council had volunteered to furnish significant information to the Security Council in connexion with Kashmir, Indonesia or Palestine, the Security Council would certainly have been materially aided in its difficult task. It seemed to be the intention of the Charter that the Council should be alive to any possible contribution it might make to peace and security, in respect of any problem of which the Security Council was seized.

As the Council was the only existing institution to which the exceedingly important specialized agencies were centrally related, nothing was more important than the Council's responsibilities in the field of co-ordination. The agencies themselves were rightly conservative and jealous of their autonomy. But the present world situation was so desperate that unless their work could be creatively co-ordinated under the Council, they would waste their substance in impotence, friction and unnecessary duplication. It was absolutely essential for the United Nations completely to win the confidence of the specialized agencies, to bring them creatively together, to stimulate their growth and co-operation and to make their central relationship to the United Nations a living, challenging fact.

The Secretariat had produced very valuable reports and surveys in the economic field. The

politique doit toujours dominer sa composition. Il ne faudrait pas bouleverser cet ordre naturel, mais établir un équilibre entre la politique et la théorie. Tel qu'il a été conçu à l'origine, le Conseil n'était pas destiné à comprendre uniquement des hommes politiques et des experts techniques; on devait y entendre également la voix du savant, de l'universitaire, du penseur et du poète.

Pour obvier à ses lacunes culturelles, le Conseil doit examiner à nouveau ses relations avec l'UNESCO ainsi qu'avec le Département de l'information publique du Secrétariat; de même qu'il est possible au Conseil de prendre l'initiative dans le domaine de l'évolution économique et sociale, et de garder cette initiative tout en collaborant étroitement avec les institutions spécialisées, il faudrait que le Conseil se fasse une idée d'ensemble de l'évolution intellectuelle et spirituelle des régions du monde les moins favorisées, et qu'il pousse l'UNESCO à mettre ses vues en pratique.

En outre, le Conseil n'a jamais appliqué la première partie de l'Article 65 de la Charte : « Le Conseil économique et social peut fournir des informations au Conseil de sécurité et l'assister si celui-ci le demande ».

Si le Conseil économique et social avait pris l'initiative de fournir des informations pertinentes au Conseil de sécurité sur le Cachemire, l'Indonésie ou la Palestine, il aurait aidé ce dernier dans ses tâches si difficiles. Il semble que la Charte ait prévu la collaboration du Conseil économique et social dans la recherche des moyens propres à assurer la paix et la sécurité, en ce qui concerne tout problème dont le Conseil de sécurité serait saisi.

Le Conseil étant le seul organisme central qui soit en rapport avec les institutions spécialisées — dont l'importance est si réelle — rien ne dépasse donc en importance les responsabilités du Conseil dans le domaine de la coordination. Les institutions en question se montrent, à bon droit, conservatrices et jalouses de leur autonomie. Mais la situation mondiale actuelle est si grave qu'à moins de voir leurs travaux coordonnés d'une manière créatrice par le Conseil, elles se dépenseront inutilement et sombreront dans l'impuissance, le désaccord et le double emploi. Il est absolument essentiel que l'Organisation des Nations Unies gagne toute la confiance des institutions spécialisées, les rassemble dans un effort créateur, encourage leur développement et leur collaboration, et fasse de leurs rapports avec le centre que forme l'Organisation des Nations Unies une réalité vivante et hardiment active.

Le Secrétariat a présenté des rapports et des études d'ensemble très précieux dans le domaine

Council must stimulate the production of similar reports in the social and cultural fields. The *Yearbook on Human Rights* was an excellent beginning, but that whole virgin field had as yet barely been touched. If the social experts could stimulate sociologists to make authentic, penetrating analyses of social conditions throughout the world, or a dozen thinkers to work out, each from his own point of view, the cultural and spiritual needs and challenges of the present moment, they would certainly have achieved their purpose.

The Council had to its credit a series of important recommendations in the fields of economic and social co-operation and of human rights, all of which had not been implemented. The difficulty therefore was not with the Council, which had shown real sensitivity to many a delicate situation and had made constructive recommendations thereon; the real difficulty was with the sovereign Governments which had failed to implement social and economic recommendations made by the Council or by the General Assembly. The criticism on that point should not apply to the Council alone, but to the United Nations as a whole. There was not enough faith in the United Nations, there was not enough *esprit de corps* to make the recommendations of the General Assembly or of the Council sufficiently compelling. If the United Nations had sufficient moral authority to bring about the fulfilment of half the resolutions already passed by the Council, the faithfulness of the Council to its duties under the Charter would become perfectly clear.

The Economic and Social Council, which was the United Nations machinery for economic and social co-operation, should be more fully used, and more creative projects should be entrusted to it. If significant schemes of international co-operation were always carried on outside the United Nations, the United Nations machinery could never be tested and strengthened. It was right that the wonderful work of UNRRA in respect of children, relief and refugees should be taken over, but if the usefulness of the Council were restricted to such private activity only, it would sooner or later doom itself to complete sterility. Bold, positive projects of international economic and social co-operation under the United Nations were needed with the assistance of the specialized agencies concerned. Unless such responsible projects were entrusted to the Council, the promotion of solutions of international economic and social problems by the

économique. Il faut que le Conseil encourage la production de rapports similaires dans les domaines social et culturel. L'*Annuaire des droits de l'homme* est un excellent début, mais c'est à peine si l'ensemble de ce domaine encore vierge a été abordé jusqu'ici. Si les experts en matière sociale peuvent encourager les sociologues à procéder à des analyses réelles et profondes des conditions de la vie sociale dans le monde entier, ou amener une douzaine de penseurs à élaborer, chacun à son propre point de vue, un tableau des besoins culturels et spirituels et des problèmes de l'époque actuelle, ils auront alors incontestablement rempli leur mission.

On relève à l'actif du Conseil une série de recommandations importantes dans les domaines de la collaboration économique et sociale et des droits de l'homme, recommandations qui n'ont pas toutes été suivies d'effet. La difficulté, par conséquent, ne provient pas du Conseil, qui a fait preuve d'un doigté réel en présence de maintes situations délicates, à propos desquelles il a présenté des recommandations constructives; la vraie difficulté provient des Gouvernements souverains, qui ont négligé de donner suite aux recommandations du Conseil ou de l'Assemblée générale en matière sociale et économique. Ce n'est pas seulement le Conseil, mais l'ensemble des Nations Unies qui sont critiquables sur ce point. On manque trop de foi en l'Organisation, et il n'y a pas assez d'*esprit de corps* pour conférer aux recommandations de l'Assemblée générale ou du Conseil une autorité suffisante. Si l'Organisation des Nations Unies avait un poids moral suffisant pour faire appliquer la moitié seulement des résolutions déjà votées par le Conseil, la fidélité de ce dernier aux devoirs que lui assigne la Charte deviendrait parfaitement évidente.

On devrait faire plus souvent appel au Conseil économique et social, qui est l'instrument créé par l'Organisation des Nations Unies en vue d'assurer la collaboration économique et sociale, et on devrait lui confier plus de projets constructifs. Si l'on persiste à exécuter en dehors de l'Organisation des Nations Unies des plans de collaboration internationale d'une grande portée, le mécanisme de cette Organisation ne pourra jamais être mis à l'épreuve ni renforcé. Il est juste de faire la relève de l'UNRRA dans son œuvre admirable en faveur des enfants et des réfugiés et en matière de secours, mais si le Conseil devait se limiter à ce genre d'activité, somme toute restreinte, il se condamnerait tôt ou tard à une complète stérilité. Ce qu'il faut, ce sont des projets positifs et hardis de collaboration internationale en matière économique et sociale, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, avec l'appui des institutions spécialisées

United Nations, as envisaged in Article 55, would always remain a pleasant dream.

But such a positive utilization of the Council was obviously dependent upon the world political situation and the Charter itself. The Council was not trusted because there was no trust and no peace. Thus the economic and social must ultimately wait upon the political. But even if the political situation should improve, the Council would still be limited by the Charter. There was no world government; there was only a council of sovereign nations. Unless the Charter were revised with a view to granting the Council real executive power and the necessary authority and funds required by such power, international economic and social co-operation under the United Nations would remain essentially limited. Thus, on account of both the world political situation and the Charter itself, the Council had reached the end of its possibilities.

With that critical and constructive appraisal in mind, Mr. Malik proposed to introduce in committee a resolution dealing with the following points :

1. Authority and encouragement to the Council to make whatever arrangements it deemed necessary, including longer sessions, in order to deal adequately with its business and to regulate its agenda.

2. Recommendation to make surveys and studies in the social and cultural fields comparable in conception and scope to those successfully initiated in the economic field.

3. Recommendation to extend the activities of the Council in the cultural field in relation to the activities of UNESCO and the United Nations Department of Public Information.

4. Financial provision to support its activities, including the above extensions.

5. Recommendation to the Security Council and to the Economic and Social Council to consider and, in appropriate cases, consult together, regarding the application of Article 65 of the Charter.

Turning to what he considered to be the two most significant developments of the activity of

correspondantes. A moins que l'on ne confie au Conseil le soin d'élaborer des projets importants, la mise en œuvre par l'Organisation des Nations Unies de solutions pour les problèmes internationaux en matière économique et sociale, telle que l'envisage l'Article 55, ne sera jamais rien d'autre qu'un beau rêve.

Mais il dépend de toute évidence de la situation politique mondiale et de la Charte elle-même que le Conseil soit utilisé de cette manière positive. On n'a pas confiance dans le Conseil, parce qu'il n'y a nulle part de confiance ni de paix. Il s'ensuit que les questions économiques et sociales doivent, en dernière analyse, passer après les questions politiques. Mais, même si la situation politique s'améliore, le Conseil n'en restera pas moins limité par la Charte. Il n'y a pas de Gouvernement mondial; il n'y a qu'un Conseil, formé de nations souveraines. A moins d'une révision de la Charte tendant à accorder au Conseil un pouvoir exécutif réel, ainsi que l'autorité et les fonds qu'un tel pouvoir exige, la collaboration internationale en matière économique et sociale, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, restera essentiellement restreinte. Ainsi, en raison de la situation politique mondiale et de la Charte elle-même, le Conseil a déjà atteint la limite de ses possibilités.

Gardant présente à l'esprit cette appréciation, à la fois critique et constructive, M. Malik se propose de présenter en commission une résolution traitant des questions suivantes :

1. Autoriser et encourager le Conseil à prendre toutes dispositions qu'il jugera nécessaires, y compris la prolongation de ses sessions, en vue de pouvoir suivre convenablement les affaires de son ressort et régler son ordre du jour.

2. Recommander au Conseil de procéder, dans les domaines social et culturel, à des enquêtes et études analogues, dans leur conception et leur portée, à celles qui ont été entreprises avec succès dans le domaine économique.

3. Recommander au Conseil d'élargir son champ d'activité dans le domaine culturel, en liaison avec l'UNESCO et le Département de l'Information de l'Organisation des Nations Unies.

4. Prévoir les fonds nécessaires au soutien financier des activités du Conseil, y compris le surcroît d'activité envisagé ci-dessus.

5. Recommander au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social d'étudier, le cas échéant en consultation, l'application de l'Article 65 de la Charte.

Passant à ce qu'il considère comme les deux développements les plus importants de l'activité



the Economic and Social Council, Mr. Malik first stressed the importance of the regional commissions. The account of the work of the Economic Commission for Europe in the report of the Council revealed the stature already attained by that Commission as well as the concrete possibilities that loomed before it. In a score of practical ways it was helping in the economic recovery of Europe and in facilitating economic exchange and co-operation between the eastern and western parts of the continent. The counsels of the Economic Commission for Europe had at various times led to an allocation of coal that had resulted in an expansion of metallurgical or timber production, and in the second quarter of 1948 its recommendation had been a factor in bringing about an increase of 400,000 tons in European steel production.

Again, its help in promoting the international exchange of railway wagons and the restoration of the freedom of the road had materially contributed to the recovery of European trade and production. Only the day before, the newspapers had told of the success of the Commission's efforts, in collaboration with the International Bank for Reconstruction and Development and the Food and Agriculture Organization, to conclude a multilateral trade agreement on timber between the eastern and western countries of Europe. The volume *A Survey of the Economic Situation and Prospects of Europe* (ECE/58/Rev. 1), published by the Commission in April 1948, and the latest report of the Commission to the Council (E/791), were among the finest documents ever published by the United Nations. In the present depressing moment in the relations between East and West, the Economic and Social Council had kept alive a flicker of positive co-operation which could, if properly tended, develop into a mighty flame.

The Economic Commission for Asia and the Far East had held three sessions since its establishment fifteen months previously. Under its direction, a volume entitled *Economic Survey of Asia and the Far East (1947)* had been published by the Secretariat. Moreover, an important step in the direction of grappling with practical problems had been taken by the establishment of a Bureau of Flood Control for Asia and the Far East, which had been recently authorized by the Council. There were long-term plans, for annual surveys, for close co-operation with the specialized agencies, especially with the FAO in dealing with the food problem, for increasing the number of trained technicians and administra-

du Conseil économique et social, M. Malik souligne tout d'abord l'importance des commissions régionales. Dans le rapport du Conseil, le compte rendu relatif aux travaux de la Commission économique pour l'Europe révèle l'importance déjà atteinte par cette Commission, de même que les possibilités concrètes qui se dessinent pour elle. A maints égards, elle contribue pratiquement au redressement économique de l'Europe et facilite les échanges et la collaboration économiques entre les régions orientale et occidentale du continent. Les avis de la Commission économique pour l'Europe ont provoqué, à diverses époques, une attribution de charbon qui a eu pour résultat un accroissement de la production de métaux ou de bois et, au cours du second trimestre de 1948, son intervention a contribué à provoquer une augmentation de 400.000 tonnes dans la production de l'acier.

D'autre part, l'aide qu'elle a apportée en favorisant les échanges internationaux de wagons de chemins de fer et le rétablissement de la liberté de la circulation routière a contribué dans une mesure notable au relèvement de la production et du commerce européens. Hier encore, les journaux ont annoncé que la Commission avait réussi, en collaboration avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à faire conclure un accord international concernant le bois entre les pays de l'Europe centrale et ceux de l'Europe orientale. Le volume intitulé *Étude sur la situation et les perspectives économiques de l'Europe* (ECE/58/Rev. 1), publié par la Commission en avril 1948, et le dernier rapport qu'elle a soumis au Conseil (E/791), sont parmi les documents les plus réussis que l'Organisation des Nations Unies ait jamais publiés. Pendant la période décourageante que traversent actuellement les relations entre l'Est et l'Ouest, le Conseil économique et social a préservé cette étincelle de collaboration positive qui, si l'on y apporte les soins nécessaires, pourra se transformer en une flamme puissante.

Depuis sa création il y a quinze mois, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a tenu trois sessions. Le Secrétariat a publié sous sa direction un volume intitulé *Étude économique sur l'Asie et l'Extrême-Orient, 1947*. En outre, le Conseil a récemment autorisé la création d'un Bureau de lutte contre les inondations ou Bureau d'hydraulique fluviale en Asie et en Extrême-Orient, ce qui constitue une autre mesure importante pour la solution de problèmes d'ordre pratique. Il existe des plans à long terme pour effectuer des études annuelles, pour établir une collaboration étroite avec les institutions spécialisées, notamment avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture en vue de faire face

tors, for the development of agriculture and industry, and for the rehabilitation and expansion of the transport system throughout that vast region.

Youngest of the regional commissions was the Economic Commission for Latin America. In its session in Santiago de Chile, in June 1948, it had considered both its organizational and its substantive problems. Seeking to attack its substantive problems with the co-ordinated assistance of the specialized agencies, it was moving cautiously and experimentally into such areas as agricultural prices, credit and capital investment, manpower and immigration, and the working out of a comprehensive economic survey of the entire region.

The Middle East was one of the major underdeveloped areas of the world. It had untold natural resources; it occupied a unique strategic position; its peoples could rise to the highest attainments of culture and feeling, as they had repeatedly proved in their long and checkered history. The highest values in civilization owed an incalculable debt to the Middle East. It was not too much, therefore, if the United Nations should, in all sincerity and justice, help the peoples of the Middle East to develop their possibilities. There was great tribulation in the Middle East at present but constructive and farsighted statesmanship would never allow such tribulation to stand in the way of economic, social and cultural development. In fact that great tribulation had arisen because the development had not taken place. Once that development took place, the unnatural and much exploited difficulties of the present moment would take care of themselves. If the proposed Economic Commission for the Middle East were established — and he thought that should be done immediately — and if its growth were wisely conceived and conducted, it might prove to be a far better agency for peace than many a decision by the Security Council or by the General Assembly.

The growth of regional economic commissions raised fundamental problems for international co-operation and for the structure and responsibilities of the United Nations. The development of economic regionalism had been feared, in certain quarters, as possibly leading to eco-

aux problèmes de l'alimentation, pour augmenter le nombre de techniciens et d'administrateurs compétents, pour développer l'agriculture et l'industrie et pour rétablir et développer le système des transports dans toute cette vaste région.

La plus récemment formée de ces commissions régionales est la Commission économique pour l'Amérique latine. Lors de la session qu'elle a tenue à Santiago du Chili en juin 1948, elle a examiné les problèmes tant d'organisation que de fond dont elle devait s'occuper. Ayant l'intention de traiter ces problèmes de fond avec l'aide coordonnée des institutions spécialisées, elle n'aborde qu'avec circonspection, et à titre d'essai, les questions relatives aux prix des denrées agricoles, au crédit et à l'investissement des capitaux, à la main-d'œuvre et à l'immigration, et à la préparation d'une étude économique d'ensemble de toute la région.

Le Moyen-Orient est l'une des plus importantes parmi les zones insuffisamment développées du monde. Il possède d'immenses ressources naturelles; il occupe une situation stratégique unique; au cours de leur longue histoire mouvementée, les peuples qui l'habitent ont prouvé à maintes reprises qu'ils étaient capables d'atteindre les plus hauts sommets de la culture et du sentiment. La civilisation sous ses formes les plus élevées a contracté une dette incalculable envers le Moyen-Orient. Ce ne serait, que justice par conséquent, si l'Organisation des Nations Unies aidait, en toute sincérité et bonne foi, les peuples du Moyen-Orient à développer leurs possibilités latentes. Le Moyen-Orient est actuellement en proie à de graves tribulations; toutefois, une politique avisée et clairvoyante ne permettrait certainement pas que ces troubles fassent obstacle au développement économique, social et culturel. En fait, c'est parce que ce développement n'a pas eu lieu que ces grandes tribulations se sont produites. Aussitôt que ce développement aura lieu, les difficultés actuelles, qui sont d'origine artificielle et que l'on exploite à fond, s'aplaniront d'elles-mêmes. Si l'on établit la Commission économique pour le Moyen-Orient dont la création est envisagée — et l'orateur estime qu'il y a lieu d'y procéder sans délai — et si le développement en est prévu et dirigé avec sagesse, il se pourrait qu'elle serve la cause de la paix d'une façon beaucoup plus efficace que bien des décisions prises par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

Le développement des commissions économiques régionales soulève des problèmes qui présentent une importance fondamentale pour la collaboration internationale et pour la structure et les obligations de l'Organisation des Nations Unies. Dans certains milieux, on a expri-

conomic regional autarchy, and therefore interfering with the free movement of trade. The chief argument that ought to dispel that fear was that a development was taking place inside and not outside the United Nations. While fully concentrating on a particular region, a regional commission could and should be properly integrated into the total pattern of world economy. It was fully within the power of the Economic and Social Council to modulate, restrain and co-ordinate the activities of its subsidiary regional bodies.

It was clear that the economic and social welfare of the Non-Self-Governing and Trust Territories was the sovereign responsibility of certain Members of the United Nations. But within the United Nations itself there were more and there were less economically and socially developed Members. It might be asked who was responsible for the development of the less-developed countries which were Members of the United Nations. That question obviously concerned considerably more than half the membership of the Organization. It was all very well to speak in that connexion of independence and of sovereign equality; it was all very well to say that each Member State could look after its own interests. But what if some could not do so? What if they required external assistance and advice? Hitherto such assistance had come as a result of bilateral arrangements with the more-developed countries, and doubtless that method would always be available. The question should nevertheless be raised as to whether the United Nations as such had not some responsibility towards the less-developed among its own Members? Should those Members, already sufficiently unfortunate either by reason of their remoteness from the centre of things or by reason of their strategic position, be perpetually left at the mercy of their own impotence or — what was equally disabling — of the ruthless rivalry of the great Powers?

Mr. Malik believed that the United Nations must assume basic responsibility for the welfare of its Members. Association with the United Nations must mean something positive, and not only in the field of security. In economic and social matters that association should not be only an honorary title. Economic and social advancement was of the very essence of the Charter. Consequently, the United Nations, and especially the more fortunate of its Members, must feel creatively concerned for the material

mé la crainte que le développement du régionalisme économique ne conduise à l'autarcie économique régionale et n'entrave ainsi la liberté des échanges commerciaux. L'argument principal qui devrait dissiper ces craintes est qu'un tel développement a lieu dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et non pas en dehors de celle-ci. Tout en concentrant ses efforts sur une région particulière, une commission régionale peut et doit être intégrée d'une façon appropriée dans le cadre d'ensemble de l'économie mondiale. Le Conseil économique et social a tous pouvoirs pour régler, freiner et coordonner l'activité de ses organes subsidiaires régionaux.

Il est clair que certains Membres de l'Organisation des Nations Unies assument la pleine et entière responsabilité du bien-être économique et social des territoires non autonomes et des Territoires sous tutelle. Mais, à l'intérieur même de l'Organisation des Nations Unies, il y a des pays plus ou moins développés du point de vue économique et social. On pourrait se demander à qui incombe la responsabilité du développement des pays insuffisamment développés qui appartiennent à l'Organisation des Nations Unies. Il est évident que cette question intéresse beaucoup plus de la moitié des États Membres de l'Organisation. Il est facile de parler à ce propos d'indépendance et d'égalité souveraine, de dire que chaque État Membre est capable de veiller à ses propres intérêts. Cependant, certains d'entre eux ne sont pas en mesure de le faire. Ils ont besoin de recevoir du dehors aide et conseils. Jusqu'à présent, cette aide a revêtu la forme d'accords bilatéraux conclus avec des pays plus évolués et il sera sans doute toujours loisible d'y avoir recours. On doit néanmoins poser la question de savoir si l'Organisation des Nations Unies elle-même n'a pas certaines obligations envers ceux de ses Membres dont les pays sont insuffisamment développés. Ces Membres, qui se trouvent d'ores et déjà dans des conditions défavorables, soit à cause de leur éloignement des centres de l'activité mondiale, soit en raison de leur situation stratégique, doivent-ils rester condamnés à l'impuissance perpétuelle, ou encore — ce qui les paralyse tout autant — demeurer à la merci de la rivalité brutale des grandes Puissances?

M. Malik estime que l'Organisation des Nations Unies doit assumer au premier chef la responsabilité du bien-être de ses Membres. Le fait d'être associé à l'Organisation des Nations Unies doit avoir une valeur positive qui ne doit pas être limitée au domaine de la sécurité. En matière économique et social, cette participation ne doit pas être qu'un titre honorifique. Le progrès économique et social est le fond même de la Charte. En conséquence, l'Organisation des Nations Unies, et surtout les plus favorisés parmi



and spiritual welfare of their less fortunate fellow-members. Otherwise the present anomaly would continue, namely, that certain Non-Self-Governing Territories would be better looked after economically and socially than certain Members of the United Nations, and membership in the Organization would, so far as the less-developed nations were concerned, cease to have the high premium that ought to be placed upon it.

The Economic and Social Council would miss its greatest opportunities if it became only a forum where national policies met and clashed, or a passive recipient of proposals separately and diversely conceived. The Economic and Social Council should be an original, creative and effective agency, launching bold and responsible schemes of development. It was in that respect in particular that the regional Commissions would seem to have to assume a great responsibility. Concentrating on a specific region, fixing their aims on two or three fundamental problems, drawing their zest from the community of interests and culture permeating their area, and bringing to bear upon their task the collective wisdom of the world Organization, the regional Commissions were the natural collective instruments whereby the United Nations could effectively discharge its obligations under the Charter, with, naturally, the full co-operation of the specialized agencies. It was true then that the unity of the United Nations, in so far as it existed, could make itself felt in a practical way by bringing about the wholesome, collective, unbiased development of large regions of the globe which would otherwise remain a pitiable prey to their own impotence or to the unchecked influence of some mighty Power.

The problem of human rights was another matter which deserved special consideration. The Economic and Social Council was transmitting to the General Assembly three types of documents in that field: a draft declaration of human rights,<sup>1</sup> three draft conventions concerning freedom of information (E/Conf. 6/79) and a draft convention on genocide.<sup>2</sup> All three documents were of the utmost importance,

<sup>1</sup> See *Official Records of the Economic and Social Council, Third Year, Seventh Session, Supplement No. 2.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, Supplement No. 6.

ses Membres, doivent s'intéresser activement au bien-être matériel et spirituel des Membres moins favorisés. Sinon la situation anormale actuelle persistera, c'est-à-dire que certains territoires non autonomes bénéficieront d'un meilleur traitement économique et social que certains Membres de l'Organisation des Nations Unies; ainsi, dans le cas des peuples insuffisamment développés, le fait de participer à l'Organisation cessera de constituer, comme il se devrait, un avantage précieux.

Si le Conseil économique et social devient une tribune où se rencontreront et s'entre-choqueront les doctrines politiques des peuples, ou encore s'il se borne à recueillir passivement des propositions disparates et opposées, il manquera les plus belles occasions qui s'offrent à lui. Le Conseil économique et social devrait être une institution originale, créatrice et efficace. Il devrait lancer des projets de développement hardis et bien conçus. C'est surtout à ce point de vue que les Commissions régionales semblent devoir assumer une grande responsabilité. Elles concentrent leur attention sur une région déterminée; leurs efforts portent sur deux ou trois problèmes fondamentaux; leur élan dérive de la communauté d'intérêts et de culture qui règne dans leur région particulière, et c'est la sagesse collective de l'Organisation mondiale qu'elles apportent à la réalisation de leur tâche. Ces Commissions régionales sont donc tout naturellement l'instrument qui permet à l'Organisation des Nations Unies de s'acquitter d'une façon efficace des obligations qu'elle a assumées en vertu de la Charte, avec la collaboration entière, bien entendu, des institutions spécialisées. C'est donc un fait que, dans la mesure où l'unité des Nations Unies existe, elle peut se manifester d'une façon concrète et conduire au développement salutaire, collectif et équitable de vastes régions du monde, qui, autrement, seraient victimes de leur propre impuissance ou de l'influence de quelque grande Puissance, influence à laquelle elles ne pourraient pas s'opposer.

Le problème des droits de l'homme mérite lui aussi une attention particulière. Le Conseil économique et social soumet à l'Assemblée générale trois types de documents se rapportant à cette question: un projet de déclaration des droits de l'homme<sup>1</sup>, trois projets de conventions relatifs à la liberté de l'information (E/Conf. 6/79) et un projet de convention sur le génocide<sup>2</sup>. Tous ces documents sont de la plus

<sup>1</sup> Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, Troisième Année, Septième Session, Supplément n° 2.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, Supplément n° 6.

but Mr. Malik would draw particular attention to the declaration on human rights.

The problem of human rights certainly lay at the heart of the compact made by Members of the Organization. The previous war had been fought in part because fundamental human rights had been contemptuously trampled on by Nazi Germany. That particular cause of the war had been given classical expression in the four freedoms enunciated by the late President Roosevelt. To forget that cause of the war would be tragic, for then indeed the war itself would have been fought in vain. The United Nations was itself the outcome of a war the whole moral planning of which was imbued with the issue of human rights.

Human rights were mentioned seven times in the Charter. The first few lines of the Preamble read :

« We, the peoples of the United Nations, determined to save succeeding generations from the scourge of war, which twice in our lifetime has brought untold sorrow to mankind, and to reaffirm faith in fundamental human rights, in the dignity and worth of the human person, in the equal rights of men and women and of nations large and small... »

Thus, the determination concerning human rights came second only to the determination concerning peace and war.

The Charter went even further than that, for, in Article 55, peace and war themselves were made functions of human rights. Furthermore, apart from the five principal organs of the United Nations and the Military Staff Committee, the Commission on Human Rights was the only other organ mentioned by name in the Charter. That Commission, therefore, enjoyed a unique statutory position. The Charter not only spoke in such vague terms as « promotion » and « encouragement » of human rights; it laid equal emphasis on their actual « observance ». It was thus impossible for the United Nations to disown its origins; it was impossible for other issues, no matter how urgent and important, to displace the question of human rights from the centre of vision.

But it was patent that the Charter in that respect was incomplete. Nowhere did it define human rights and fundamental freedoms. The

haute importance, mais M. Malik désire attirer particulièrement l'attention de l'Assemblée sur la déclaration des droits de l'homme.

Le problème des droits de l'homme est certainement au centre même du pacte conclu par les Membres de l'Organisation. La dernière guerre a été faite en partie parce que les droits de l'homme ont été foulés aux pieds par l'Allemagne nazie. Cette cause particulière de la guerre, le Président Roosevelt l'a définie en des termes devenus classiques lorsqu'il a énoncé les quatre libertés. Ce serait une erreur tragique que d'oublier cette cause de la guerre, car, dans ce cas, la guerre aurait été faite et gagnée en vain. L'Organisation des Nations Unies est née de cette guerre, dont la conduite, sur le plan moral, fut dominée par la question des droits de l'homme.

Les droits de l'homme sont mentionnés sept fois dans la Charte. Les premières lignes du Préambule déclarent :

« Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites... »

Ainsi la résolution relative aux droits de l'homme vient en second lieu, immédiatement après la résolution relative à la paix et à la guerre.

La Charte va même plus loin que cela, car, à l'Article 55, elle considère que la paix et la guerre elles-mêmes sont fonctions du respect des droits de l'homme. Bien plus, à l'exception des cinq organes principaux de l'Organisation des Nations Unies, et du Comité d'état-major, la Commission des droits de l'homme est le seul organe mentionné explicitement dans la Charte. Cette Commission jouit donc statutairement d'une position unique. La Charte ne parle pas seulement en termes assez vagues de « développer » et « d'encourager » le respect des droits de l'homme, elle insiste aussi sur « le respect effectif » de ces droits. L'Organisation des Nations Unies ne peut donc pas désavouer les principes sur lesquels elle a été fondée. Il est impossible que d'autres questions, quel que soit leur degré d'urgence et d'importance, remplacent la question des droits de l'homme au centre même des préoccupations de l'Organisation.

Mais il est évident que la Charte, sous ce rapport, reste incomplète. Elle ne contient aucune définition des droits de l'homme et des

Charter reaffirmed faith in fundamental human rights; it pledged Members to promote and encourage respect for human rights and fundamental freedoms. It further spoke of « assisting in the realization » and « promoting the observance of human rights and fundamental freedoms ». But what were those rights and freedoms? On that crucial question the Charter was completely silent.

The Economic and Social Council had been quick to perceive that lacuna in the Charter and to set about filling it. It had instructed its Commission on Human Rights to proceed at once to the elaboration of an international bill of rights<sup>1</sup> which would give content and meaning to that pregnant phrase of the Preamble, « the dignity and worth of the human person ». Under the inspiring leadership of Mrs. Roosevelt, who had brought to the task dignity, authority, understanding and an unusual breadth of sympathy, the Commission had laboured for two years on its assignment.

The first fruit of its labours had been the draft declaration of human rights, now before the General Assembly, which he considered one of the most important fundamental texts thus far put out by the United Nations. After it had been reviewed and adopted by the General Assembly — which the Lebanese delegation thought should be done at the present session — it would not be an ordinary resolution like any other resolution; it would fill the void unavoidably left by the framers of the basic law of the United Nations. It would complete the Charter itself by defining what had been intentionally left undefined in it, and, thus, the ordinary citizen throughout the world would be able to say, « Now the ambiguity is removed; this is what my Government at San Francisco pledged itself to have faith in and to promote, encourage, respect, observe and realize. » Decision on the declaration of human rights would entail decision on some of the deepest issues of the present day.

There was first the proper dialectic between right and duty. The question arose whether man had only rights and no duties, or whether his freedom was precisely for the sake of certain essential duties which he ought to perform. There was next the question of material economic

libertés fondamentales. La Charte proclame la foi dans les droits fondamentaux de l'homme; les États Membres s'engagent à favoriser et à encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La Charte parle aussi de « faciliter pour tous la jouissance » et « de favoriser le respect effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Mais quels sont ces droits et ces libertés? Sur ce point crucial, la Charte reste muette.

Le Conseil économique et social a rapidement pris conscience de cette lacune de la Charte et il a travaillé à la combler. Il a invité la Commission des droits de l'homme à entreprendre immédiatement l'élaboration d'une déclaration internationale des droits de l'homme<sup>1</sup> qui donnerait un sens et une signification à cette expression si riche du Préambule : « la dignité et la valeur de la personne humaine ». Guidée et stimulée par M<sup>me</sup> Roosevelt, qui a apporté à cette œuvre toute sa dignité, son autorité, sa compréhension, et une puissance de sympathie exceptionnelle, la Commission travaille depuis deux ans à la tâche qui lui a été fixée.

Le premier fruit des travaux de la Commission a été le projet de déclaration des droits de l'homme, maintenant soumis à l'Assemblée générale, qui constitue, d'après M. Malik, l'un des textes fondamentaux les plus importants rédigés jusqu'à présent par l'Organisation des Nations Unies. Lorsque l'Assemblée générale l'aura révisée et adoptée — ce qui, de l'avis de la délégation libanaise, devrait être fait durant la session en cours — cette déclaration ne constituera pas une résolution comme toutes les autres; elle comblera la lacune que n'avaient pu éviter les auteurs de la loi fondamentale de l'Organisation des Nations Unies. Cette déclaration complétera la Charte en définissant les points qu'on avait volontairement laissés dans l'obscurité, si bien que, dans le monde entier, l'homme du commun pourra dire : « Maintenant, toute équivoque a disparu. Voici ce qu'à San Francisco, mon Gouvernement s'est engagé à progresser, à développer, à encourager, à respecter, à observer et à réaliser ». La décision prise sur cette déclaration des droits de l'homme entraînera d'autres décisions qui affecteront certains des plus graves problèmes qui se posent aujourd'hui.

C'est, tout d'abord, la discussion théorique sur les droits et sur les devoirs. Il s'agit de savoir si l'homme n'a que des droits et n'a aucun devoir, ou s'il n'est libre que pour l'accomplissement de certains devoirs essentiels qui lui sont moralement imposés. Ensuite se pose le

<sup>1</sup> See *Journal of the Economic and Social Council*, First Year, First Session, Resolutions adopted by the Council, No. 5.

<sup>1</sup> Voir le *Journal du Conseil économique et social*, Première Année, Première Session, Résolutions adoptées par le Conseil, n° 5.



rights and of how far economic rights extended without upsetting other values. Thirdly, there was the question of man's relationship to society, of whether he was socially determined or whether he could criticize and rebel and refuse to conform. Fourthly, there was the question of relationship to the State. Was the State an original, uncreated, unanswerable absolute so that, in the determination of an individual's rights and freedoms, he was wholly its creature, or was it answerable to something higher than itself? Fifthly, there was the question of the intermediate institutions between the State and the individual, institutions like the trade unions, the home, the church, the university and the intimate circle of friends. Did those intermediate institutions possess a certain autonomy of their own and were they totally overwhelmed by the determinations of the State? Could an individual ever be free if he belonged to a society where the intermediate grounds of freedom were not themselves free? Then there was the question of the order and structure of man's rights. Had they all equal validity and equal importance, or was there an order of depth and hierarchy?

Finally, there was the question of the nature and the origin of those rights. Were they conferred upon an individual by an external visible power such as the State — or now by the United Nations — so that what was now granted might some day conceivably be withdrawn, or were they part of the essence of man, so that if they were violated in any way, he ceased to be a human being at all? If they belonged to the essence of man, should they not also be grounded in a Supreme Being who, as the lord of history, could guarantee their meaning and their stability?

It was these final issues which would be explicitly or implicitly decided in the Assembly's treatment of the draft declaration of human rights. There was no happier augury for the decision than the fact that it would take place in Paris, the matchless city of light and freedom. The topics to be examined by the First Committee were full of excitement, but such excitement came and went. What would abide was the final issue of principle in the present world situation. All realized by now that the ultimate issues of the present were ideological, and it must therefore be clear that even the political excitement of the First Committee derived its

problème des droits en matière économique : jusqu'à quel point ces droits ne portent-ils pas atteinte aux autres valeurs? En troisième lieu, vient le problème des rapports de l'homme et de la société : l'homme est-il déterminé par la société, ou a-t-il le droit d'élever des critiques, de se révolter, d'opposer un refus? Ensuite vient le problème des rapports avec l'État. L'État représente-t-il un absolu unique, incontestable, et qui ne doit son existence qu'à lui-même, de sorte que, si l'on évalue les droits et la liberté de l'individu, ce dernier lui appartient entièrement. Ou bien cet État est-il responsable envers une autorité supérieure? En cinquième lieu se pose le problème des institutions intermédiaires entre l'État et l'individu comme les syndicats, la famille, l'Église, l'Université, les relations sociales et amicales. Ces institutions intermédiaires jouissent-elles d'une certaine indépendance qui leur est propre, où sont-elles complètement annihilées par la volonté déterminante de l'État? Un individu peut-il jamais être libre s'il appartient à une société où la liberté ne règne même pas aux paliers successifs de l'organisation sociale? Le problème qui se pose ensuite est celui de la hiérarchie à établir parmi les droits de l'individu : ont-ils tous même valeur et même importance, ou existe-t-il entre eux un ordre d'importance, de hiérarchie?

En dernier lieu se présente le problème de la nature et de l'origine de ces droits : sont-ils conférés à l'individu par une puissance extérieure visible, comme l'État, ou, dans les circonstances présentes, les Nations Unies, si bien qu'on pourrait concevoir que ce qu'on accorde maintenant soit retiré un jour; ou ces droits tiennent-ils à l'essence même de l'homme, de sorte que s'ils subissaient une violation quelconque, l'individu ne serait plus un être humain? Si ces droits tiennent à l'essence de l'homme, ne devraient-ils pas en même temps être fondés sur l'existence d'un être suprême qui, souverain maître de l'histoire, serait garant de leur sens et de leur stabilité?

Ces questions décisives seront explicitement ou implicitement tranchées lorsque l'Assemblée étudiera le projet de déclaration des droits de l'homme. C'est un très heureux présage qu'on ait choisi, pour y prendre cette décision, Paris, cité incomparable de la Lumière et de la Liberté. Les sujets à l'ordre du jour de la Première Commission sont passionnants, certes, mais l'intérêt qu'ils suscitent est de ceux qui passent. Ce qui demeurera, c'est la décision que l'on prendra sur la question de principe qui se pose au monde d'aujourd'hui. Chacun comprend à présent que les graves problèmes actuels sont des problèmes idéologiques; il est évident que

pathos and significance from the underlying ideological conflict.

Superficial people in the late nineteenth and early twentieth centuries had ridiculed the classical ages of faith. They were now paying the price of their faithless superficiality by living in the middle of the twentieth century in one of the most fearful ages of faith the world had ever known. Faith had thus come back on man with a vengeance; the vengeance of the dark and primitive. For it was dangerous to neglect the mind and spirit of man; it was dangerous to poke fun at the logos. The neglected logos would always avenge itself by perverting both itself and the world.

The most important issue in the order of truth at the present time was what constituted the proper worth and dignity of man. That would be the central theme in the debate on the declaration of human rights. Unless that issue were rightly settled, there would be no meaning to any other settlement. Korea, Germany, Palestine and atomic energy could not be settled if that central issue were left unsettled, for a peace and a settlement in which man were left ambiguous, estranged from himself and from the truth, would be meaningless.

Mr. CLEMENTIS (Czechoslovakia) stated that, in connexion with the present session of the General Assembly of the United Nations, there had again appeared commentaries and reflections which emphasized the seriousness of the contemporary international situation, the alleged sombre outlook for the session and, consequently, also for further co-operation between nations. That mood had also been reflected in the addresses of some of the preceding speakers. The reason that was being mentioned as responsible for the present state of affairs was the lasting tension between East and West, a formulation which had also been used by the Secretary-General in the introductory part of his annual report.

Mr. Clementis did not wish to deny or minimize the significance of undisputed facts, among them the fact that many basic problems of the post-war world were being viewed from different angles and that, consequently, the endeavours to solve them also differed from each other. However, to speak of the disputes and tension between East and West in the way they were being spoken of at present, and to give

c'est d'une lutte de principe sous-jacente que la fièvre politique qui règne à la Première Commission tire son pathétique et tout son sens.

Les esprits superficiels, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, ont raillé les époques où la foi avait été à son apogée. On est en train de payer de nos jours la rançon de cette attitude superficielle, en vivant, au beau milieu du XX<sup>e</sup> siècle, sous l'une des plus terribles emprises d'idéologie que le monde ait jamais connues. La foi est revenue, mais avec toute la vigueur vengeresse de l'obscur et du primitif. Ce n'est pas impunément que l'on mésestime la vie intellectuelle et spirituelle de l'homme, ce n'est pas impunément que l'on se moque de l'Esprit. L'Esprit mésestimé ne manque jamais de se venger en entraînant le monde avec lui dans sa déchéance.

A l'heure actuelle, la question la plus importante dans la lutte pour le vrai est celle de savoir en quoi consistent la valeur et la dignité de l'homme. C'est cette question qui sera au cœur du débat sur la déclaration des droits de l'homme. Tant qu'elle n'aura pas trouvé sa juste solution, le règlement de toutes les autres questions sera dépourvu de signification. Il n'y a aucune chance de résoudre les problèmes de la Corée, de l'Allemagne, de la Palestine et de l'énergie atomique si l'on n'a pas d'abord trouvé la réponse à cette question cruciale, car une paix et un ordre universels n'auraient aucun sens tant que l'homme vivra dans une position fautive, étranger à lui-même et privé du secours de la vérité.

M. CLEMENTIS (Tchécoslovaquie) constate, une fois de plus, que les commentaires et les réflexions faits à l'occasion de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies mettent en relief la gravité de la situation internationale et dépeignent sous un sombre jour les perspectives de cette session et, d'une manière générale, celles de la collaboration entre les nations. Certains discours prononcés à la tribune de l'Assemblée ont reflété le même état d'esprit. C'est à la tension entre l'Est et l'Ouest que l'on attribue la situation actuelle. Le Secrétaire général a également utilisé cette explication dans l'introduction de son rapport annuel.

M. Clémentis se défend de vouloir minimiser la signification de certains faits incontestables et, notamment, du fait que bien des problèmes fondamentaux du monde d'après-guerre sont examinés sous des angles différents et que, par conséquent, les efforts entrepris pour leur apporter une solution ne sont pas toujours identiques. Il est toutefois injuste, aussi bien qu'erroné, de parler des différends et de la tension

such formulation the trend it was given, was inaccurate and incorrect. It was inaccurate because the line which divided adherents of one or the other view on disputed international questions did not, as such terminology suggested, run along the geographical line of an imaginary iron curtain, but along a line which divided really peace-loving people from those who gave first place to their imperialistic and selfish aims.

Politically, that formulation was unfortunate because it sought to impress upon world public opinion the incorrect fact of some given and unalterable division—determined by geographical conditions—of the world into two parts.

The so-called East was characterized by quite a number of things: the mobilization of all its energy and the concentration of it on the building of peace, the gradual improvement of the economic and cultural standards of the population, the building of a society which, by its very structure and far-reaching and bold building programmes, already had an anti-war, anti-aggression character. All those facts were not facts which divided; they were facts which united and which, in the brief post-war period, had made possible the constructive peace-loving and definitive solution of old neighbourly differences and disputes in those regions.

If it proved possible, in the East, to liquidate some very complicated disputes and to create in many regions a new, higher type of co-operation between nations, it was certainly impossible to seek, in the actions of that East, the causes of the present tension, and still less any causes of misunderstanding within the United Nations.

The history of the United Nations, with all its successes and failures, its good work and its disappointments, was not so old as to make one forget the elementary fact that the Charter was the fruit of the unanimity of all the founding Member States. At the time the Charter was born world public opinion had looked upon its principles, spirit and formulation as something given and complete, as a base from which would henceforth only grow further improvements and solidification in a clearly formulated direction. However, the comparatively short period of the United Nations' existence had shown that some of its Members, under the influence of their reactionary circles, strove to alter that base and thus render impossible the full development of the work in the spirit of the Charter.

Such deviation from the spirit and also from the letter of the Charter manifested itself very

entre l'Est et l'Ouest comme on le fait à présent et de se laisser entraîner dans une telle voie. Cela ne correspond pas à la réalité, car la ligne qui sépare les partisans des deux tendances en matière de politique internationale ne coïncide pas avec le tracé d'une frontière géographique imaginaire qualifiée de rideau de fer; elle correspond plutôt à la ligne qui sépare les hommes épris de paix de ceux qui mettent au-dessus de tout leurs objectifs impérialistes et égoïstes.

Du point de vue politique, l'explication citée est regrettable, car elle tend à imposer à l'opinion publique mondiale l'idée erronée que la division du monde en deux parties est immuable parce que déterminée par des facteurs géographiques.

Or, ce que l'on désigne par «Est» est caractérisé par les traits suivants : mobilisation et concentration de toutes les énergies pour l'édification de la paix, élévation progressive du niveau de vie économique et spirituel du peuple, édification d'une société qui, par sa structure même et par son vaste programme de construction, est essentiellement opposée à l'idée de guerre et d'agression. Tous ces caractères ne sont pas de nature à engendrer la division; ils tendent au contraire à réaliser l'union; ce sont eux qui ont permis, pendant la courte période d'après-guerre, d'apaiser définitivement dans ces régions les anciennes querelles et de résoudre les différends entre nations voisines dans un esprit pacifique et constructif.

S'il a été possible de trancher dans l'Est des conflits parfois fort complexes et de réaliser dans plusieurs régions une forme plus évoluée de la collaboration entre nations, il n'y a aucune raison de rechercher dans la politique des pays de l'Est les causes de l'actuelle tension internationale ou de la méfiance qui règne parmi les Nations Unies.

L'histoire de l'Organisation des Nations Unies avec ses triomphes et ses échecs, ses résultats heureux et malheureux, n'est pas si vieille que l'on puisse perdre de vue le fait élémentaire que la Charte a été élaborée grâce à la contribution unanime des États fondateurs de l'Organisation. Au moment où la Charte est née, l'opinion publique mondiale a considéré que ses principes, son esprit et sa lettre formaient un tout et constituaient un fondement qui devait être amélioré et consolidé suivant une ligne bien définie. Cependant, le bref laps de temps qui s'est écoulé depuis la création de l'Organisation des Nations Unies a prouvé que certains Membres s'efforçaient, sous l'influence de leurs milieux réactionnaires, à modifier cette base et à empêcher par là même la poursuite fructueuse de l'œuvre entreprise dans l'esprit de la Charte.

Le fait, entre autres, que l'on cherche à ne pas soumettre à l'Organisation des Nations



clearly in, among other things, the circumvention of the United Nations in matters where its competence was clear, and in attempts to engage the United Nations where the solution of one problem or another indisputably fell within the competence of other institutions, according to bindingly formulated agreements and obligations. The authority of the United Nations was in fact being undermined through the recognition of its authority in cases which were outside its competence.

Czechoslovakia had regarded from that point of view the causes of the difficulties which the United Nations had encountered from the beginning of its activities. That was why it had consistently opposed, and would go on opposing, the politically dangerous game which confused conceptions and sought an alleged rectification of the present state of affairs in the United Nations, not by any return to the spirit that had found its expression in the Charter but, on the contrary, by one which, through changing the text of the Charter, wished to sanction the none too pleasant present-day state of affairs and, by doing so, to jeopardize altogether the mission of the United Nations.

The lack of respect not only for the spirit but also for the principles embodied in the Charter had been very expressively and sadly illustrated by the course and result of the elections of chairmen of committees on the very first day of the present session. Those elections refuted the emphatic assertions that there was no tendency among Members of the United Nations to keep any nation or group of nations in a minority, and that the minority position was a self-imposed one.

He thought it symptomatic that those who thus demonstrated their non-co-operative and intolerant attitude within the United Nations were the very ones who justified their efforts to change the Charter by accusing the others of non-co-operation. Within the framework of the sinister war campaign which had so thoroughly engaged the attention of the previous session of the General Assembly, each justified rejection of an unacceptable standpoint or of a decision of a mechanical majority was being depicted in a way meant to cover up the facts and reasons which had led up to the rejection.

The reasons were quite simple; their illustration could be clearly seen in any one of many concrete cases, for example, in the case of Greece, where, through the open and undisguised intervention in the internal affairs of the country first on the part of the United Kingdom and subse-

Unies des questions où sa compétence ne fait pas de doute, montre très clairement que l'on s'écarte de l'esprit et aussi de la lettre de la Charte; cette tendance se manifeste également dans les tentatives faites pour engager l'Organisation dans l'examen de tel ou tel problème, alors que ceux-ci tombent indiscutablement sous la juridiction d'autres institutions en vertu d'accords et d'obligations formués de façon irrévocable. On sape en fait l'autorité de l'Organisation des Nations Unies en reconnaissant cette autorité dans des cas qui ne relèvent pas de la compétence de l'Organisation.

La Tchécoslovaquie considère que c'est là une des causes des difficultés rencontrées par l'Organisation des Nations Unies dès le début de ses travaux. C'est pourquoi la Tchécoslovaquie s'est constamment opposée, et continuera à s'opposer, à ce jeu politiquement dangereux qui consiste à jeter le trouble dans les idées et à chercher un prétendu redressement de la situation présente de l'Organisation, non pas par un retour à l'esprit de la Charte mais, au contraire, par une modification de la Charte visant à sanctionner l'état de choses actuel — fort peu plaisant — et, ce faisant, à compromettre entièrement la mission de l'Organisation des Nations Unies.

L'élection des Présidents des Commissions a montré d'une façon très significative et très regrettable, le jour même de l'ouverture de cette session, que l'on ne respecte pas l'esprit et les principes de la Charte. Ces élections sont venues réfuter les déclarations emphatiques selon lesquelles il n'y a, parmi les Membres de l'Organisation des Nations Unies, aucune tendance à maintenir dans la minorité une nation ou un groupe de nations et que cette situation de minorité, ces nations se l'imposent à elles-mêmes.

Ceux qui, au sein de l'Organisation des Nations Unies, ont ainsi témoigné de leur attitude intolérante et de leur refus de coopérer sont ceux-là mêmes qui justifient leurs efforts en vue d'une révision de la Charte en accusant les autres de manquer d'esprit de coopération : c'est là, de l'avis du représentant de la Tchécoslovaquie, un fait symptomatique. Dans le cadre de la sinistre campagne de guerre qui a si complètement absorbé l'attention de la précédente session de l'Assemblée générale, chaque rejet justifié d'un point de vue inacceptable, ou d'une décision prise par une majorité automatique, a été dépeint d'une façon qui visait à masquer les faits et les raisons ayant motivé ce rejet.

Ces raisons étaient cependant parfaitement simples; on peut choisir au hasard entre nombre de cas concrets qui les illustreront très clairement. On a par exemple, le cas de la Grèce, où l'intervention manifeste et non déguisée du Royaume Uni puis des États-Unis d'Amérique, dans les

quently on the part of the United States of America—a tragic situation had been created which was obviously in flagrant conflict with the obligations imposed by the Charter. Such a state of things could not be accepted as being in accordance with the spirit of the Charter; the Czechoslovak delegation could not be a party to the measures which had brought it about and were prolonging it.

In other cases, the programme of the Security Council and the General Assembly was being saddled with questions and proposals formulated in such a way as to force some countries to reject them and to gain thereby further material for propaganda against them. If some States chose such a procedure within the United Nations with regard to questions that were being discussed by United Nations organs, their procedure was all the more arbitrary where the fulfilment of general obligations by Member States was concerned.

Under Article 1, paragraph 2, of the Charter, Member States assumed the obligation «to develop friendly relations among nations based on respect for the principle of equal rights and self-determination of peoples, and to take other appropriate measures to strengthen universal peace». The case of Czechoslovakia had become, lately, one of the classic examples of the infringement of that obligation on the part of many Member States. Czechoslovakia had become the object of unfair and often irresponsible statements, even by responsible statesmen of Member States, and of a campaign which aimed at interfering with its internal affairs. Thus, some Member States allowed their radio stations to conduct a slanderous campaign against Czechoslovakia, a campaign which did not stop short of base calumny, and which could be described as incitement to activities against legal State organs and against the supreme representatives of the State.

The Czechoslovak Government had no desire to forbid anyone to criticize, to spread information, even if coloured by the reporter's own opinion or judgment of conditions in that popular, democratic Republic. It condemned only untruthful and libellous reporting complemented by a campaign that interfered with the internal conditions in the country and aimed at the overthrow of its democratic institutions.

The representative of Czechoslovakia stated that the work in his country in the economic,

affaires intérieures de ce pays a engendré une situation tragique. On a là une violation flagrante des obligations imposées par la Charte. On ne saurait prétendre qu'un tel état de choses est conforme à l'esprit de la Charte. La délégation tchécoslovaque ne peut donner son adhésion aux mesures qui ont provoqué cette situation et qui la maintiennent.

En d'autres cas on inscrit aux programmes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de nombreuses questions et propositions formulés de telle sorte que certains pays se voient obligés de les rejeter; c'est ainsi que l'on obtient de nouveaux arguments pour alimenter la propagande faite contre ces pays. Si certains États procèdent de la sorte à l'intérieur de l'Organisation des Nations Unies à l'égard des questions discutées par les organes de celle-ci, cette façon de faire devient encore plus arbitraire lorsqu'il s'agit de l'exécution d'obligations d'ordre général souscrites par les États Membres.

M. Clementis cite le paragraphe 2 de l'Article 1 de la Charte, aux termes duquel les États Membres assument l'obligation de «développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde». Le cas de la Tchécoslovaquie fournit, depuis peu, un exemple classique de violation de cette obligation par de nombreux États Membres. La Tchécoslovaquie est devenue l'objet de déclarations déloyales et souvent infondées, émanant d'hommes d'État responsables, ainsi que d'une campagne visant à l'ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. C'est ainsi que certains États Membres ont permis à leurs postes émetteurs de T. S. F. d'engager une campagne diffamatoire contre la Tchécoslovaquie, en n'hésitant pas à recourir à la plus vile des calomnies; cette campagne peut être définie comme une incitation à des actes dirigés contre les organes légaux et les représentants suprêmes de l'État.

Le Gouvernement de la Tchécoslovaquie n'a pas l'intention de dénier à qui que ce soit le droit de critique, ou le droit de publier des informations, même lorsque celles-ci sont agrémentées de l'avis personnel du reporter ou de son jugement sur les conditions qui existent dans cette République démocratique populaire. Il condamne seulement les reportages mensongers et diffamatoires, accompagnés d'une campagne qui constitue une immixtion dans les affaires intérieures du pays et vise à la suppression de ses institutions démocratiques.

Le représentant de la Tchécoslovaquie déclare que l'œuvre accomplie par son pays dans les

social and cultural fields proved that the campaign had failed in its purpose. On the other hand, such disregard of the principles of decency was assuredly not an encouraging illustration of the fulfilment of obligations undertaken by Member States.

He nevertheless believed that those phenomena were only of a passing character and that in the long run forces would gain ground all over the world which would make possible international co-operation in the spirit of the Charter. His delegation did not wish to wait for those better times in idleness, for then they would never come. That was why Czechoslovakia had endeavoured to maintain international co-operation in all fields where it could be upheld. It had believed and still believed that various economic and political systems existed in the world and that co-operation between them was not only possible but necessary for the benefit of all and in the interest of peace. However, it did not confine itself to merely proclaiming that point of view, but was striving to live up to it in practice.

In the realm of politics it had been doing so by improving and intensifying its relations on the basis of treaties of alliance which were of an exclusively defensive character and sought solely to guard against the dangers which had threatened its existence as a State and a nation during the past war. Those alliances were conceived in the spirit of the Charter and expressly invoked its principles and the obligations accepted thereby, even in cases where the other contracting parties were States not yet admitted to United Nations membership, although they had a long time ago fulfilled the necessary conditions and manifested by their application for membership their desire for active co-operation in the cause of world peace. Czechoslovakia had entered into those alliances on the broadest possible basis of co-operation for peace, complementing them with economic, cultural and other agreements which made it possible for it to collaborate with the nations concerned more effectively and on a higher level.

All that did not mean that the delegation of Czechoslovakia agreed with the conception of Mr. Bevin that the basis of real world co-operation was to be found in regional structures. His declaration (144th meeting) practically amounted to the abandonment of the ideas of the United Nations, and to encouraging the formation of opposing blocs of States. The Czechoslovak Government, on the contrary, was of the opinion that regional activities must and should be parallel with the activities within the United Nations.

That was why its activities in that direction did not in any way limit its participation in the work

domaines économique, social et culturel prouve que cette campagne n'a pas atteint son but. D'autre part, un tel mépris de la correction n'est certainement pas un exemple encourageant de la manière dont les États Membres entendent leurs obligations.

Néanmoins, il croit que ces phénomènes n'ont qu'un caractère passager et qu'à la longue on verra s'élever dans le monde entier des forces qui rendront possible la coopération internationale dans l'esprit de la Charte. Sa délégation n'a pas l'intention d'attendre passivement la venue de temps meilleurs, car alors ils ne viendraient jamais. C'est pourquoi la Tchécoslovaquie a tenté de maintenir la coopération internationale dans tous les domaines où cela était possible. Elle a cru, et elle croit encore, que divers systèmes économiques et politiques existent dans le monde et que leur coopération n'est pas seulement possible mais qu'elle est nécessaire, afin que tous puissent en profiter et que la paix soit maintenue. Cependant, elle ne s'est pas bornée à proclamer cette opinion, elle s'est efforcée de la mettre en pratique.

Dans le domaine politique, elle a amélioré et intensifié ses relations au moyen de traités d'alliance à caractère exclusivement défensif, cherchant uniquement à se protéger contre les dangers qui ont menacé son existence en tant qu'État et nation au cours de la dernière guerre. Ces alliances sont conçues dans l'esprit de la Charte, en invoquant expressément les principes et reconnaissent les obligations qu'elle comporte, même si les autres parties contractantes se trouvent être des États qui n'ont pas encore été admis comme Membres de l'Organisation des Nations Unies — bien qu'ils aient depuis longtemps rempli les conditions nécessaires à cet effet et manifesté leur désir de coopérer activement à la cause de la paix mondiale en demandant à faire partie de cette Organisation. La Tchécoslovaquie a conclu ces alliances dans l'esprit de coopération pacifique le plus large possible, en les complétant par des accords économiques, culturels et autres, qui lui ont permis de collaborer avec les nations en question d'une manière plus efficace et à un niveau plus élevé.

Il ne s'ensuit pas, toutefois, que la délégation de la Tchécoslovaquie accepte le concept de M. Bevin, qui voit dans la structure régionale la base d'une coopération mondiale effective et dont la déclaration (144<sup>e</sup> séance) équivaut à abandonner les idéaux des Nations Unies et à encourager la formation de blocs d'États antagonistes. Par contre, le Gouvernement tchécoslovaque est d'avis que les activités régionales doivent être poursuivies parallèlement à celles qui intéressent l'Organisation des Nations Unies.

C'est pourquoi l'activité qu'il a exercée dans ce sens n'a limité, en aucune manière, sa partici-



of the United Nations and its various agencies and commissions. It had not refused and did not refuse to take part in such work and such commissions of the United Nations as were truly the expression of its unanimity and could therefore contribute, in the spirit of the Charter, to the solution of contemporary problems. On the other hand, it had always opposed and would go on opposing all institutions created in disregard of the principle of unanimity and had, indeed, shown, while they had lasted, that they had not only failed to fulfil the task for which they had allegedly been created, but had often made difficult and obstructed the solution of basic issues. That was why the Czechoslovak delegation, even on the present occasion, had no cause to alter in any way the stand it had taken in important political questions dealt with by the previous sessions of the General Assembly.

The Czechoslovak delegation attached great importance, particularly in view of the present state of relations between the nations, to the steady improvement of economic relations, in the hope that a loyal economic co-operation would automatically bring about an improvement in other spheres as well. It was taking an active part in all the work of the economic institutions of the United Nations. Czechoslovakia was building up its economy in such a way as to be able to supply a maximum quantity of the products of which there was a shortage in the world. Although not rich, it was giving a helping hand in the reconstruction and development of less-developed countries and was thereby making it possible to raise the standard of living of their populations. It had concluded and was concluding trade and economic agreements with countries throughout the world, irrespective of their economic and political systems, and supplying goods according to their requirements and its own ability.

His country had unfortunately not met with a similar attitude on the part of some of the richer and more powerful Members of the United Nations. There were policies aimed against it which were by no means inspired by the idea of peaceful co-operation and which were in conflict with the spirit and the letter of the Charter. A classical example of that was an episode which had occurred before the Marshall Plan, at the Paris Peace Conference, where former Secretary of State Byrnes had stopped a credit that had already been granted for Czechoslovakia on the ground that its representative had greeted with applause Mr. Vyshinsky's statement that the United States was using economic aid to weaken countries in order to influence them politically.

pation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies et de ses diverses institutions et commissions. Il n'a pas refusé, et il ne refuse pas, de participer à ceux de ces travaux qui représentent effectivement l'unanimité de l'Organisation et peuvent, par conséquent, contribuer à la solution des problèmes contemporains dans l'esprit de la Charte. Par contre, le Gouvernement tchécoslovaque s'est toujours opposé, et continuera à s'opposer, à tous les organismes qui ont été créés au mépris de la règle de l'unanimité et qui, au cours de leur existence, ont montré d'une façon manifeste que non seulement ils ont failli à la tâche pour laquelle ils avaient soi-disant été créés, mais qu'ils ont souvent rendu difficile ou impossible la solution de questions essentielles. C'est pourquoi la délégation tchécoslovaque n'a aucune raison de modifier aujourd'hui, de quelque manière que ce soit, la position qu'elle a adoptée, au cours des sessions antérieures de l'Assemblée générale, à l'égard de certaines questions politiques importantes.

La délégation tchécoslovaque attache une très grande importance à l'amélioration constante des relations économiques, notamment en raison de l'état actuel des relations entre les nations, dans l'espoir qu'une coopération économique loyale engendrera automatiquement une amélioration dans les autres domaines. Cette délégation prend une part active à tous les travaux des organismes économiques des Nations Unies. La Tchécoslovaquie édifie son économie de manière à pouvoir fournir la quantité maximum de produits dont la pénurie se fait sentir dans le monde. Bien qu'elle ne soit pas riche, elle aide à la reconstruction et au développement de pays moins avancés et rend ainsi possible l'élévation du niveau de vie de leur population. Elle a conclu, et continue à conclure, des accords commerciaux et économiques avec des pays du monde entier, quel que soit leur régime économique et politique, et leur fournit les marchandises dont ils ont besoin et qu'elle est en mesure de leur offrir.

Malheureusement, son pays a constaté que certains États Membres plus riches et plus puissants n'avaient pas adopté une attitude similaire. Il est visé par une politique qui ne s'inspire nullement de l'idée de coopération pacifique et qui se trouve en conflit avec l'esprit et la lettre de la Charte. Un exemple classique en est fourni par l'épisode qui se produisit avant la mise en œuvre du Plan Marshall, à la Conférence de paix de Paris, lorsque M. Byrnes, l'ancien Secrétaire d'État, annula un crédit qui avait déjà été accordé à la Tchécoslovaquie pour la seule raison que le représentant de ce pays avait applaudi à la déclaration de M. Vyshinsky, selon laquelle les États-Unis utilisaient l'aide économique en vue d'affaiblir les pays qu'ils secouraient et d'exercer sur

That principle had since that time apparently become the official creed in the United States, and sanctions would now be used against anyone not applauding it.

Mr. Clementis emphasized that, on the one hand, statements were constantly being made in favour of the extension of mutual co-operation, and long and costly conferences were being held on the boosting of business and the removal of barriers, whilst, on the other hand, a policy was being practised according to which his country, for example, was denied goods which it had not only ordered a long time ago but had even paid for. Such discriminatory occurrences were all the more regrettable as they were being applied in relations between Members of the United Nations. That discriminatory policy did not even stop at an endeavour to render difficult and impossible any economic relations with Czechoslovakia so as to impede its post-war reconstruction; pressure was being exerted on those who, in their own interest and for their own needs, sought to intensify their economic relations with his country.

In an atmosphere of war propaganda and under the pretext that the war potential of alleged possible enemies must not be increased, unprecedented obstacles were being put in the way of the normal exchange of economic goods, and difficulties were put in the way of the reconstruction of countries which stood in need of modernizing their industry or, in many cases, of building it up anew. He wished to stress that such tendencies were not to be found in the so-called East. Consequently, to his regret, he could not concur with the words and hopes of the Secretary-General about economic reconstruction and recovery, and entirely disagreed with the latter's evaluation of the Marshall Plan. He had been somewhat surprised by Mr. Bevin's assertion that the countries of Eastern Europe had been forbidden to come into the Marshall Plan, and that was the only reason why they were outside. The fact was that the Eastern European States had been and were still willing to co-operate in the collective reconstruction of post-war Europe. That was proved by their activities in the Economic Commission for Europe, but they had not been and were not willing to help a scheme which deliberately pushed aside the United Nations and gave preference to the reconstruction of that part of Europe from which a new threat was arising to their security. Finally, they could and would collaborate only in such schemes as helped, rather than hindered, their own planned economy. There was no need to argue further about the fact that the Marshall Plan was the very opposite of those require-

eux une influence politique. Il semble que ce principe soit devenu, depuis, article de foi aux États-Unis et que, dorénavant, des sanctions seraient appliquées à tous ceux qui ne l'approuveraient pas.

M. Clementis souligne que, d'une part, on recommande constamment de développer la coopération mutuelle, que de longues et onéreuses conférences ont lieu en vue d'encourager les affaires et de supprimer les obstacles au commerce, alors que, d'autre part, on applique des méthodes visant, par exemple, à refuser à la Tchécoslovaquie des marchandises qu'elle a commandées depuis longtemps et qu'elle a même payées. De telles mesures discriminatoires sont d'autant plus regrettables qu'elles interviennent dans les relations entre les Membres de l'Organisation des Nations Unies. Non seulement on ne s'est pas borné à rendre difficiles, voire impossibles, toutes relations économiques avec la Tchécoslovaquie en vue de gêner sa reconstruction d'après-guerre, mais on a également exercé une pression sur les États qui, dans leur propre intérêt et pour satisfaire à leurs propres besoins, cherchaient à intensifier leurs relations économiques avec ce pays.

Dans une atmosphère de propagande belliciste et sous prétexte qu'il ne fallait pas accroître le potentiel de guerre de prétendus ennemis éventuels, on a créé des difficultés sans précédent pour entraver les échanges normaux de produits économiquement importants ainsi que la reconstruction de pays qui avaient besoin de moderniser leur industrie ou, dans bien des cas, de la reconstruire entièrement. Le représentant de la Tchécoslovaquie tient à souligner que ces tendances ne se manifestent pas dans ce que l'on appelle l'Est. Aussi, ne peut-il, à son grand regret, s'associer à la déclaration et aux espoirs que le Secrétaire général a formulés à propos de la reconstruction économique, et il est en désaccord complet avec lui sur la valeur du Plan Marshall. M. Bevin l'a quelque peu surpris en affirmant que les pays de l'Europe orientale ont reçu l'ordre de ne pas participer au Plan Marshall, seule raison pour laquelle ils restent à l'écart. En réalité, les pays de l'Europe orientale ont été et sont toujours disposés à participer à la reconstruction commune de l'Europe d'après-guerre. Leur activité à la Commission économique pour l'Europe en donne la preuve; toutefois ils n'ont pas été, et ne sont pas, disposés à participer à un programme qui écarte délibérément l'Organisation des Nations Unies et accorde la préférence de la reconstruction à une partie de l'Europe d'où s'élève une nouvelle menace pour leur sécurité. Enfin, ils ne pourront, et ne voudront, participer qu'à des programmes qui favorisent leur propre économie planifiée, au lieu de lui faire obstacle. Il est inutile d'insister sur le fait que le Plan

ments. That, and nothing else, was the secret of the refusal to participate in that Plan.

He wished to stress once more that his delegation was in favour of the elimination of every kind of political discrimination in the field of economic relations and their undisturbed intensification and extension. That was why even those realities would not move it from its firm decision to contribute to the full extent of its possibilities to an understanding between nations and to their loyal co-operation. Present-day difficulties would not discourage it from holding the conviction that it was necessary and possible to improve co-operation among the United Nations. That was why Czechoslovakia consistently fulfilled all its obligations under the Charter. That was proved both by the text of its Constitution of 9 May 1948, by all its activities at home and by its relations with other nations. That was why it took an active part in the work of the United Nations as well as of the specialized agencies, although heavy financial obligations were involved.

In spite of its own difficulties, Czechoslovakia did not remain behind even in the fulfilment of obligations of solidarity in the social field. He would refer to his country's participation in the International Children's Emergency Fund and the success of the United Nations Appeal for Children.

The UNESCO Seminar, which had been Czechoslovakia's guest in 1948, had by its results contributed to the education of future generations. The regional headquarters of the World Health Organization would, Mr. Clementis hoped, find in his country a suitable field for the organization of its fight against disease. The United Nations Information Bureau in Prague was being helped by the Government to fulfil its mission.

He had no wish to underrate the positive results of the work done by the United Nations thus far in some of the fields of international co-operation; he was glad that Czechoslovakia had taken an active and appropriate part in that work. But it could not and should not be forgotten that in other fields, which were the most important part of the task of the Organization, none of the satisfactory results anxiously awaited by mankind had been achieved so far. It would be wrong and dangerous, however, to form pessimistic conclusions concerning the United Nations. On the contrary, everything should be done to ensure that, having put on record an unpleasant reality, Members should reach the right conclusion and ascertain the cause

Marshall est précisément l'opposé de ces conditions. Telle est l'unique raison pour laquelle les pays en question refusent de participer à ce plan.

M. Clementis tient à souligner une fois de plus que sa délégation est en faveur de l'élimination de la discrimination politique sous toutes ses formes, du domaine des relations économiques, relations dont elle préconise une intensification constante. Voilà pourquoi ces réalités mêmes ne la feront pas revenir sur sa ferme décision de favoriser dans toute la mesure de ses moyens la compréhension entre les nations et leur coopération loyale; les difficultés actuelles ne lui feront pas perdre la conviction qu'il est indispensable et possible d'améliorer la coopération entre les Nations Unies. Voilà pourquoi la Tchécoslovaquie a constamment respecté toutes les obligations qui lui incombent aux termes de la Charte : le texte de sa Constitution du 9 mai 1948, toutes ses mesures d'ordre intérieur et ses relations avec l'étranger en fournissent la preuve. C'est pour cette raison qu'elle a pris une part active aux travaux de l'Organisation et des institutions spécialisées, en dépit des lourdes charges financières qui en résultaient.

Malgré les difficultés qui lui sont propres, la Tchécoslovaquie n'est pas restée à l'arrière-garde, même en ce qui concerne les obligations de solidarité à remplir dans le domaine social. Il tient à mentionner la contribution de son pays au Fonds international de secours à l'enfance constitué dans son pays et le succès de l'appel des Nations Unies en faveur de l'enfance.

Le stage d'études pratiques organisé par l'UNESCO, qui fut l'hôte de la Tchécoslovaquie en 1948, a contribué, par les résultats qu'il a obtenus, à l'éducation des générations futures. M. Clementis espère que le siège régional de l'Organisation mondiale de la santé trouvera dans son pays un terrain propice à l'organisation de la lutte qu'elle mène contre la maladie. Le Gouvernement tchécoslovaque aide le Bureau d'informations de l'Organisation des Nations Unies à Prague à accomplir sa mission.

M. Clementis n'a pas l'intention de minimiser les résultats positifs des travaux réalisés jusqu'ici par l'Organisation dans le domaine de la coopération internationale; il se félicite de ce que la Tchécoslovaquie ait pris part à ces travaux d'une manière active et appropriée. Toutefois, on ne peut ni ne doit ignorer que dans d'autres domaines qui représentent la partie la plus importante des travaux de l'Organisation, on n'a obtenu aucun des résultats satisfaisants que l'humanité attend avec impatience. Il serait erroné et dangereux, néanmoins, d'en venir à des conclusions pessimistes au sujet de l'Organisation des Nations Unies. On devrait, au contraire, n'épargner aucun effort pour que, après avoir pris note des réalités désagréables, les États



of such a state of things, so that they could correct existing shortcomings and enable the United Nations to fulfil its real mission, which was the assuring of peace and the prevention of the growth of powers that might provoke a new catastrophe.

That goal could be reached, if the United Nations returned to the spirit which had imbued it when the Charter had been born. It would suffice for a renewal of mutual confidence; of confidence in the mission of the United Nations, if the Members went back to agreements already concluded, to obligations already assumed and to respect for principles unanimously agreed upon, and if they concentrated on finding ways to realize them.

The Czechoslovak delegation therefore welcomed the proposal of the Government of the Union of Soviet Socialist Republics (A/658), presented by Mr. Vyshinsky (143rd meeting), as cordially as it was sure to be welcomed by millions upon millions of peace-loving people throughout the world, irrespective of their political convictions. It was a concrete, realistic and unambiguous proposal, and its acceptance and putting into effect would assuredly be the beginning of a new and important era in the history of the world in general and the United Nations in particular. It was necessary that the acceptance, and in particular the carrying out, of that proposal should be watched over really and truly by the public opinion of the whole world, which expected from the present session just such a great and outstanding achievement.

The proposal presented by the Soviet Union delegation followed from principles unanimously adopted at the first session of the General Assembly. That being so, no objections could be raised to it in principle. That fact could not be obscured by unfounded attacks against the State which had put it forward.

He felt that the present USSR proposal represented a substantial step forward when compared with others. It had a twofold significance: first, it concretely formulated, both as to time and extent, the reduction of armed forces, and, secondly, it appealed to the great Powers directly. Much deliberation and discussion had been devoted to the relations between the great Powers and the other States and vice versa. The theories advanced had been for the greater part incorrect and mechanical, setting out as they did

Membres en tirent la conclusion qui s'impose, pour qu'ils déterminent la cause de cet état de choses et remédient aux insuffisances existantes, afin de permettre à l'Organisation d'accomplir sa vraie mission, c'est-à-dire de garantir la paix et d'empêcher le développement de certaines forces qui risqueraient de provoquer une nouvelle catastrophe.

Ce but peut être atteint si les Nations Unies reviennent à l'esprit dont elles étaient pénétrées à la naissance de la Charte. Pour faire renaître la confiance mutuelle et la foi dans la mission de l'Organisation des Nations Unies, il suffirait que ses Membres revinssent aux accords déjà conclus, aux obligations auxquelles ils ont déjà souscrit et au respect des principes sur lesquels l'unanimité s'est déjà faite antérieurement, et qu'ils concentrassent leurs efforts sur la recherche des moyens propres à faciliter la mise en œuvre de ces principes.

La délégation de la Tchécoslovaquie accueille donc la proposition du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (A/658), présentée par M. Vychinsky (143<sup>e</sup> séance), aussi favorablement que l'accueilleront, sans aucun doute, des millions et des millions de gens pacifiques dans le monde entier, indépendamment de leurs convictions politiques. Il s'agit là d'une proposition concrète, réaliste et sans ambiguïté, dont l'acceptation et la mise en œuvre inaugureront assurément une ère nouvelle et importante de l'histoire du monde, en général, et de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, en particulier. Il faut que l'acceptation et, plus particulièrement, la réalisation de cette proposition soient surveillées réellement et effectivement par l'opinion publique, dans le monde entier, qui attend de la session actuelle précisément ce genre de résultat d'une portée exceptionnelle.

La proposition présentée par la délégation de l'Union soviétique s'inspire de principes adoptés à l'unanimité lors de la première session de l'Assemblée générale. On ne peut donc lui opposer aucune objection de principe. On ne saurait masquer ce fait par des attaques gratuites contre l'État qui a présenté ladite proposition.

M. Clementis estime que cette proposition de l'URSS constitue, par rapport à d'autres propositions, un grand pas en avant. Sa signification est double: en premier lieu, elle formule de façon concrète les conditions de la réduction des forces armées, tant en ce qui concerne les délais à observer que l'importance de cette réduction; en second lieu, elle constitue un appel direct aux grandes Puissances. Les relations entre les grandes Puissances et les autres États ont fait l'objet de maintes délibérations et de maintes discussions. Les théories mises en avant ont été, pour la plupart, incorrectes et

from a non-existent great Power camp on the one side and a camp of the rest on the other, and an alleged conflict between their interests.

The fact, however, was that there was an identity of interests of all peace-loving nations, and that nations were getting into conflict with those great Powers which were determining the present situation within their sphere of interest in a way which served neither the interests of the other nations nor the cause of mankind.

For that reason the Government of Czechoslovakia was grateful to the USSR for consistently pursuing a policy of peace, for taking a firm stand, before those forums where Czechoslovakia had no representatives to uphold such a policy.

On the other hand, the Czechoslovak delegation appreciated the special position which the great Powers held within the framework of the United Nations, adequately balancing their greater obligations. One of those obligations was to give a good example to the others. The proposal of the Soviet delegation offered them a suitable occasion to do so.

Although on the formal side the proposal was addressed as regards the reduction of the armed forces only to the great Powers, there was no doubt that its adoption and execution would have a far-reaching importance for all the other States as well, not only because it would pave the way to a better understanding between the nations, but also because it would rid many countries of the financial and other anxieties connected with the maintenance of superfluous armed forces and expenditure for armaments.

If the material, the energy and the labour which had been invested after the war in gigantic programmes of re-armament had been devoted instead to the purposes of peace, the reconstruction of the post-war world would have made giant strides forward.

The programme of the present session of the General Assembly contained a great number of serious problems. Among those, the adoption of the resolution presented by the Soviet delegation was by far the most serious and pressing. It would also open the way toward an understanding in other questions that were being dealt with both in the United Nations and elsewhere. The United Nations was a community of sovereign nations, an institution which did not and could not exist outside that community since its common work, its successes and failures were, in a concrete way, influenced by all relations between nation and nation.

trop rigides, car elles supposaient, bien à tort, l'existence, d'une part, d'un camp de grandes Puissances, et, d'autre part, d'un camp comprenant tous les autres États, ainsi que l'existence d'un conflit entre ces deux camps.

Le fait est, toutefois, qu'il y a identité d'intérêts pour toutes les nations pacifiques, et que ces nations entrent en conflit avec celles des grandes Puissances, qui portent la responsabilité d'avoir créé, au sein de leur sphère d'intérêts, une situation qui ne sert ni les intérêts des autres nations, ni la cause de l'humanité.

Pour cette raison, le Gouvernement tchécoslovaque est reconnaissant à l'URSS de poursuivre sans défaillance une politique de paix et de faire preuve de fermeté devant des assemblées où la Tchécoslovaquie n'a pas de représentants qui puissent défendre cette politique.

Par ailleurs, la délégation de la Tchécoslovaquie se rend compte de la position particulière des grandes Puissances dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, où elles cherchent à maintenir un juste équilibre entre leurs obligations majeures. Une de ces obligations est de donner le bon exemple aux autres. La proposition de la délégation de l'URSS leur en offre une excellente occasion.

Bien que, officiellement, cette proposition — pour ce qui est de la réduction des forces armées — ne s'adresse qu'aux grandes Puissances, il est hors de doute que son adoption et sa mise à exécution auront également une importance considérable pour tous les autres États, non seulement parce qu'elles prépareront le terrain à une meilleure entente internationale, mais aussi, plus directement, parce qu'elles libéreront de nombreux pays des soucis, financiers et autres, résultant du maintien de forces armées superflues et des dépenses relatives aux armements.

Si l'on avait consacré à des fins pacifiques le matériel, l'énergie et la main-d'œuvre affectés, après la guerre, à la mise en œuvre de gigantesques programmes de réarmement, la reconstruction du monde d'après-guerre aurait avancé à pas de géant.

Le programme de la session actuelle de l'Assemblée générale comprend un grand nombre de problèmes graves. Parmi eux, l'adoption de la résolution présentée par la délégation de l'URSS est de loin le plus grave et le plus urgent. Elle préparera également le terrain à une entente sur d'autres questions, étudiées tant à l'Organisation des Nations Unies qu'ailleurs. L'Organisation des Nations Unies est une communauté de nations souveraines, une institution qui n'existe ni ne peut exister en dehors de cette communauté, puisque son travail, ses succès et ses échecs sont influencés de façon concrète par toutes les relations de nation à nation.

It was admittedly a long and arduous task to create the conditions for collaboration between countries of differing political and social structure, but it was not a task incapable of fulfilment. There was no institution, save the United Nations, which could attempt that task.

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) expressed the gratitude of his delegation to the Government and people of France for the gracious welcome and hospitality extended to the United Nations during the present session of the General Assembly. It was fitting and a matter for deep satisfaction that the present session, convened at a time when the chances of the maintenance of international peace appeared to be so precariously and delicately balanced, should be held in the city of Paris which would always be associated with the doctrines of Liberty, Equality and Fraternity. If the practical application of those doctrines could be achieved throughout the international sphere, the principal ills with which distracted humanity was at present afflicted would find a speedy cure. He hoped that before the General Assembly concluded its labours in Paris, a substantial advance in that direction would have been made.

His delegation wished to endorse the appreciation already expressed by so many delegations of the work of the United Nations in the social, humanitarian and economic fields. He would refrain from submitting further observations with reference to the work of the United Nations in those fields, not because he undervalued the importance of that work, but because, after the elaborate and admirable review given by the representative of Lebanon, further observations would be at best but needless repetition.

The Pakistan delegation also shared the disappointment expressed by several representatives at the slow pace of progress in securing and maintaining international peace. His delegation recognized that the ideals of the United Nations would always have to be ahead of its achievements but it was equally essential that the advance towards those ideals should be maintained at a vigorous pace. He wished at the outset of his statement to recall the purposes of the United Nations as set out in Article 1 of the Charter.

He would endeavour to focus the attention of the General Assembly on those purposes with reference to the concrete problems before it, and would begin by inviting its attention to the duty of the United Nations to maintain international peace and security by taking effective collective

Il faut reconnaître que c'est une tâche longue et ardue que de créer les conditions propres à amener des pays qui diffèrent par leur structure politique et sociale à collaborer, mais ce n'est pas une tâche impossible. Il n'existe aucune autre institution, en dehors de l'Organisation des Nations Unies, qui puisse s'attaquer à cette tâche.

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) remercie, au nom de sa délégation, le Gouvernement et le peuple de France de l'accueil gracieux qu'ils ont réservé à l'Organisation des Nations Unies et de l'hospitalité qu'ils offrent à celle-ci au cours de la présente session de l'Assemblée générale. Il est tout à fait à propos et vraiment très satisfaisant que la présente session, qui se réunit à un moment où les chances de maintenir la paix internationale semblent incertaines et fragiles, se tienne à Paris, ville qui est associée pour toujours aux doctrines de liberté, égalité, fraternité. Si l'on réussissait à appliquer réellement ces doctrines dans le monde, l'on parviendrait rapidement à guérir les principaux maux dont souffre à présent une humanité bouleversée. Le représentant du Pakistan espère que l'Assemblée générale, avant qu'elle termine ses travaux à Paris, aura accompli d'importants progrès dans cette voie.

La délégation du Pakistan, comme tant d'autres délégations, approuve le travail accompli par l'Organisation des Nations Unies dans les domaines social, humanitaire et économique. Cependant, le représentant du Pakistan n'a pas l'intention de s'étendre plus longuement sur la question, non qu'il sous-estime l'importance du travail accompli par l'Organisation des Nations Unies mais parce que, venant après l'examen détaillé et remarquable du représentant du Liban, toute remarque supplémentaire sur le sujet ne saurait être qu'une répétition inutile.

De même que les autres délégations, la délégation du Pakistan éprouve beaucoup de déception lorsqu'elle constate combien ont été lents les progrès réalisés en vue d'établir et de maintenir la paix internationale. Elle se rend compte que les idéaux de l'Organisation des Nations Unies resteront toujours au delà de ses réalisations, mais il est essentiel que l'on marche vers ces idéaux d'un pas ferme. Le représentant du Pakistan désire, dès le début de sa déclaration, rappeler les buts de l'Organisation des Nations Unies tels qu'ils sont définis dans l'Article 1 de la Charte.

Il désire appeler toute l'attention de l'Assemblée générale sur ces buts, en rapprochant ceux-ci des problèmes concrets auxquels l'Assemblée doit faire face. Il commencera donc par rappeler à l'Assemblée générale le devoir qui incombe à l'Organisation des Nations Unies de maintenir



measures for the prevention and removal of threats to the peace. Among the nations represented at the Assembly and even among those not yet represented in the United Nations, there was not one that wanted war. All nations desired peace, yet there was no peace, and if peace were not securely established, war would surely, inevitably and speedily ensue.

Human society had to move forward. When conditions requiring adjustment arose and were neglected, the elements of a conflict began to accumulate, and, unless the causes were removed or remedied in time, conflict became inevitable. It might take the form of social, economic or political upheaval, or revolution within national boundaries, or it might extend beyond those boundaries and assume the shape of armed conflict between two or more nations. Past experience had shown that once the flames had burst out it was impossible to avoid a general conflagration.

That being so, it was the plain duty of the United Nations to be constantly on the alert to uncover abuses likely to culminate in armed conflict and to seek, by whatever means were open to it, to remedy such abuses, or at least to insist upon their correction in good time. For instance by the end of the first decade of the present century, it was becoming more and more clear that the so-called colonial system, which had as its ultimate basis notions of race superiority, and as its object the exploitation of backward areas and what were regarded as inferior or primitive races, had outlived even such doubtful beneficence as it might ever have been supposed to possess and was serving no purpose beyond intensifying rivalry and hostility among European powers. Yet no positive step had been taken towards liquidating a system which was fast becoming a menace to the peace of the world.

The First World War should have brought that lesson home to the colonial Powers; yet each of them, even after so fearful a lesson, continued to cling to the illusion that, in its own case, that which had been demonstrated to be evil would continue to yield good and beneficial results. During the period between the two world wars very little progress had been made towards the practical repudiation of the doctrine of race superiority and its corollary, race domination. One consequence had been that that very doctrine had become the basis of Nazi ideology

la paix et la sécurité internationales, et, à cette fin, de prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix. Parmi les nations représentées à l'Assemblée et même parmi celles qui ne sont pas encore représentées dans l'Organisation des Nations Unies, pas une seule ne désire la guerre. Toutes les nations veulent la paix; cependant il n'y a pas de paix, et si la paix n'est pas solidement établie, ce sera la guerre inévitablement, et à brève échéance.

L'humanité doit aller de l'avant. Lorsque apparaissent dans le monde des conditions qui exigent une mise au point et qu'on néglige d'y prêter attention, les éléments d'un conflit éventuel commencent à s'accumuler et, à moins que l'on n'en écarte les causes ou que l'on n'y remédie à temps, le conflit devient inévitable. Ce conflit peut prendre la forme d'un bouleversement social, économique, ou politique, c'est-à-dire d'une révolution, ou bien il peut s'étendre au delà des frontières et prendre la forme d'un conflit armé entre deux ou plusieurs nations. L'expérience a montré dans le passé que lorsque les flammes d'un conflit ont jailli, il est impossible d'éviter un embrasement général.

Puisqu'il en est ainsi, l'Organisation des Nations Unies a le devoir évident d'être constamment en alerte, de déceler les abus susceptibles d'aboutir à un conflit armé, de chercher, par tous les moyens à sa disposition, à corriger de tels abus, à y porter remède, ou tout au moins d'insister pour qu'ils soient corrigés à temps. C'est ainsi que, à la fin de la première décennie du xx<sup>e</sup> siècle, il était devenu de plus en plus évident que le «système colonial», qui s'appuyait en dernier lieu sur des notions de supériorité raciale et avait pour but l'exploitation de zones insuffisamment développées et de races considérées comme inférieures ou primitives, ne possédait même plus les avantages douteux que l'on avait pu lui attribuer dans le passé, et n'avait pour résultat que d'intensifier les rivalités et l'hostilité entre les Puissances européennes. Cependant, aucune mesure positive n'a été prise en vue de mettre fin à un système qui devient rapidement une menace pour la paix du monde.

La première guerre mondiale aurait dû faire comprendre cette leçon aux Puissances coloniales; en fait, chacune d'elles, même après une leçon aussi terrible, a conservé l'illusion qu'un système qui s'était révélé comme un mal continuerait, dans son cas particulier, à donner des résultats avantageux. Au cours de la période qui s'est étendue entre les deux guerres mondiales, on a très peu fait pour écartier en fait la doctrine de supériorité raciale, et son corollaire, le principe de la domination de certaines races. L'une des conséquences de cet état de choses a

and had plunged the nations—exploiter and exploited alike—into the seething cauldron of the Second World War.

If Pakistan, India, Burma, Ceylon, Malaya, Indonesia, Viet Nam and the Philippines had been stable independent States by the late 'twenties or early 'thirties of the century, the greater part of the temptation that inspired the aggressive designs of Nazi Germany and Japan would doubtless never have existed. If war had come nevertheless, it would, at least in South East Asia, certainly have worn an aspect very different from that which it actually assumed.

Japan had struck at the Philippines, Viet Nam, Indonesia, Malaya and Burma — the peoples of which had no motive or incentive to offer any very desperate resistance to the invaders — because by so doing it could conveniently strike at the United States of America, France, the Netherlands and the United Kingdom. Many of the colonial peoples had, no doubt mistakenly, considered the invasion as an attempted liberation; at the worst it had appeared to them as a possible change of masters. How sadly mistaken they were had appeared only later but it could not be denied that such had been their impression at the time.

He wondered how far the lesson taught by the two world wars had been taken to heart. Pakistan, India, Burma, the Philippines and Ceylon had become free nations and the first four of them were Members of the United Nations. He hoped that it would soon be possible to welcome Ceylon also as a Member. Malaya, Indonesia and Viet Nam were still struggling to achieve their freedom. That struggle could have only one issue, but if the United Nations could speed forward that struggle to a peaceful and successful conclusion, it would have made a direct contribution towards the establishment and maintenance of international peace and security by the removal of threats to the peace.

In that sphere, the United Nations had a continuing and an ever more vigorous role to play. There were vast areas and numerous peoples eagerly awaiting the attainment of their freedom. For the fulfilment of that hope, they would have to depend chiefly upon their own constructive efforts. But they had also been invited and encouraged to put their trust in the United Nations, and that trust should not be betrayed.

été que cette même doctrine a servi de base à l'idéologie nazie et a plongé les peuples — exploités et exploités — dans le gouffre béant de la deuxième Guerre mondiale.

Si le Pakistan, l'Inde, la Birmanie, Ceylan, la Malaisie, l'Indonésie, le Viet-Nam et les Philippines avaient été des États stables et indépendants dans la période s'étendant entre 1925 et 1935, les occasions qui s'offraient à l'Allemagne nazie et au Japon de réaliser leurs desseins d'agression ne se seraient probablement jamais présentées. Si la guerre avait éclaté néanmoins, elle aurait pris, du moins dans le Sud-Est de l'Asie, un aspect très différent de celui qu'elle a revêtu.

Le Japon a attaqué les Philippines, le Viet-Nam, l'Indonésie, la Malaisie et la Birmanie — c'est-à-dire des peuples qui n'avaient aucune raison et aucun motif d'offrir à l'envahisseur une résistance acharnée — parce que, ce faisant, Tokio pouvait frapper commodément les États-Unis d'Amérique, la France, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Un grand nombre de peuples coloniaux ont considéré, à tort sans aucun doute, que cette invasion était une tentative de libération; en mettant les choses au pire, cette invasion leur apparaissait comme un changement de maîtres. Ils devaient être lourdement détrompés plus tard, mais on ne peut nier que telle a été leur impression à l'époque.

Le représentant du Pakistan se demande dans quelle mesure les leçons des deux guerres mondiales ont porté. Le Pakistan, l'Inde, la Birmanie, les Philippines et Ceylan sont devenus des nations libres, et les quatre premières sont maintenant Membres de l'Organisation des Nations Unies. Le représentant du Pakistan espère que Ceylan sera bientôt admis dans l'Organisation. La Malaisie, l'Indonésie et le Viet-Nam luttent encore pour obtenir leur liberté. Cette lutte ne peut avoir qu'une seule issue, mais si l'Organisation des Nations Unies peut la mener rapidement à une conclusion pacifique et heureuse, elle aura contribué d'une manière directe à l'établissement et au maintien de la paix et de la sécurité internationales, parce qu'elle aura écarté une menace dirigée contre la paix.

Dans ce domaine, l'Organisation des Nations Unies doit jouer constamment un rôle de plus en plus actif. Il y a dans le monde de vastes zones et des peuples nombreux qui attendent impatiemment leur liberté. Pour l'obtenir, ils devront compter essentiellement sur leurs propres efforts. Mais ils ont aussi été invités et encouragés à placer leur confiance dans l'Organisation des Nations Unies, et cette confiance ne doit pas être trahie.

It should not for one moment be forgotten that, so long as exploitation and the opportunities for exploitation were tolerated, there would be competitors for exploitation, and international peace would not be secure.

It was the duty of the United Nations to take effective collective measure for the suppression of acts of aggression and other breaches of the peace. In that connexion he wished to invite the attention of the Assembly to the case of Hyderabad, which had recently been submitted to the Security Council and was at present under consideration. The State of Hyderabad had been over-run by the military forces of a powerful neighbour. That had happened while Hyderabad was pleading for the settlement by peaceful means and in conformity with the principles of justice and international law, of the situation which had arisen between Hyderabad and India, a situation which had threatened to lead to a breach of the peace and had since led to such a breach. That was an instance of aggression, lacking even the shadow of an excuse, presented as it were as a challenge to the United Nations on the very eve of the convening of the present session of the General Assembly. He wondered how that challenge would be met.

Hyderabad was an independent State comprising 82,692 square miles of territory and had a population of 17 millions. Before the British domination of the Indo-Pakistan sub-continent, Hyderabad had been an independent State and had established treaty relations with some of the European Powers, including Great Britain and France. As a consequence of the interplay of the colonial policies of European Powers, Great Britain had established by treaty political suzerainty and paramountcy over Hyderabad, but that suzerainty had been expressly relinquished by virtue of section 7(b) of the Indian Independence Act of 1947.

The sovereignty of Hyderabad, which during that period had been subject to British paramountcy, reassumed its full proportions on the passing of that Act and Hyderabad again became a fully sovereign and independent State. That had not only been clearly stated in the British Parliament by the British Prime Minister, among others, but had also been expressly confirmed by the representative of India before the Security Council in the course of the discussion of the Indo-Pakistan dispute over Kashmir.

Sir Mohammed referred in that connexion to two declarations made by Mr. Ayyangar; the

Il ne faut jamais oublier qu'aussi longtemps que seront tolérées l'exploitation et les possibilités d'exploitation, celles-ci entraîneront des rivalités et compromettront la paix internationale.

Il est du devoir de l'Organisation des Nations Unies de prendre des mesures collectives efficaces en vue de réprimer tout acte d'agression, toute rupture de la paix. Dans cet ordre d'idées, le représentant du Pakistan souhaite attirer l'attention de l'Assemblée sur l'affaire du Haïderabad qui a récemment été soumise au Conseil de sécurité et qui est actuellement à l'étude. L'État du Haïderabad a été envahi par les forces militaires d'un puissant voisin. Cela est arrivé alors que le Haïderabad demandait que fût réglée par des moyens pacifiques, et conformément aux principes de la justice et du droit internationaux, la situation qui s'est produite entre le Haïderabad et l'Inde, situation qui menaçait de conduire à une rupture de la paix et qui a, de fait, conduit à une telle rupture. C'est là un exemple d'agression, sans l'ombre d'une excuse, qui apparaît comme un défi lancé à l'Organisation des Nations Unies à la veille même de la réunion de la présente session de l'Assemblée générale. Le représentant du Pakistan se demande quelle réponse il sera donné à ce défi.

Le Haïderabad est un État indépendant, d'une superficie de 82.692 milles carrés et d'une population de dix-sept millions d'habitants. Avant l'établissement de la domination britannique sur l'Inde et le Pakistan, le Haïderabad était un État indépendant et avait signé des traités avec certaines Puissances européennes, et notamment avec la Grande-Bretagne et la France. Les effets combinés de la politique coloniale des Puissances européennes ont amené la Grande-Bretagne à établir par traité sa suzeraineté sur l'État du Haïderabad, mais cette suzeraineté a été expressément abandonnée en 1947 aux termes du chapitre 7b de l'Acte d'indépendance de l'Inde.

La souveraineté de l'État du Haïderabad, réduite au cours de cette période du fait de la suzeraineté britannique, est redevenue complète au moment où l'Acte a été voté, et le Haïderabad est à nouveau un État souverain et pleinement indépendant. Cela a été clairement précisé au Parlement britannique par le Premier Ministre britannique et par d'autres personnes; cela a été expressément confirmé par le représentant de l'Inde devant le Conseil de sécurité, au cours des débats sur le différend de l'Inde et du Pakistan au sujet du Cachemire.

Sir Mohammed se rapporte à deux déclarations faites à ce sujet par M. Ayyangar, représen-



representative of India, before the Security Council.<sup>1</sup>

On 15 January 1948, the Indian representative had said :

«... when the Indian Independence Act came into force, Jammu and Kashmir, like other States, became free to decide whether it would accede to the one or the other of the two Dominions or remain independent.»

The second declaration was as follows :

«The question of the future status of Kashmir *vis-a-vis* its neighbours and the world at large, and the further question, namely, whether it should withdraw from its accession to India and either accede to Pakistan or remain independent, with a right to claim admission as a Member of the United Nations—all this we have recognized to be a matter for unfettered decision by the people of Kashmir after normal life is restored to them.»

After 15 August 1947, when Hyderabad had become fully sovereign and independent, India had attempted through every form of pressure, coercion, intimidation and a war of nerves, to force Hyderabad into accession to India. Among the measures of coercion to which Hyderabad had been subjected was a rigid economic blockade, which prevented the entry into Hyderabad of foodstuffs, clothing, paper, stationery, petrol, motor cars and their spare parts, chemicals and fertilizers, cutlery, drugs and medical supplies, and oils of all kinds. It should be remembered that the only means Hyderabad had of obtaining those and other articles necessary even for the bare continuance of human existence was through and across India, since Hyderabad was surrounded on all sides by India. Those measures had also included the freezing of Hyderabad's securities and a complete financial blockade so far as foreign trade was concerned. The Prime Minister of India and other Ministers, statesmen and leaders of India had repeatedly threatened Hyderabad with war and armed aggression.

On 25 April 1948, Pandit Jawaharlal Nehru, the Prime Minister of India, had said :

«There are two courses now open to Hyderabad—war or accession. We have been trying to

tant de l'Inde, devant le Conseil de sécurité<sup>1</sup>.

Le 15 janvier 1948, le représentant de l'Inde a déclaré :

«Lorsque l'Acte d'indépendance de l'Inde est entré en vigueur, l'État de Jammu et du Cachemire, comme les autres États, a été libre de décider s'il accèderait à l'un ou à l'autre des deux Dominions ou s'il resterait indépendant.»

La deuxième déclaration a été faite dans les termes suivants :

«La question du statut futur du Cachemire vis-à-vis de ses voisins et du monde en général, et la question de savoir si ce pays annulerait son accession à l'Inde, accèderait au Pakistan, ou resterait indépendant, avec le droit de réclamer son admission comme Membre de l'Organisation des Nations Unies, devront être réglées, nous l'avons reconnu, par la libre décision du peuple du Cachemire, lorsque les conditions normales auront été rétablies dans le pays.»

Après le 15 août 1947, lorsque le Haïderabad fut devenu un État souverain et pleinement indépendant, l'Inde a essayé par toutes sortes de moyens de pression, de coercition, d'intimidation, et par la guerre des nerfs, de forcer ce pays à accéder à l'Inde. Parmi les mesures de coercition auxquelles le Haïderabad a été soumis, il faut citer un blocus économique sévère qui a empêché l'entrée dans ce pays de produits alimentaires, de vêtements, de papier, d'essence, d'automobiles et de pièces de rechange pour automobiles, de produits chimiques et d'engrais, de coutellerie, de produits pharmaceutiques et médicaux et de toutes matières grasses. Il faut se rappeler que les seules voies de communication par lesquelles le Haïderabad peut recevoir ces produits et les autres objets indispensables au maintien de la vie, passent par l'Inde, puisque l'Inde entoure le Haïderabad de toutes parts. En outre, les valeurs du Haïderabad ont été gelées et un blocus financier complet lui a été imposé en ce qui concerne son commerce extérieur. Le Premier Ministre de l'Inde et d'autres ministres, hommes d'État et hommes politiques de l'Inde ont à plusieurs reprises menacé le Haïderabad d'une guerre et d'une agression armée.

Le 25 avril 1948, le Pandit Jawaharlal Nehru, Premier Ministre de l'Inde, a déclaré :

«Le Haïderabad doit choisir maintenant entre la guerre et l'accession. Nous avons essayé de

<sup>1</sup> See *Official Records of the Security Council*, Third Year, 227th meeting.

<sup>1</sup> Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Troisième Année, 227<sup>e</sup> séance.

solve this problem by negotiation, but that does not mean that we are afraid of following the path of war.»

That remark had subsequently been modified by the Prime Minister on 25 July 1947 at Madras, when he had said :

«People talk of our having war with Hyderabad. What do they mean exactly? It is a completely wrong notion. There is no question of any war with Indian States. If there are wars, they are with foreign countries. If and when we consider it necessary, we shall have military operations against Hyderabad.»

In the opinion of the representative of Pakistan that was simply a distinction without a difference.

On 24 June, in a speech at Lucknow, the Prime Minister of India had said :

«Maybe the time might come when we shall have to send our forces, but before we do so we shall have to examine all interrelated issues arising from such a course. I am not afraid of using the Army, but at the same time it would be appropriate if we realized the reaction to this step in the international sphere.»

The Prime Minister had at least not been unconscious of repercussions in the international sphere if an armed aggression against Hyderabad was undertaken.

In spite of the blockades, declarations, suspensions of communications and threats of war Hyderabad had always desired a peaceful settlement; such a settlement had first been attempted through negotiations, which had proved ineffective. Hyderabad had then desired to bring the issue before the United Nations, and had asked for facilities for its delegation to travel to the United Nations. It had been necessary to ask for those facilities as the only safe route of communication with India and with the outside world had been by air. Under the then existing circumstances, all air services into and through Hyderabad had been grounded by India. India had refused to grant any facilities by air. It had then been requested that an assurance should at least be given that, if the Hyderabad delegation attempted, at the risk of their lives, to travel as ordinary passengers they would be permitted to carry with them the documents they needed. That facility had also been denied.

Eventually, the case had been presented to the Security Council, but shortly afterwards

résoudre ce problème par la voie des négociations, mais cela ne signifie pas que nous craignons de suivre le sentier de la guerre.»

Le Premier Ministre a modifié par la suite cette déclaration; le 25 juillet 1947, à Madras, il a dit notamment :

«On dit que nous aurons la guerre avec le Haïderabad. Que cela signifie-t-il exactement? C'est là une notion absolument fausse. Il n'est pas question de guerre avec les États indiens. Il ne peut y avoir de guerre qu'avec les pays étrangers. Si nous considérons que c'est nécessaire, nous engagerons des opérations militaires contre le Haïderabad.»

Le représentant du Pakistan estime que c'est là une distinction purement verbale.

Le 24 juin, dans un discours prononcé à Lucknow, le Premier Ministre de l'Inde a dit :

«Il se peut que nous ayons un jour à envoyer nos forces, mais auparavant nous devons étudier toutes les questions liées à une telle décision. Je ne crains pas d'utiliser l'armée, mais en même temps nous devons tenir compte des réactions qu'une telle mesure peut soulever sur le plan international.»

Ainsi, le Premier Ministre se rendait compte des repercussions qu'aurait dans le monde une aggression armée contre le Haïderabad.

En dépit du blocus, des déclarations, de l'interruption des communications et des menaces de guerre, le Haïderabad a toujours souhaité arriver à un règlement pacifique de la question; il a eu recours aux négociations, mais sans aucun résultat. Le Haïderabad a alors voulu saisir de la question l'Organisation des Nations Unies et il a demandé que des facilités soient accordées à sa délégation pour que celle-ci puisse se présenter devant l'Organisation des Nations Unies. Il était en effet nécessaire de demander que ces facilités soient accordées à la délégation puisque la voie des airs constitue la seule route sûre reliant le Haïderabad à l'Inde et au reste du monde. En raison des circonstances, tous les services aériens avec le Haïderabad avaient été suspendus par l'Inde. L'Inde a refusé d'accorder à la délégation les moyens de voyager par la voie des airs. Le Gouvernement du Haïderabad a demandé alors que l'Inde lui donne l'assurance que si les représentants du Haïderabad essayaient, au péril de leur vie, de voyager comme des passagers ordinaires, il leur serait permis d'emporter les documents dont ils auraient besoin. Le Gouvernement de l'Inde a refusé de donner une telle assurance.

Finalement, l'affaire du Haïderabad a été soumise au Conseil de sécurité mais, peu après,

Indian troops had marched into Hyderabad, and, although the latter had attempted resistance, the attempt had proved futile, and India had successfully carried out a military occupation of the State by its armed forces.

As a justification or excuse for that aggression, it had been alleged that serious disorders had broken out in Hyderabad. The representative of Pakistan questioned whether that would have furnished any justification or excuse for anybody to march into Hyderabad, even if the alleged disorder had really existed. Hyderabad had lacked foodstuffs, clothing, medical supplies, fertilizers, and even chlorine, which was necessary for the purification of drinking water. It had been subjected to a war of nerves by a powerful neighbour. Under those conditions a certain amount of excitement was to be expected, and it was a matter for wonder that serious disorders had not broken out in Hyderabad. The authorities then in charge of the Hyderabad administration deserved the highest credit for preserving order under the circumstances.

Sir Mohammed then quoted extensively from the views of neutral observers contained in Press reports, including the *Daily Express* and *Daily Telegraph* of London, dated 16 September 1948 and *The Times* of London of 23 September 1948.

He also referred to the letter from the Prime Minister of Hyderabad, Mir Laik Ali, to the Prime Minister of India, Pandit Jawaharlal Nehru, on the fourth day of the march of the Indian troops into Hyderabad, appealing for a cessation of hostilities. Those words, declared the representative of Pakistan, did not appear to be words of a leader of gangsters who was directing and carrying out acts of murder, loot and rape against the majority of the community.

Finally, Sir Mohammed quoted from the broadcast made by the Prime Minister of Hyderabad when the latter acceded to India's demand. That broadcast came from the heart of the man who was in the midst of the struggle, who had aimed on the one hand at the peaceful solution of the problem, and who on the other had carried on to the extent of which he was capable the struggle of resisting inexcusable, blatant, open and unashamed aggression. But it showed that there had been no disorder which could have been made the excuse for the armed march of India's troops into Hyderabad.

Indian spokesmen had said that India had had an army in Secunderabad until recently, and that all it wished to do was to put that army back. That statement betrayed an unconscious confusion of ideas. The army in Secunderabad had been placed there by the paramount Power,

les troupes de l'Inde sont entrées au Haïderabad et, bien que ce pays ait essayé de résister, sa résistance s'est avérée futile et l'Inde a occupé militairement le pays.

Pour justifier ou excuser son agression, l'Inde a prétendu que de sérieux désordres avaient éclaté au Haïderabad. Le représentant du Pakistan se demande si ces prétendus désordres, à supposer qu'ils aient réellement existé, justifiaient ou excusaient une pénétration. Le Haïderabad manquait de produits alimentaires, de vêtements, de remèdes, d'engrais, et même de la chlorine nécessaire à la purification de l'eau. Son puissant voisin lui avait imposé une guerre des nerfs. Dans ces conditions, une certaine agitation était naturelle et l'on peut même s'étonner que des désordres plus graves n'aient point éclaté dans le pays. Le fait d'avoir maintenu l'ordre dans de telles circonstances est tout à fait à l'honneur des autorités du Haïderabad.

Sir Mohammed donne ensuite lecture de longs extraits de presse exprimant l'opinion d'observateurs neutres. Il cite notamment les commentaires publiés à Londres par le *Daily Express* et le *Daily Telegraph* en date du 16 septembre 1948 et par le *Times* en date du 23 septembre 1948.

Il fait également allusion à la lettre qui fut adressée par Mir Laik Ali, Premier Ministre du Haïderabad, au Pandit Jawaharlal Nehru, Premier Ministre de l'Inde, au quatrième jour de la marche des troupes de l'Inde sur le Haïderabad, pour demander la cessation des hostilités. Il souligne que cette lettre ne semble pas avoir été écrite par un chef de bandits qui ordonne et exécute des actes de meurtre, de pillage et de viol aux dépens de la majorité de la communauté.

Enfin le représentant du Pakistan cite un passage du discours qui fut radiodiffusé par le Premier Ministre du Haïderabad lorsque ce dernier accéda à la demande de l'Inde. Il fait remarquer que l'homme qui prononça ce discours se trouvait au centre de la lutte, que, d'une part, il avait tenté d'apporter au problème une solution pacifique et que, d'autre part, il avait mené jusqu'à la limite de ses possibilités la résistance contre une agression ouverte, cynique et inexcusable. Ses paroles prouvent qu'il n'y a pas eu de troubles qui pussent être invoqués pour justifier l'entrée des troupes de l'Inde dans le territoire du Haïderabad.

Des porte-paroles de l'Inde ont dit que jusqu'à une époque toute récente, l'Inde avait entretenu une armée à Secunderabad et qu'elle ne désirait rien d'autre que de l'y faire revenir. De l'avis de Sir Mohammed, cela dénote une confusion d'idées qui touche à l'inconscience. L'armée



under the treaty with Hyderabad. When that treaty came to an end, that army was withdrawn and the Government of India had no right to post any army in Secunderabad at all. India was a Member State of the United Nations and was therefore pledged to bring any dispute which might arise before the appropriate organ of the United Nations, and, in the meantime, to live with Hyderabad as a good neighbour.

The representative of India had said the previous day in the Assembly that India honoured the spirit of the Charter as contrasted with its letter. It was not in accordance with the spirit of the Charter that a Member State, a powerful State as compared with Hyderabad, should have tried during the past months to bring about a settlement by pressure, by coercion, by economic and financial blockade, by threat of war and by armed force.

The victim had, on the other hand, been doing all in its power to bring the matter before the United Nations. If there had been a dispute with regard to the independence of Hyderabad, if India had genuinely believed that there was an issue in doubt, that could easily have been resolved by reference to the International Court of Justice. Any political differences could easily have been resolved or adjusted by bringing the matter before the United Nations. It was now said that the Indian troops had gone in merely for the purpose of restoring order—though such meagre news as had since filtered through from Hyderabad indicated that their purpose went very much further than that—and that their only object was to allow the people of Hyderabad to exercise their free and unfettered views with regard to the place their State should take among the nations of the world, whether it would decide to remain independent or to accede to India.

In support of his argument, the representative of Pakistan quoted from observations made in *The Times* of London dated 21 September 1948.

Both the letter and the spirit of the Charter were absolutely clear as far as the problem of Hyderabad was concerned. Wanton aggression had been committed, and was continuing. If the United Nations did not intervene effectively it would become stultified as the League of Nations had done in the face of Japan's aggression in China and Italy's aggression in Abyssinia, and would be reduced to the level of a political debating society.

cantonée à Secunderabad y avait été placée par la Puissance suzeraine, en vertu de son traité avec le Haïderabad. Quand ce traité est arrivé à expiration, cette armée a été retirée et le Gouvernement de l'Inde n'a plus aucun droit de maintenir une armée quelconque à Secunderabad. L'Inde est un État Membre des Nations Unies; elle est donc tenue de soumettre tout différend éventuel à l'organe approprié des Nations Unies et de maintenir entre temps des rapports de bon voisinage avec le Haïderabad.

Le représentant de l'Inde a dit à l'Assemblée que l'Inde respectait l'esprit et non pas uniquement la lettre de la Charte. Or, lorsqu'un État Membre qui est puissant — si on le compare au Haïderabad — tente, comme l'a fait l'Inde au cours des mois écoulés, d'arriver à un accord en usant de moyens de pression et de contrainte, en ayant recours au blocus économique et financier et en menaçant de recourir à la guerre et à la force armée, il n'agit pas en conformité de l'esprit de la Charte.

Par contre, la victime de l'agression a fait tout ce qui était en son pouvoir pour soumettre cette question à l'attention de l'Organisation des Nations Unies. S'il y avait eu un différend au sujet de l'indépendance du Haïderabad, si l'Inde avait réellement cru qu'il subsistait un doute à ce sujet, on aurait pu facilement résoudre le problème en le soumettant à la Cour internationale de Justice. Tous les différends de nature politique auraient pu être résolus ou réglés si on avait soumis la question à l'attention de l'Organisation des Nations Unies. On dit maintenant que les troupes de l'Inde n'ont pénétré dans le Haïderabad que pour y rétablir l'ordre — bien que les rares nouvelles qui nous sont parvenues depuis, de cette région, indiquent que leurs objectifs sont beaucoup plus amples — et que leur seul but aurait été de permettre au peuple de ce pays d'exprimer librement ses vues au sujet de la place que l'État du Haïderabad devrait occuper parmi les nations du monde, soit en restant indépendant, soit en se joignant à l'Inde.

A l'appui de ces observations, le représentant du Pakistan cite des commentaires publiés dans le *Times* de Londres en date du 21 septembre 1948.

Il ne peut y avoir de doutes quant à la lettre et à l'esprit de la Charte dans le cas du Haïderabad. Une agression injustifiée a été commise et cette agression continue. Si l'Organisation des Nations Unies n'intervient pas d'une façon efficace, elle perdra sa raison d'être — comme cela a été le cas pour la Société des Nations lors de l'agression japonaise en Chine et de l'agression italienne en Abyssinie — et elle sera réduite au niveau d'une société de débats politiques.

Its plain duty was to suppress aggression under the terms of its Charter. The representative of India had expressed (143rd meeting) her indignation at the application of the word «aggression» to the conduct of her Government towards Hyderabad, but the question was not one of epithets. The independence of a sovereign State which, according to the representative of India, itself was entitled to apply for and be admitted to membership of the United Nations, had been subordinated to the will and designs of the Government of India by means of military action. The designs of the Government of India were proclaimed to be benevolent, but that was beside the point.

Governments had always sought to justify aggression on similar grounds. As one representative had remarked in the course of the recent discussions in the Security Council, Italy had sought to justify its intervention in Abyssinia on similar grounds of a humanitarian and civilizing character.

The representative of India had also announced that India had nothing to hide, but India had imposed the strictest censorship with regard to events in Hyderabad so that the outside world, including the United Nations, had no means of ascertaining what had happened in Hyderabad since its military occupation by the armed forces of India except for the news which the Government of India might choose to give out. If India had nothing to hide such censorship was surely unnecessary.

It was the plain duty of the United Nations to establish immediately its own system of observers in Hyderabad so that authentic and full information with regard to events in Hyderabad and the activities of the armed forces and agents of the Government of India could be made available to the United Nations and the rest of the world.

Its next duty would be to take effective steps to remove every trace of the aggression and all its effects and to restore Hyderabad to a position in which it would be able to make its own decision with regard to the place it desired to occupy among the nations of the world without any suspicion of pressure, coercion or intimidation from any quarter. It should be borne in mind that the greater the disparity between the strengths and resources of the aggressor and the victim, the more obnoxious and condemnable was the aggression. The speed with which an aggressor was able to accomplish his design did not in any way extenuate but aggravated the aggression. Speedy and effective action was required if the suppression of acts of aggression and other breaches of the peace by

Son devoir évident est de supprimer l'agression aux termes de la Charte qu'elle s'est donnée. Le représentant de l'Inde a exprimé (143<sup>e</sup> séance) son indignation de voir qualifier d'«agression» la conduite de son Gouvernement à l'égard du Haïderabad, mais il ne s'agit pas d'une question d'épithètes. L'indépendance d'un État souverain qui, selon les déclarations mêmes du représentant de l'Inde, a le droit de demander à être admis dans l'Organisation des Nations Unies, cette indépendance a été subordonnée, au moyen d'une action militaire, au bon plaisir et aux desseins du Gouvernement de l'Inde. On a proclamé que ces desseins étaient bienveillants, mais ceci est en dehors de la question.

Les Gouvernements ont toujours essayé de justifier leurs agressions par des raisons similaires. Comme un représentant l'a fait remarquer lors des récents débats du Conseil de Sécurité, l'Italie a cherché à justifier son intervention en Abyssinie par de semblables motifs humanitaires et civilisateurs.

Le représentant de l'Inde a également proclamé que l'Inde n'avait rien à cacher, mais l'Inde a imposé la plus rigoureuse censure sur les événements qui se sont déroulés au Haïderabad, de sorte que le monde extérieur, y compris l'Organisation des Nations Unies, n'a aucun moyen d'être informé de ce qui s'est passé au Haïderabad depuis l'occupation militaire de cette province par les forces armées de l'Inde, si ce n'est en se reportant aux nouvelles que le Gouvernement de l'Inde peut choisir à sa guise. Si l'Inde n'a rien à cacher, une telle censure est certainement inutile.

Il est du devoir de l'Organisation des Nations Unies d'établir immédiatement son propre réseau d'observateurs au Haïderabad, afin que l'Organisation et le reste du monde puissent disposer d'informations authentiques et complètes sur les événements qui se sont déroulés dans ce pays, ainsi que sur les opérations des forces armées et des agents du Gouvernement de l'Inde.

L'Organisation devra ensuite prendre des mesures efficaces pour faire disparaître toute trace de l'agression, en supprimer tous les effets, et mettre le Haïderabad en mesure de décider lui-même quelle place il désire occuper parmi les nations du monde, sans que cette décision puisse laisser supposer que des actes de pression, de coercition ou d'intimidation ont été exercés contre lui. On ne doit pas oublier que plus la disparité est grande entre les forces et les ressources de l'agresseur et celles de la victime, plus l'agression est haïssable et condamnable. La rapidité avec laquelle l'agresseur peut exécuter son dessein n'atténue en rien l'agression; tout au contraire, elle l'aggrave. Une action rapide et efficace s'impose si l'on ne veut pas que la répression des actes d'agression et autres rup-

means of effective collective measures, as provided in Article 1, paragraph 1, of the Charter, was not to be rendered a farce.

In the same context Sir Mohammed then wished to refer to the steps hitherto taken in connexion with threats to the independence and political integrity of Greece. Unfortunately, those threats had not yet been completely eliminated. He hoped that every effort would be made to place the independence and integrity of Greece beyond any danger from such threats as early as possible.

The representative of India had made a reference to the India-Pakistan dispute over Kashmir, but had refrained from entering upon a discussion of the subject in view of the fact that the question was under the consideration of the United Nations Commission for India and Pakistan. She had, however, stated that India had offered full co-operation with the United Nations Commission. That observation however was in itself of a somewhat controversial nature, and, divorced from its background, it might be open to question. Whatever India's attitude toward the proposals of the Commission might be, it had throughout refused to accept the proposals of the Security Council itself regarding Kashmir and the other matters in dispute between Pakistan and India which had been brought to the notice of the Security Council. So far as Pakistan was concerned, it had offered its fullest co-operation to the United Nations Commission and had been at all times prepared to accept any proposal that the Commission might make in conformity with the directives laid down by the Security Council. Pakistan, however, would also refrain from making any further observations on that question at the present stage as it was under consideration by the Security Council.

While it was necessary for the maintenance of international peace that the United Nations should continue to take effective collective measures for the prevention and removal of threats to the peace and for the suppression of acts of aggression and other breaches of the peace, it should, in its efforts to bring about the adjustment and settlement of disputes and situations which might lead to such breaches, be extremely careful to see that any such adjustment or settlement was in strict conformity with the principles of justice and the respect for the principles of equal rights and the self-determination of peoples and in consonance with the provisions and the spirit of the Charter. The United Nations must take care not to initiate or to make itself responsible for anything which was not based on fairness and

tures de la paix au moyen de mesures collectives efficaces, comme le prévoit le paragraphe 1 de l'Article 1 de la Charte, ne devienne une simple farce.

A ce propos, Sir Mohammed tient à rappeler les mesures qui ont été prises jusqu'à présent à l'égard des menaces contre l'indépendance et l'intégrité politique de la Grèce. Malheureusement, on n'a pas encore fait disparaître complètement ces menaces. Il espère que l'on ne ménagera aucun effort pour que l'indépendance et l'intégrité de la Grèce soient mises à l'abri de tout danger, et ce aussi rapidement que possible.

Le représentant de l'Inde a fait allusion au différend entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire, mais s'est abstenu d'entrer dans une discussion de la question, celle-ci étant actuellement examinée par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Cependant, il a indiqué que l'Inde avait offert sa pleine et entière collaboration à la Commission des Nations Unies. Cette déclaration peut prêter à controverse et être mise en doute. Quelle que puisse être l'attitude de l'Inde à l'égard des propositions de la Commission, ce pays a toujours refusé d'accepter les propositions du Conseil de sécurité au sujet de la question du Cachemire et des autres points du litige entre le Pakistan et l'Inde dont le Conseil de sécurité a été saisi. Pour ce qui est du Pakistan, il a offert à la Commission des Nations Unies sa collaboration la plus complète et a toujours été prêt à accepter toute proposition que ferait la Commission conformément aux directives tracées par le Conseil de sécurité. Toutefois, le Pakistan s'abstiendra également de faire pour l'instant d'autres observations sur cette question, puisqu'elle est actuellement soumise à l'examen du Conseil de sécurité.

S'il est nécessaire, pour le maintien de la paix internationale, que l'Organisation des Nations Unies continue de prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer les actes d'agression ou autres ruptures de la paix, elle doit, dans ses efforts pour réaliser l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations susceptibles d'engendrer de telles ruptures de la paix, veiller avec la plus grande attention à ce que tout ajustement ou règlement de ce genre soit strictement conforme aux principes de la justice et au principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, ainsi qu'en harmonie avec les dispositions et l'esprit de la Charte. L'Organisation des Nations Unies doit prendre garde à ne rien entreprendre qui ne soit basé sur la justice et l'équité et qui ne soit



justice and could not be wholly justified with reference to the provisions of the Charter.

Palestine was a case in point. The so-called State of Israel was the culmination of a course of the most insidious aggression carried on and persisted in during the course of a third of a century, contrary to all the principles of the Charter of the United Nations, including the principle of equal rights and self-determination of peoples. It was now proposed to stamp that culmination with the approval of the United Nations. The Pakistan representative wished to offer a solemn warning that the setting up of the State of Israel in Palestine would mean the introduction of a canker into the body politic of the Middle East, which would eventually either have to be ejected through a surgical operation or else would poison the culture, economic security and policy not only of the Middle East but of vast areas beyond that region. Militant Zionism was the spearhead of a new aggression of the West against the East and it was idle to pretend or to hope that it would not sooner or later exact from both the West and the East the inevitable penalties that always followed upon aggression. He called upon the Assembly to pause and reflect while there was yet time.

He wondered what would be the attitude of the representatives of the nations of the West both in Europe and in America if it were a case of the East seeking to set up in the heart of the West a sovereign independent State for the benefit of the East, however much the establishment of such a State might be supported by the kind of consideration which had been advanced in the case of the so-called State of Israel. He wished in all humility, but in all earnestness, to remind and warn the assembled nations that at no time and under no circumstances would the East ever assimilate or reconcile itself to a sovereign State of Israel. With Jewry as such the East had no quarrel; it had, indeed, deep sympathy with the sufferings of the Jewish race but the proposed State of Israel offered no solution, either economic or political, of the problems facing the Jewish people. The insistence upon the establishment of a sovereign State of Israel in Palestine, which would help to solve none of the problems of the Jewish people, was bound to create and intensify many complicated problems and it might not be possible to solve them through peaceful means. He again urged the Assembly to pause and reflect while there was yet time.

Sir Mohammed expressed the hope that the solution of the racial problem in South Africa would be achieved on the basis of respect for

pleinement justifié par les dispositions de la Charte; de même, elle doit se garder de prendre la responsabilité d'actes contraires à ces normes.

La Palestine offre un exemple sous ce rapport. Le prétendu État d'Israël est l'aboutissement de l'agression la plus insidieuse qui ait été commise et poursuivie pendant un tiers de siècle, contrairement à tous les principes de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, y compris le principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. On propose maintenant de marquer cette apogée du sceau de l'Organisation des Nations Unies. Le représentant du Pakistan tient à donner cet avertissement solennel qu'établir l'État d'Israël en Palestine serait introduire un chancre dans le corps politique du Moyen Orient — chancre qu'il faudrait finalement extirper au moyen d'une opération chirurgicale, faute de quoi on empoisonnerait la culture, la politique et la sécurité économique du Moyen Orient, ainsi que de vastes territoires situés au delà de cette région. Le sionisme militant est le fer de lance d'une nouvelle agression de l'Occident contre l'Orient, et il est vain de prétendre ou d'espérer que, tôt ou tard, il n'exigera pas de l'Occident comme de l'Orient les inévitables rançons qui suivent toujours l'agression. Sir Mohammed conjure l'Assemblée de réfléchir pendant qu'il en est encore temps.

Le représentant du Pakistan se demande quelle serait l'attitude des représentants des nations occidentales, tant d'Europe que d'Amérique, si l'Orient cherchait à établir, à son bénéfice, un État indépendant et souverain au cœur de l'Occident, quelles que soient les considérations qui militeraient en faveur de l'établissement d'un tel État, du genre de celles qu'on a mises en avant dans le cas de l'État qu'on appelle «Israël». En toute humilité, mais d'une façon pressante, il désire avertir les nations rassemblées en ces lieux que, en aucun cas, l'Orient n'assimilera ou n'acceptera un État souverain d'Israël. L'Orient ne nourrit aucune hostilité contre les Juifs en tant que tels; bien au contraire, il plaint vivement leurs souffrances. Mais le représentant du Pakistan soutient que l'État d'Israël, tel qu'on envisage de l'établir, n'apporte aucune solution, soit économique, soit politique, aux problèmes auxquels le peuple juif doit faire face. L'insistance à créer en Palestine un État souverain d'Israël ne résoudra, d'une part, aucun des problèmes du peuple juif et, d'autre part, ne fera que créer et rendre plus aigus bien des problèmes compliqués, qu'il deviendra peut-être impossible de résoudre par des moyens pacifiques. Il invite à nouveau l'Assemblée à s'arrêter et à réfléchir pendant qu'il en est encore temps.

Sir Mohammed exprime l'espoir que la solution du problème racial en Afrique du Sud sera trouvée sur la base du respect des droits de

human rights and fundamental freedoms for all the peoples of that great Dominion without distinction as to race, colour or origin.

The world tended to be divided between conflicting ideologies. It should be borne in mind that the approach to human problems would always be made from different angles. Any attempt to impose or enforce uniformity was bound to induce a reaction in the opposite direction. Moreover, diversity of points of view and differences of approach and method were essential conditions of advancement and progress, and they should be encouraged rather than suppressed. The great need was for tolerance to give full scope for ideas to act and react beneficially upon each other.

To that end it was necessary for every nation to be free to develop its social, economic and political systems, organs and institutions along its own lines. The only condition was that no force, violence or compulsion should be employed either inside the nation or outside, and that all should be done openly and in the light of day. It was only when compulsion or sneaking underground methods were employed that dark designs and sinister motives were suspected. It was then that suspicion spread, fear was bred and a vicious circle set up.

Therefore, everything that tended to foster knowledge and to provide accurate information and to facilitate and promote free intercourse and interchanges across national frontiers should be encouraged. In other words, all the activities of the United Nations directed towards the lowering and removal of barriers restricting the free movement of ideas, goods, information and individuals should be intensified.

Pakistan would always be ready to offer the fullest co-operation in the achievement of those ideals along such lines.

Mr. VAN ROIJEN (Netherlands) observed that the Netherlands delegation was particularly happy to attend the present session of the General Assembly in the proud and beautiful capital of France, the country which had rightly been called immortal and which was the birth-place of so many principles regarding the respect for the dignity and liberty of the individual.

The present session of the General Assembly was meeting under grave and disquieting circumstances. Hardly three years had elapsed since the din of battle had died down after one of the most devastating wars of modern history, and already the clatter of arms was being heard anew. It would be futile and unwise to close one's ears to those ominous sounds.

l'homme et des libertés fondamentales, pour tous les peuples de ce grand Dominion, sans distinction de race, de couleur et d'origine.

Le monde tend à se diviser entre des idéologies opposées. On ne doit jamais oublier que les problèmes humains seront toujours abordés sous des angles différents. Toute tentative d'imposer l'uniformité par la force ne peut qu'amener une réaction en sens opposé. Bien plus, la variété des points de vue et la différence dans les méthodes et les façons d'aborder les problèmes sont des conditions essentielles du progrès et il faut chercher plutôt à les encourager qu'à les étouffer. Le monde a surtout besoin de tolérance pour laisser le champ libre aux idées et leur permettre ainsi de réagir les unes sur les autres pour le plus grand bien de tous.

A cette fin, il est indispensable que chaque nation puisse développer librement, selon ses propres méthodes, ses systèmes social, économique et politique, ses organismes et ses institutions. La seule condition indispensable est qu'aucune nation n'ait, à l'intérieur de ses frontières ou en dehors de celles-ci, recours à la force ou à la violence et que tout se fasse ouvertement. Seul le recours à la violence et à la dissimulation fait naître l'impression qu'il s'agit de projets ténébreux et louches; alors la suspicion se répand, la crainte naît, et voilà le cercle vicieux qui s'établit.

Aussi faut-il encourager tout ce qui permet aux nations de mieux se connaître, savoir tout ce qui facilite et développe les libres rapports par delà les frontières nationales. En d'autres termes, tous les travaux de l'Organisation des Nations Unies doivent avoir pour but d'abaisser et de supprimer les barrières qui entravent le libre mouvement des idées, des marchandises, des informations et des individus.

Le Pakistan sera toujours prêt à offrir sa collaboration la plus complète en vue d'atteindre cet idéal.

M. VAN ROIJEN (Pays-Bas) déclare que sa délégation est particulièrement heureuse d'assister à cette session de l'Assemblée générale, qui se tient dans la magnifique capitale de la France, pays qui vit naître tant d'immortels principes ayant trait au respect de la dignité et de la liberté de l'individu.

La présente session de l'Assemblée générale s'ouvre dans une conjoncture inquiétante. Trois ans à peine se sont écoulés depuis que le fracas de la bataille s'est éteint, après l'une des guerres les plus dévastatrices de l'histoire moderne, et déjà on entend de nouveau le cliquetis des armes. Il serait futile et peu sage de refuser d'entendre ces bruits de mauvais augure.

The people of the Netherlands and of Indonesia, who in the last great conflict had equally suffered the ravages of war and the terrors of occupation by cruel implacable aggressors, viewed that development with the deepest concern. They were especially dismayed about the rapidly deepening rift between their major allies in the struggle. They still felt certain that no unsurmountable conflicts of interest existed between major groups within the United Nations. The peoples united under the Netherlands Crown were convinced that a further splitting of the world into two camps would be equally harmful to both and that a clash of arms could, and therefore must, be avoided.

His country was willing and determined to contribute everything in its power to restore a greater degree of harmony between the opposing groups, and a greater freedom from fear to the world, but it insisted at the same time that two fundamental principles be respected upon which its national existence was founded.

The first was that a nation should be allowed to govern itself freely; the second, that the Government existed for the people, not the people for the Government. The Netherlands for one, would stand and abide by those principles, in Europe, in Asia and in the Americas, and would never be found wanting in the furtherance of this cause.

In its deep desire to strengthen the peace and to avoid disaster, the Netherlands still looked to the United Nations as the most effective instrument through the use of which that aim could be achieved. Public opinion was understandably disappointed that that instrument had not been used to greater advantage and that few problems had been effectively solved; yet the fact that many international conflicts which might endanger international peace were being openly discussed in the Security Council constituted a considerable advantage, as long as the Council remained within the scope of the attributions which the Members of the United Nations had granted to it in the Charter.

He wished to refer briefly to the situation in Indonesia, which was one of the issues discussed by the Security Council. In the hope of facilitating and speeding a settlement of the difficulties which had arisen between the Netherlands and the Republic of Indonesia, the former had accepted the services of a Committee of Good Offices. For a little over a year, the Australian, Belgian and United States members of that Committee, ably assisted by experts and supported by a Secretariat provided by the United Nations, had been at work to help the parties to reach a settlement of the complicated

Les Pays-Bas et l'Indonésie, qui, dans le dernier conflit, ont souffert également des ravages de la guerre et des terreurs de l'occupation par des agresseurs cruels et implacables, assistent à ces événements avec la plus grande anxiété. Tout particulièrement, ils sont effrayés de voir le fossé se creuser si rapidement entre ceux qui furent, dans la dernière lutte, leurs plus grands alliés. Ils sont toujours convaincus qu'aucun conflit d'intérêt insurmontable n'existe entre les principaux groupes de l'Organisation des Nations Unies. Les peuples unis sous la couronne des Pays-Bas sont persuadés que si cette division du monde en deux camps venait à s'intensifier, elle leur serait également nuisible, et qu'un conflit peut et doit donc être évité.

Les Pays-Bas sont résolus à faire tous leurs efforts pour rétablir une meilleure harmonie entre les camps adverses et pour libérer le monde de la peur, mais le représentant des Pays-Bas insiste en même temps sur la nécessité de respecter les deux principes fondamentaux sur lesquels l'existence nationale de son pays est fondée.

Le premier de ces principes est qu'une nation doit se gouverner librement; le deuxième, que le gouvernement existe pour le peuple et non point le peuple pour le gouvernement. Les Pays-Bas, quant à eux, resteront fidèles à ces principes, en Europe, en Asie et en Amérique, et ils seront toujours prêts à soutenir cette cause.

Dans leur vif désir de renforcer la paix et d'éviter une catastrophe, les Pays-Bas considèrent l'Organisation des Nations Unies comme l'instrument le plus efficace pour atteindre ce but. L'opinion publique a été déçue de façon bien compréhensible parce que cet instrument n'a pas reçu la meilleure utilisation et que peu de problèmes ont été vraiment résolus; cependant, le fait que nombre de différends internationaux de nature à mettre en péril la paix internationale sont ouvertement discutés au Conseil de sécurité constitue un avantage considérable aussi longtemps que le Conseil restera dans le cadre des attributions que les Membres de l'Organisation des Nations Unies lui ont conférées, dans la Charte.

Le représentant des Pays-Bas désire dire quelques mots de la situation en Indonésie, qui est l'un des problèmes dont discute le Conseil de sécurité. Dans l'espoir de faciliter et d'accélérer le règlement des difficultés qui se sont élevées entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie, les Pays-Bas ont accepté les services d'une Commission des bons offices. Depuis un peu plus d'un an, les membres australien, américain et belge de cette Commission, assistés d'experts qualifiés et avec l'aide d'un secrétariat fourni par l'Organisation des Nations Unies, s'efforcent d'aider les parties à se mettre d'accord sur les



and difficult questions which kept them apart. He wished to pay a tribute to the relentless and untiring efforts of that Committee and its members in the interests of peace. The Netherlands, on its side, would continue to co-operate to that same end.

Considerable results had been achieved when, in the beginning of the current year, an armistice had been signed and an agreement reached on the basis of political settlement (S/649). Since then, progress had been slower, and difficulties between the parties had at times seemed to be increasing rather than decreasing. But it should not be forgotten that, with the «Renville» Agreement, at least one important result had been achieved : all fighting had come to an end.

The representative of the Netherlands said that the services of the Committee of Good Offices had been accepted by his Government as a sign of good-will and in a spirit of conciliation, although it had never recognized and could not today recognize the competence of the Security Council to intervene in what, in the first place, was a matter within its domestic jurisdiction and one for which it alone remained responsible, and, in the second place, contrary to situations existing in many other parts of the world, one which did not endanger international peace and security.

It was necessary for the Netherlands Government to maintain that attitude all the more strongly because of evident attempts from certain quarters to use the United Nations as an axe to sever all ties between the Netherlands and the Republic and to favour the development of conditions in the Republic that might lead to the establishment of an extremist regime which, instead of bringing freedom and independence, which those people ardently desired, would soon lead them back to a situation of abject slavery, terminating all possibilities of obtaining economic and social freedom.

The events which had taken place inside the Republic of Indonesia in the past few weeks had been extremely disturbing. A man highly placed among the leaders of the Republic had openly disowned the signature which he had affixed to the «Renville» Agreement under the auspices of the Committee of Good Offices which the United Nations had sent to Indonesia. He had acted under the guidance of people who had only recently returned to Indonesia after many years of absence in a certain foreign country and who had been inspired by motives other than a desire to bring peace and independence to their people. The Netherlands Government had made it abundantly clear that it would act promptly and effectively to prevent

questions complexes qui les séparent. M. van Roijen désire rendre hommage aux efforts que cette Commission a déployés dans l'intérêt de la paix. Les Pays-Bas, de leur côté, continueront à faire de leur mieux dans ce sens.

Des résultats considérables avaient été atteints lorsque, au début de cette année, un armistice fut signé et un accord conclu sur la base d'un règlement politique (S/649). Depuis lors, les progrès se sont ralentis et à certains moments les difficultés entre les parties ont semblé croître plutôt que diminuer. Mais on ne doit pas oublier que, avec l'Accord du «Renville», au moins un résultat important a été atteint : la cessation presque complète des hostilités.

Le Gouvernement des Pays-Bas a accepté les services de la Commission des bons offices pour montrer sa bonne volonté et son esprit de conciliation, bien qu'il n'ait jamais admis, et ne puisse aujourd'hui admettre, que le Conseil de sécurité soit autorisé à intervenir dans une affaire qui, au premier chef, tombe sous la juridiction interne des Pays-Bas et dont ceux-ci restent seuls responsables et qui, en deuxième lieu, contrairement à des situations existant dans de nombreuses autres parties du monde, ne met pas en danger la paix et la sécurité internationales.

Le Gouvernement des Pays-Bas peut d'autant moins se départir de cette attitude que des tentatives évidentes ont été faites en vue d'utiliser l'Organisation des Nations Unies comme une hache destinée à couper tous les liens entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie, et en vue de favoriser le développement de conditions qui pourraient conduire à l'établissement en Indonésie d'un régime extrémiste; celui-ci, au lieu d'apporter aux peuples la liberté et l'indépendance qu'ils désirent ardemment, les ramènerait bientôt à un esclavage infâme et mettrait fin à toutes les possibilités de liberté économique et sociale.

Les événements qui ont eu lieu dans la République d'Indonésie ces dernières semaines sont extrêmement inquiétants. L'un des personnages haut placés de la République a ouvertement désavoué la signature qu'il avait apposée sur l'Accord du «Renville» sous les auspices de la Commission des bons offices. Il a agi sur l'instigation de gens qui viennent de rentrer tout récemment en Indonésie, après de nombreuses années d'absence passées dans un certain pays étranger, et qui sont inspirés par d'autres motifs que le désir de ramener la paix et l'indépendance dans leur pays. Le Gouvernement des Pays-Bas a prouvé clairement qu'il agira avec promptitude et énergie pour empêcher une infiltration étrangère qui pourrait conduire à un renouveau de

foreign infiltration leading to a recurrence of terrorism and slaughter. It understood and respected the genuine national aspirations of the peoples of Indonesia, aspirations which should in no way be identified with certain forms of ideological extremism.

Those latest developments had made it clearer than ever that the issue between the Netherlands and the Republic was not whether the people of Indonesia would become an independent nation. That issue had been decided long ago and the creation of the United States of Indonesia, embracing the whole archipelago, was only temporarily delayed because the other federal States and parts which were prepared to join were waiting for a change in the attitude of the Republic in accepting a political agreement associating it with them in the Federation of the United States of Indonesia. As time marched on, the economic and political progress in the federal areas of Indonesia became more and more conspicuous and the contrast with the Republic more evident. Notwithstanding the clouds of propaganda and misinterpretation, the real issue emerged more clearly than ever : whether the United States of Indonesia would start operating under conditions which guaranteed the freedoms of the partner States and the democratic rights and privileges of their citizens, or whether from its inception it would be dominated by a minority which would certainly destroy those freedoms. Notwithstanding the disturbing developments of recent weeks, the Netherlands Government was putting its faith in the moderate and constructive elements in the Republic and was making a final effort to unite all those, both within and outside the Republic, who were willing to co-operate to safeguard those freedoms in the framework of a truly democratic federation.

As regards the broader issue of the work of the United Nations, it could not be denied that the positive results achieved in the past year had in some respects been disappointing. Most ominous in this connexion were the failures, on the one hand, to get accepted a plan for international control of atomic energy, and on the other to make any progress in disarmament and to create an international armed force as laid down in Chapter VII of the Charter. The United Nations must and would continue to strive for better results. However, in the face of those shortcomings, reality compelled the conclusion that the United Nations as it now functioned was far from providing anything like complete security for all its Members. The absence of security had finally induced the Netherlands Government to abandon its traditional policy of avoiding political alliances, and to make use of the possibilities opened by Article 51 of the Charter to seek increased pro-

terrorisme et de massacres. Ce Gouvernement comprend et respecte les véritables aspirations nationales des populations indonésiennes, qu'il ne faut aucunement confondre avec certaines formes d'extrémisme idéologique.

Ces derniers événements ont montré plus clairement que jamais que la question qui se pose entre les Pays-Bas et la République n'est pas celle de savoir si le peuple indonésien doit former une nation indépendante. Ce problème a été résolu il y a longtemps et la création des États-Unis d'Indonésie, dont l'autorité doit s'étendre sur tout l'archipel, n'a été retardée que parce que les autres régions et États fédéraux, qui étaient prêts à en faire partie, ont voulu attendre qu'un changement intervienne dans l'attitude de la République à propos de l'acceptation de l'accord politique qui doit régir l'association au sein de la Fédération des États-Unis d'Indonésie. Avec le temps, l'essor économique et politique des régions fédérées devient de plus en plus apparent et fait contraste avec la situation dans la République. En dépit de toute la propagande, le véritable dilemme se pose comme suit : les États-Unis d'Indonésie se constitueront-ils dans des conditions garantissant le respect des libertés fondamentales des États membres et des droits et privilèges démocratiques de leurs citoyens, ou bien seront-ils dès les premiers jours de leur existence placés sous la domination d'une minorité qui ne manquerait pas de supprimer ces libertés? Malgré les événements alarmants de ces dernières semaines, le Gouvernement des Pays-Bas fait confiance aux éléments modérés et constructifs de la République et tente un dernier effort pour rassembler, tant au sein de la République que hors de celle-ci, tous ceux qui sont désireux de collaborer au maintien de ces libertés dans le cadre d'une fédération réellement démocratique.

En ce qui concerne la question plus étendue du fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies, il n'est pas niable que les résultats concrets obtenus au cours de l'année écoulée ont été à certains points de vue décevants. Les événements les plus inquiétants sous ce rapport ont été, d'une part, l'échec du plan de contrôle international de l'énergie atomique et, d'autre part, l'absence de tout progrès dans le sens du désarmement et de la création de la force armée internationale, que prévoit le Chapitre VII de la Charte. L'Organisation des Nations Unies doit continuer à faire de son mieux. Cependant, en présence des défauts qui ont été constatés, on ne peut s'empêcher de conclure que le fonctionnement actuel de l'Organisation est loin de garantir à ses Membres la sécurité sous quelque forme que ce soit. Ce manque de sécurité a fini par pousser les Pays-Bas à renoncer à leur politique traditionnelle, qui évitait toute alliance de caractère

tection by entering into a system of collective self-defence with other Western European nations against an eventual armed attack. By the treaty signed in Brussels on 17 March 1948, Belgium, France, Luxembourg, the Netherlands and the United Kingdom had established among themselves a closer security system in order to give a sound basis for the close economic, social, cultural and political co-operation which formed the main and ultimate object of the treaty. The signing of that treaty by the Netherlands was sufficient proof of its strong awareness of the importance of a closer political, economic and social integration of the democratic countries of Europe and of its eagerness to participate in the realization of that aim. The Netherlands Government had, in that connexion, noted with interest the proposal made by France to convoke a European parliament in the near future. It would have to be a subject of serious consideration whether the development had progressed sufficiently to make such a parliament viable. The interest of the Western European nations in the project was evidenced by the fact that the Permanent Consultative Council of the signatories of the Brussels Treaty, for its part, had taken up the study of that question.

In connexion with the closer co-ordination of Europe, the Netherlands Government also wanted to emphasize the importance it attached to the integration of Germany in Europe, in order that that country might be enabled to play a positive role in the reconstruction of that part of the world, subject of course to the limitation of the pre-eminent interests of the allied countries.

The Netherlands felt entitled to underline the necessity for closer inter-European co-operation, because, together with Belgium and Luxembourg, it had taken the first initiative in that field in the post-war period and had made a great and constructive contribution by launching what was popularly known as the «Benelux». The very extensive task of unification of the customs tariffs of the three countries had been completed and a unified tariff had been put into effect on 1 January 1948. Not content to stop there, «Benelux» aimed at establishing a complete economic union, including co-ordinated economic, financial, fiscal and social policies, by 1 January 1950. The range and amount of difficulties and complications encountered in that effort between partners who were eager to come to a result and whose economies had many common features, gave a measure of the far greater difficulties which would have to be surmounted in any similar efforts on a

politique, et les ont forcés à faire usage des droits que concède l'Article 51 de la Charte; ils ont donc cherché à s'assurer une meilleure protection en formant, avec d'autres nations d'Europe occidentale, un système de défense collective contre une agression éventuelle. Par le traité signé à Bruxelles le 17 mars 1948, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont établi entre eux un système étroit de sécurité, destiné à servir de base à la collaboration économique, sociale, culturelle et politique, qui est le but essentiel de ce traité. En le signant, les Pays-Bas ont montré qu'ils se rendent parfaitement compte de l'importance qu'il y a à unir plus étroitement les pays démocratiques d'Europe, du point de vue politique, économique et social, et qu'ils sont prêts à participer à la réalisation de ce projet. A ce propos, le Gouvernement des Pays-Bas a pris note, avec intérêt, de la proposition de la France tendant à la convocation, dans un proche avenir, d'un parlement européen. Il faudrait examiner de très près la situation actuelle pour savoir si un tel parlement serait viable. De son côté, le Conseil consultatif permanent des signataires du Traité de Bruxelles a entrepris l'étude de ce projet, ce qui montre l'intérêt que les nations d'Europe occidentale portent à ce problème.

A propos du resserrement de la coopération européenne, le Gouvernement des Pays-Bas tient à souligner également l'importance qu'il attribue à l'intégration à l'Europe de l'Allemagne, afin que ce pays puisse jouer un rôle positif dans la reconstruction de cette partie du monde, dans la mesure, bien entendu, où cela sera compatible avec les intérêts des pays alliés, qui doivent avoir priorité sur les autres.

Les Pays-Bas considèrent qu'ils ont le droit d'insister sur la nécessité de resserrer les liens de la coopération européenne, car, avec la Belgique et le Luxembourg, ils ont pris la première initiative en la matière depuis la guerre, en formant ce qu'on appelle communément le «Benelux». La tâche ardue de l'unification des tarifs douaniers des trois pays est maintenant terminée et le tarif unique est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1948. Ne voulant pas se borner à cela, le «Benelux» s'est donné pour tâche d'établir pour le 1<sup>er</sup> janvier 1950 une union économique complète, ce qui entraînera la coordination des mesures générales d'ordre économique, financier, fiscal et social des trois pays. Le nombre de difficultés et les complications rencontrés par des associés qui faisaient preuve de beaucoup de bonne volonté et dont les économies nationales présentent nombre de caractères communs, donnent une idée des obstacles beaucoup plus grands qu'il faudra surmonter pour toute entreprise analogue à plus grande échelle. On



larger scale. Yet it had been found that the results were worth the tremendous efforts.

Those difficulties were equally apparent in the economic and social work of the United Nations. It would be unwise to expect that the Economic and Social Council and its commissions, which were dealing with the problems of economic co-operation on a world level, could obtain easy results. Nevertheless, there was reason to be disappointed with part of the work of the United Nations in that field. He drew the attention of the General Assembly especially to two points in that respect.

The work of the Economic and Social Council and some of its organs was in constant danger of being frustrated by political debate preventing the serious consideration of the technical aspects of the work. The members of the Council and its commissions should be aware of that danger and therefore abstain as far as possible from elaborate discussions of a political or ideological character. Secondly, the difficulties of international economic co-operation could be overcome only in an atmosphere of economic realism. That realism was lacking in some of the discussions.

Special attention should be paid to the work of the regional economic Commissions, which had taken very useful initiatives in the past year. Also deserving of mention in this connexion was the Havana Conference which had produced a highly interesting charter of international trade and employment. He also hoped that the important work done in the field of human rights and freedom of information would soon be incorporated in international law. If within the next year those charters and covenants were accepted by a great number of the Members of the United Nations, the economic and social work of the United Nations in its first few years would not have been in vain.

The Netherlands delegation wished to express its appreciation of the excellent work done by different special commissions of the United Nations and by their secretariats, such as the Special Committee on the Balkans and the Temporary Commission for Korea, and the admiration and gratitude of its country for those in the service of the United Nations who, often at the risk and sometimes unfortunately at the sacrifice of their lives, worked for the cause of the international community.

s'est aperçu néanmoins que cet effort vaut la peine d'être entrepris.

Les mêmes difficultés apparaissent dans l'œuvre que l'Organisation des Nations Unies accomplit dans les domaines économique et social. Il serait peu sage d'escompter des résultats faciles dans le travail que le Conseil économique et social, aidé de ses commissions, a entrepris pour résoudre, sur une échelle mondiale, les problèmes de coopération économique. Il n'en existe pas moins des raisons d'être déçu par une partie de l'œuvre de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine. A ce propos, le représentant des Pays-Bas attire plus particulièrement l'attention de l'Assemblée générale sur deux points.

Les travaux du Conseil économique et social et de certains de ses organes courent constamment le danger de se trouver dénaturés par des controverses politiques qui empêchent d'examiner à fond les aspects techniques des sujets traités. Les membres du Conseil et de ses commissions feraient bien d'y veiller et de s'abstenir, dans la mesure du possible, de se livrer à des discussions d'ordre idéologique ou politique. D'autre part, il n'est possible de surmonter les difficultés de la coopération économique internationale que dans une atmosphère de réalisme économique, esprit qui est absent de certaines discussions.

On devrait accorder une attention particulière à l'œuvre des Commissions économiques régionales qui ont pris des initiatives très utiles au cours de l'année écoulée. Dans le même ordre d'idées, il convient de mentionner également les résultats très intéressants de la Conférence de la Havane qui a préparé la Charte internationale du commerce et de l'emploi. M. van Roijen espère aussi que l'œuvre importante accomplie dans le domaine des droits de l'homme et de la liberté de l'information sera bientôt incorporée au droit international. Si, dans le courant de l'année prochaine, ces chartes et ces pactes obtenaient l'adhésion d'un grand nombre de Membres, les premières années de travail de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine économique et social ne seraient pas perdues.

La délégation des Pays-Bas tient à dire combien elle apprécie l'excellence des travaux des diverses commissions spéciales de l'Organisation et de leurs secrétariats, telles la Commission spéciale pour les Balkans et la Commission temporaire pour la Corée, ainsi que l'admiration et la gratitude qu'éprouve son pays envers les personnes qui, au service de l'Organisation des Nations Unies, travaillent pour la cause de la communauté des peuples, souvent au risque et quelques fois même au sacrifice de leur vie.

There was need of a continued search for means of improving the efficiency and effectiveness of the United Nations as a force for peace. The only radical development which could ultimately and definitely lead to that result was a better understanding between the main Powers so Subject to that proviso there were, however, possibilities for improving the machinery and procedure of the United Nations which might contribute to that purpose. The Netherlands Government would give its support to four suggestions which would be discussed during the present session.

The first concerned the continuation of the Interim Committee. The Netherlands Government had been one of those which had originally proposed the creation of a standing committee of the Assembly on international peace and security, an idea which finally took shape in the form of the Interim Committee of the General Assembly. The work which that Committee had done in the first year of its existence had justified its creation. The Committee had given valuable advice to the United Nations Temporary Commission for Korea, for which it might otherwise have been necessary to convoke a special session of the Assembly. The Committee had furthermore laid the basis for a comprehensive study of methods for the peaceful settlement of disputes, which could usefully be continued in the future. Finally, the Committee had made the most exhaustive study to date of the problem of voting in the Security Council and had worked out some very concrete and valuable suggestions.<sup>1</sup> In view of those achievements, the Netherlands Government was in favour of extending the life of the Interim Committee for at least another year.

Yet, a word of caution was perhaps not out of place. The intention of the Netherlands Government in suggesting the creation of a permanent committee had been to establish an organ, representative of all the Members of the United Nations, which could assist the General Assembly in the performance of its functions in the political and security fields during the intervals between regular sessions. In practice the Interim Committee had devoted most of its time to the study of problems of a general character. While that was certainly useful with regard to subjects which had to be studied and which could not be dealt with thoroughly in any other organ, care should be taken that the Interim Committee did not develop into a body for lengthy academic debates. The best method to avoid that would be to make

Il faut poursuivre les efforts pour améliorer le rendement et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument de paix. Seule une plus grande compréhension entre les principales Puissances permettrait de faire un pas décisif dans cette voie. Cela étant entendu, il n'en reste pas moins possible d'améliorer le fonctionnement et la structure de l'Organisation. Le Gouvernement des Pays-Bas appuiera quatre propositions qui doivent être discutées au cours de la présente session.

La première a trait au maintien de la Commission intérimaire. Le Gouvernement des Pays-Bas a été parmi les premiers à proposer la création d'une Commission permanente de l'Assemblée pour les questions de paix et de sécurité internationales; cette idée a finalement été mise en pratique par la formation de la Commission intérimaire de l'Assemblée générale. Le travail accompli par cette Commission pendant la première année de son existence a justifié sa création. La Commission intérimaire a donné des conseils précieux à la Commission temporaire pour la Corée; en son absence, on eût peut-être dû convoquer une session spéciale de l'Assemblée pour examiner cette question. D'autre part, la Commission intérimaire a préparé le terrain pour une étude complète des méthodes devant servir au règlement pacifique des différends. Ce travail peut être utilement poursuivi. Enfin cette Commission a procédé à l'étude la plus complète à ce jour du problème du vote au Conseil de sécurité, et a présenté à ce propos des propositions concrètes de grande valeur<sup>1</sup>. En raison de ces réalisations, le Gouvernement des Pays-Bas est favorable au maintien en activité de la Commission intérimaire, au moins pour une autre année.

Cependant, il y a peut-être lieu de faire preuve d'une certaine prudence. En proposant la création d'une commission permanente, le Gouvernement des Pays-Bas visait la création d'un organisme qui représenterait tous les membres de l'Organisation et qui pourrait aider l'Assemblée générale, dans l'intervalle de ses sessions régulières, à remplir ses fonctions dans le domaine politique et dans celui de la sécurité. En fait, la Commission intérimaire a consacré la majeure partie de son temps à l'étude de problèmes d'ordre général. Certes, cela est très utile en ce qui concerne les questions qu'aucun autre organisme ne peut traiter complètement; cependant, la Commission intérimaire doit se garder de devenir un organisme voué aux débats longs et académiques. Pour éviter cela, la meilleure

<sup>1</sup> See *Official Records of the third session of the General Assembly*, Supplement No. 10.

<sup>1</sup> Voir les *Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale*, supplément n° 10.

use of it as much as possible in the field of practical politics. Procedural measures to prevent excessively long debates in the Interim Committee would also be welcomed by the Netherlands delegation.

An improvement which would take away one of the greatest causes of deadlock in the United Nations would be a more limited use of the so-called veto power. The Netherlands Government approved of the main features of the proposals worked out on that matter by the Interim Committee. It had consistently advocated that, although unanimity of the permanent members was a necessity in all matters of vital importance and notably in decisions under Chapter VII of the Charter, no such necessity existed with regard to the admission of new Members and to certain decisions dealing with peaceful settlement. Those aims would be achieved by general acceptance of the proposals of the Interim Committee.

A third possibility for strengthening the United Nations would consist in the creation of a small United Nations guard force along the lines advocated by the Secretary-General in his admirable report. The Netherlands Government would favour such a guard for police and similar duties.

Finally, the Netherlands delegation believed that the smooth functioning of the United Nations would be enhanced by clarifying and regularizing the status of the permanent delegations to the United Nations along the lines indicated in the very useful proposal of the Bolivian delegation. Both that proposal and the continuation of the Interim Committee would be a proof, and at the same time the logical consequence, of an interesting tendency towards permanency which could be traced in the organs of the society of States ever since the First International Peace Conference at The Hague in 1899, which had dealt with the problems of international peace and security. Eight years elapsed before the work was taken up again in 1907, but the First World War had broken out before a third international peace conference could be convened. At the end of that war, the League of Nations had been founded and, in order to accelerate its work, had been equipped with an annual Assembly, a Council meeting three or four times a year and, as a real innovation, a permanent international Secretariat.

The United Nations had gone one step further and had created a permanent Security Council.

méthode consisterait à ne faire usage de cette Commission, dans la mesure du possible, que dans le domaine de la politique pratique. La délégation des Pays-Bas souhaite donc que l'on adopte des règles de procédure qui permettront d'éviter des débats trop longs au sein de la Commission intérimaire.

Il est une amélioration qui remédierait aux causes essentielles de la paralysie qui atteint l'Organisation et c'est la limitation de ce qu'on a appelé le droit de veto. Le Gouvernement des Pays-Bas approuve les traits essentiels des propositions présentées à ce sujet par la Commission intérimaire. Ce Gouvernement a constamment soutenu que, si l'unanimité des membres permanents était nécessaire pour toutes les questions d'importance vitale, et en particulier pour les décisions relevant du Chapitre VII de la Charte, elle n'était nullement nécessaire en ce qui concerne l'admission de nouveaux Membres et certaines décisions ayant trait aux règlements pacifiques. Ces fins seraient remplies par l'acceptation générale des propositions présentées par la Commission intérimaire.

Un troisième moyen de renforcer le pouvoir de l'Organisation consiste en la création d'une garde réduite de l'Organisation, selon les propositions contenues dans le remarquable rapport du Secrétaire général. Le Gouvernement des Pays-Bas se déclare en faveur de la formation de cette garde, qui serait chargée de remplir des fonctions de police et d'autres fonctions du même ordre.

Enfin, la délégation des Pays-Bas est convaincue que la bonne marche de l'Organisation serait améliorée si on clarifiait et si on régularisait le statut des délégations permanentes à l'Organisation, suivant les idées de la très intéressante proposition de la délégation de Bolivie. Cette réforme, tout comme le maintien en fonction de la Commission intérimaire, serait à la fois la preuve et la conséquence logique d'une remarquable tendance à la permanence, tendance que l'on peut retrouver au sein des organismes internationaux depuis la Première Conférence Internationale de la paix, qui s'est réunie à La Haye en 1899 pour examiner les problèmes de la paix et de la sécurité internationales. Après un délai de huit ans, ces travaux ont été repris en 1907, mais la première guerre mondiale éclata avant qu'une troisième conférence internationale de la paix pût être convoquée. Après la première guerre mondiale, on a créé la Société des Nations et, afin d'accélérer son travail, on l'a dotée d'une Assemblée annuelle, d'un Conseil se réunissant trois ou quatre fois par an et, enfin, ce qui a été une véritable innovation, d'un Secrétariat international permanent.

L'Organisation des Nations Unies a été encore plus loin et a créé un Conseil de sécurité perma-



And yet the experience of only a few years had already stressed the need of a still more continuous activity. In the previous year, the General Assembly had instituted an Interim Committee to help it discharge its responsibilities in the field of international peace and security during the intervals between regular sessions, and its continuation for at least another year seemed to be indicated.

The growing tendency toward continuity in inter-governmental co-operation, appearing so clearly from a survey of international life of the past fifty years, was surely an encouraging feature which should strengthen belief in the peaceful evolution of international relations. Yet, all improvements in machinery or procedure would be of no avail if a better understanding could not be achieved between those great Powers which had once fought side by side for such high ideals.

Mr. van Roijen hoped that the United Nations might be granted the wisdom, the tolerance and the perseverance to help the world to achieve a real and stable peace.

The meeting rose at 6.40 p. m.

## HUNDRED AND FORTY-SIXTH PLENARY MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,  
on Tuesday, 28 September 1948, at 10.30 a. m.*

*President : Mr. H. V. EVATT (Australia).*

### 25. Item 43 of the provisional agenda of the third session : report of the General Committee (A/653)

The PRESIDENT recalled that at an earlier plenary meeting (142<sup>nd</sup>) the General Assembly had deferred its decision as to the inclusion in its agenda of item 43, concerning the treatment of Indians in the Union of South Africa and the representative of South Africa had indicated that he would raise certain objections to its inclusion.

Mr. Louw (Union of South Africa) stated that when the item had been considered by the General Committee,<sup>1</sup> he had protested against its inclusion in the agenda on the ground that

ment; cependant, l'expérience de quelques années a déjà suffi pour mettre en lumière la nécessité d'une activité encore plus continue. L'année dernière, l'Assemblée générale a créé une Commission intérimaire chargée de l'aider à assumer, entre ses sessions régulières, ses responsabilités dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales; le maintien de cette Commission en activité pour encore un an au moins semble tout à fait indiqué.

Un examen de la vie internationale au cours des cinquante dernières années montre clairement l'existence d'une tendance croissante à la continuité et à la coopération inter-gouvernementale; c'est là un fait encourageant qui doit renforcer la croyance en l'évolution pacifique des relations internationales. Cependant, toutes les améliorations que l'on pourra apporter au fonctionnement et à la structure de l'Organisation resteront sans effet si les grandes Puissances qui ont combattu côte à côte pour des idéaux élevés n'arrivent pas à une compréhension meilleure.

M. van Roijen souhaite que l'Organisation puisse être animée de la sagesse, de l'esprit de tolérance et de la persévérance nécessaires pour aider le monde à atteindre une paix réelle et durable.

La séance est levée à 18 h. 40.

## CENT-QUARANTE-SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,  
le mardi 28 septembre 1948, à 10 h. 30.*

*Président : M. H. V. EVATT (Australie).*

### 25. Point 43 de l'ordre du jour provisoire de la troisième session : rapport du bureau (A/653)

Le PRÉSIDENT rappelle que l'Assemblée générale, lors d'une séance précédente (147<sup>e</sup>), avait réservé sa décision sur l'inscription à son ordre du jour du point 43 relatif au traitement des Hindous établis dans l'Union Sud-Africaine, le représentant de l'Union Sud-Africaine ayant fait connaître son intention de soulever des objections à cette inscription.

M. Louw (Union Sud-Africaine) déclare qu'au cours de l'examen de cette question par le Bureau<sup>1</sup>, il s'était élevé contre son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale parce

<sup>1</sup> See *Official Records of the third session of the General Assembly, General Committee, 43rd meeting.*

<sup>1</sup> Voir les *Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale, Bureau, 43<sup>e</sup> séance.*